



MÉTÉO

Elzingre

Aujourd'hui

Demain

La nappe de stratus sur le nord des Alpes ne se dissipera que localement. Sa limite supérieure s'abaissant vers 1600 mètres. Au-dessus, assez ensoleillé.

Stratus avec sommet de la couche s'abaissant jusque vers 1000 mètres. Au-dessus et dans les autres régions, temps en partie ensoleillé.

Lac des Brenets 750,88				Lever 7 h 55	Coucher 16 h 45
Lac de Neuchâtel 429,05	5°	-6°	600 m	14 h 12	2 h 17

Fête à souhaiter: André

LE «DÉDECORÉ» ZIEGLER ROUSPÈTE

«Je ne suis pas jaloux d'Aubert, mais...»

► 4

LES MILLIONS QUI N'ONT PAS BRÛLÉ

Extraordinaires ristournes d'acomptes-chauffage à La Chaux-de-Fonds

► 15

INCROYABLE AVENTURE D'UN RÉFUGIÉ

Un Péruvien échappe à ses ravisseurs dans la région de Travers

► 15

LES 30 ANS DE L'UNIVERSITÉ POPULAIRE JURASSIENNE

La culture instrument de paix

► 22

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

OPINION

Le «bof» final

Vingt ans avant. Mousquetaires de l'espoir, ils étaient des centaines les jeunes Polonais qui venaient en Occident pour en tâter les technologies.

Les bouleversements sociaux qu'elles entraînaient les enthousiasmaient. Mais, pour la plupart d'entre eux, leur corollaire, le culte du Dollar, leur répugnait.

Avant les musulmans, sans véhémence toutefois, ils avaient découvert notre veulerie et la décadence morale de notre civilisation.

Chez nous, il y avait la démocratie et l'abondance. Chez eux régnait la dèche et la liberté était restreinte. En contrepartie, l'imagination pouvait tout reconstruire et toute chevauchée de l'esprit menait hors des sentiers battus!...

C'était le bon temps. L'incapacité des communistes au pouvoir à Varsovie a éteint tous les feux prêts à jaillir de la cendre.

Jaruzelski fait ce qu'il peut. Il n'y a pas de raison de lui jeter la pierre: les gens de la Vistule ne croient simplement plus aux miracles en ce monde.

Son référendum pour changer l'économie polonaise en une économie proche de la capitaliste eût fait sourdre naguère des torrents délirants.

Maintenant, elle ne suscite que le haussement d'épaule. «Beaucoup de tonnerre», dit Walesa, «mais je crains qu'il n'apporte pas beaucoup de pluie.»

En écho, la fleuriste du marché murmure: «C'est du vent!»

En fait, face à la faillite de l'économie communiste, Jaruzelski était obligé de trouver des solutions nouvelles.

En disant oui à ses propositions, les Polonais avaient une réforme brutale. En se prononçant pour le non, elle était étagée dans le temps. La hausse des prix eût pu être mieux modulée.

Mais le référendum n'a pas produit le choc psychologique qu'il était censé provoquer. L'ordre règne à Varsovie. La confiance, en revanche, a disparu.

Gorbatchev, qui a inspiré Jaruzelski, n'est tenu que pour une péripétie.

Le oui ou le non des Polonais n'est que le bof final des damnés d'une terre communiste.

Willy BRANDT

Ailes tragiques

Chute de deux Boeing

L'aviation civile mondiale a connu un week-end tragique, marqué par l'accident d'un Boeing-747 sud-africain, qui s'est abîmé en mer au large de l'île Maurice dans la nuit de vendredi à samedi avec 159 personnes à bord, et celui d'un Boeing-707 sud-coréen, qui s'est écrasé hier près de la frontière entre la Birmanie et la Thaïlande, avec 115 personnes à bord.

A Johannesburg, tout espoir de retrouver des survivants parmi les passagers et membres d'équipage du Boeing-747 avait quasiment disparu dimanche.

Cinq cadavres ont été repêchés dimanche.

Les recherches, interrompues samedi à la tombée de la nuit, ont repris hier dès l'aube dans la zone où des débris de l'épave avaient été localisés, à quelque 240 km au nord-est de l'île Maurice.

L'appareil, qui reliait Taïpeh à Johannesburg s'est écrasé en mer peu avant l'escale qu'il devait effectuer à l'aéroport Plaisance de Port-Louis, capitale de l'île Maurice. Il transportait 19 membres d'équipage, tous de nationalité sud-africaine, et 140 passagers.

Entre la Birmanie et la Thaïlande

ENTRE LA BIRMANIE ET LA THAÏLANDE

A Bangkok d'autre part, les autorités thaïlandaises ont annoncé qu'un Boeing-707 des Korean Airlines (KAL), dont on était sans nouvelles depuis dimanche matin, s'est écrasé près de la frontière entre la Birmanie et la Thaïlande, avec 95 passagers et 20 membres d'équipage à son bord.

Le Boeing-707 avait envoyé son dernier message de routine vers 2 h 00 de Séoul (6 h hec). Il se trouvait alors au-dessus du Golfe de Bengale avant de faire escale à Bangkok. L'appareil venait de Bagdad et devait se rendre à Séoul.

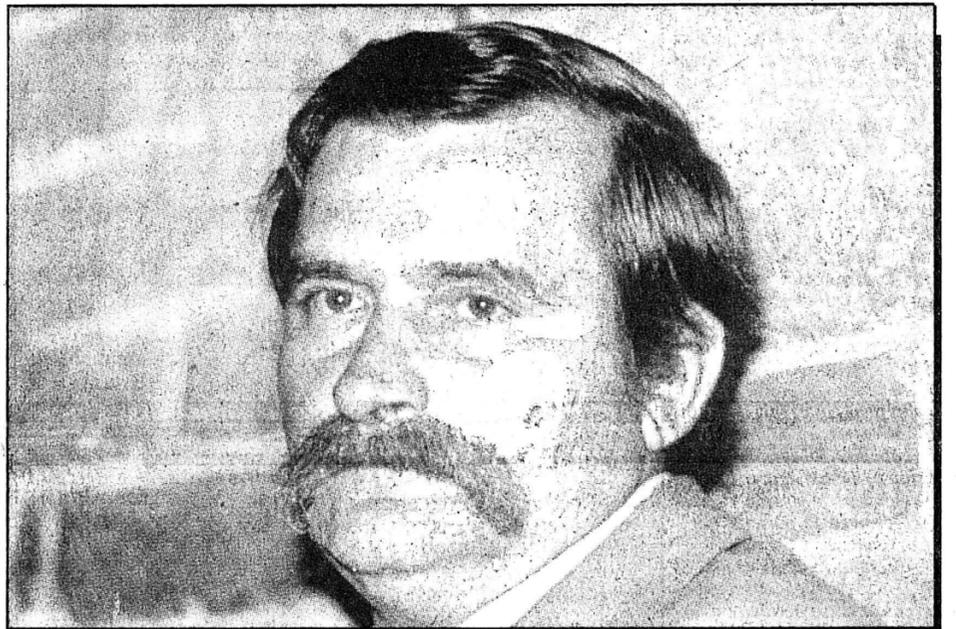
Les autorités birmanes ont entamé une opération de recherche, à indiqué un responsable de la KAL au cours d'une conférence de presse à Séoul.

Selon une liste publiée par la KAL, 93 des 95 passagers étaient de nationalité sud-coréenne. Les noms des deux passagers autres que sud-coréens sont D. Phulwani et Edmonda Abboudi.

(ats, afp, dpa)

Réformes en Pologne

Forte participation au référendum



Lech Walesa: «Une manœuvre de propagande.»

(Photo AP)

Les Polonais ont voté dimanche pour donner leur opinion sur les réformes économiques et politiques proposées par le gouvernement. En fin d'après-midi, les autorités affirmaient que la participation devait approcher les 80 %. Les résultats du scrutin devraient être connus aujourd'hui.

C'était la première fois depuis 41 ans que les Polonais étaient appelés à s'exprimer par référendum. Les dernières élections dans le pays remontent à 1985. Les Polonais avaient élu cette année-là leurs députés. La participation avait alors frôlé les 80 %.

Dimanche, les 26,8 millions de Polonais inscrits sur les listes électorales devaient dire s'ils approuvaient ou non le programme de réformes «radicales», économiques et politiques, proposé par le général Wojcieh Jaruzelski.

Sur le plan économique, le gouvernement n'a pas caché qu'un «oui» aux réformes se traduirait, d'ici quelques mois, par une très forte augmentation des prix, évaluée en moyenne à 40 %. Ces augmentations, affirme le pouvoir, sont nécessaires, et doivent conduire «après une période difficile de deux ou trois ans» à améliorer de façon notable les conditions de vie dans le pays.

Politiquement, un «oui» au référendum se traduirait, selon le pouvoir, par une démocratisation plus importante du régime et par un respect renforcé du droit des citoyens. Ceux-ci, ajoute le gouvernement, seront de plus en plus amenés à «dire leur mot» dans la gestion des affaires.

Le général Jaruzelski, pour qui le référendum est le signe du «renouveau» du socialisme, est allé voter

dans la matinée non loin de son domicile, situé dans le sud de la capitale polonaise.

Accompagné de sa femme, Barbara, et de gardes du corps, il a fait un signe de la main aux journalistes présents avant d'entrer dans le bureau de vote, installé dans un petit musée. Il n'a fait aucune déclaration.

Le chef de l'ancien syndicat Solidarité, Lech Walesa, pour qui ces élections ne sont qu'une manœuvre de «propagande», a déclaré à quelques journalistes qu'il préférerait rester chez lui car le mauvais temps lui interdisait... d'aller à la pêche. Dans l'après-midi, il devait se rendre à la messe.

L'Eglise catholique polonaise, de son côté, n'a pas donné son opinion sur ce scrutin. On ignorait, du reste, si le primat polonais, Mgr Jozef Glemp, se rendrait au bureau de vote.

«A QUOI ÇA SERT?»

A l'église Saint-Stanislas, dans le centre de Varsovie, des fidèles, sympathisants de Solidarité, ont déclaré qu'ils ne voteraient pas. «A quoi ça sert?», s'est exclamé un ouvrier à la retraite, avant d'ajouter: «Ce sont les mêmes personnes qui sont au pouvoir depuis 40 ans, et maintenant, ils nous disent qu'ils vont changer.»

Un couple de promeneurs a également dit son désintérêt pour le

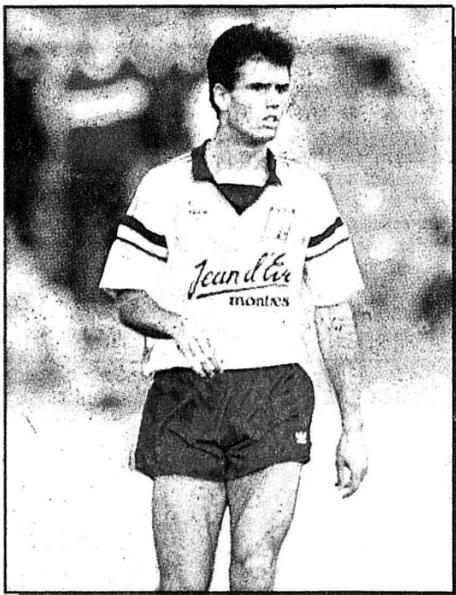
scrutin: «C'est un maquillage», a estimé l'un d'eux, tandis que l'autre ajoutait: «Ces questions sont superficielles.»

Interrogés à la sortie des bureaux de vote, des Polonais ont tout de même témoigné de l'intérêt pour le scrutin et pour les réformes proposées. Anna Dybek, par exemple, expliquait: «Ca va être difficile avec cette hausse des prix. Mais je pense que c'est mieux de faire ça en trois ou quatre ans plutôt qu'en 30 ou 40 ans.»

Près de l'église Sainte Brygida, à Gdansk, environ 2000 personnes ont tenté de former un défilé «anti-référendum», mais ils ont été très rapidement dispersés par la police.

A Krakov, des sympathisants de Solidarité ont voté à leur façon: ils ont installé sur le toit d'un magasin une grande affiche sur laquelle on pouvait lire: «Notre vote pour le référendum? Le Parti communiste à Madagascar...!» (ap)

FCC: un quart d'heure de trop



Daniel Castro et le FCC: des progrès certains. (Photo Bahia)

SPORTS 6 - 7 - 9 - 11 - 13 - 14

L'ÉVÉNEMENT

Marchand du temple

«La France fera preuve de fermeté... pas question de marchander».

On se remémore avec délicates les grandiloquentes déclarations que M.M. Chirac et Raimond ont constamment opposées aux multiples menaces et pressions iraniennes subies par Paris.

Prises répétées d'otages au Liban, attentats aveugles et guerre des diplomates en ont jallonné le crescendo, jusqu'à la rupture des relations entre les deux pays en juillet dernier.

Une rupture qui sanctionnait le refus des ayatollahs de présenter à la justice Wahid Gordji, numéro deux de l'ambassade d'Iran à Paris. Et, accessoirement, fortement soupçonné d'être l'instigateur des meurtrières explosions de l'automne 86 dans la capitale française.

Depuis l'été prévalait le statu quo. Un blocage de la situation conforme aux déclarations du premier ministre et du ministre des Affaires étrangères, qui jouait en faveur de la crédibilité du gouvernement Chirac. L'un des rares à tenir un langage proportionné aux frasques iraniennes.

Et voilà que tombe la bonne nouvelle de la libération d'Auque et Normandin. Vite ternie par l'annonce du départ de Wahid Gordji pour l'Iran, en bonne et due forme. Aucune charge n'a été retenue contre celui que Paris accusait voilà quatre mois d'avoir été directement lié aux explosions qui ont fait treize morts et deux cent cinquante blessés.

On peut concevoir qu'il soit difficile pour Jacques Chirac de concilier le discours de la fermeté, image d'une France qui se veut puissante et respectée, avec le sort de quelques otages.

A défaut de choix clairs, et de leurs cruelles conséquences, c'est là un périlleux exercice d'équilibrisme auquel même les plus talentueux ne résistent souvent pas. Jacques Chirac n'est pas doué de cette vertu. Il a donc sacrifié au chantage de Téhéran, élevant l'art de la contradiction et de l'inconséquence au rang de diplomatie.

Car c'est finalement payer très cher les deux libérations: l'aboutissement de ce marchandage donne à la République islamique un terrible blanc-seing.

Jusqu'où Chirac s'abaissera-t-il pour obtenir la libération de Carton, Fontaine et Kauffmann?

La réponse est dans la bouche des futures victimes du successeur de Gordji en France.

Pascal-A. BRANDT

La listériose en France

L'Institut national de recherche agricole (INRA), à Paris, a formellement démenti samedi les affirmations selon lesquelles 200 personnes seraient mortes en France l'an dernier après avoir consommé des aliments contenant de la listériose - bactérie dont la découverte dans le vacherin Mont-d'Or suisse a entraîné l'interdiction de ce fromage.

L'Institut précise que les déclarations faites jeudi par son directeur régional à Tours, M. Michel Plommet, ne permettaient pas de lier ces décès dus à la listériose à la consommation de produits laitiers, notamment de fromages. (ats, dpa)

Haiti: élections annulées

Les bandes armées duvaliéristes ont transformé le scrutin en tuerie

Le climat de terreur entretenu depuis une semaine par les bandes armées duvaliéristes qui s'est transformé dimanche en tuerie a obligé le Conseil électoral provisoire (CEP) à annuler les élections haïtiennes dont les opérations avaient commencé le matin.

A Port-au-Prince plus de vingt personnes ont été tuées et une trentaine blessées par des rafales d'armes automatiques tirées par des individus circulant à bord de voitures et de jeeps qui ont ouvert le feu sur les rares passants qui avaient osé braver les menaces ou sur les bureaux de vote quelques instants à peine après leur ouverture, à 6 h locales.

Des individus sont notamment entrés dans un bureau de vote et ont mitraillé au hasard, tuant seize électeurs. Les mêmes ont attendu que des journalistes soient sur les lieux pour revenir tirer de nouvelles rafales, tuant l'un d'entre eux, le cameraman dominicain Carlos Grullon, et blessant un journaliste anglais, Jeffrey Smith et une Suisse, Graba Thullier, qui serait selon l'AFP un expert de la CEE.

Par ailleurs, trois cameraman de la chaîne américaine ABC ont également été blessés.

A aucun moment l'armée n'est intervenue bien que le ministre de la Défense et de l'Intérieur, le général Williams Regala, ait affirmé vendredi qu'elle garantirait l'ordre au cours des opérations électorales.

Les groupes de duvaliéristes, partisans des Duvalier père et fils dont le régime a été renversé le 7 février 1986 et opposés au scrutin, ont agi sans être inquiétés. Mercredi le général Regala avait interdit l'action des brigades populaires de vigilance qui s'étaient formées pour défendre les quartiers de la ville et vendredi il avait prohibé le port d'armes.

POUR EMPÊCHER UN MASSACRE

Cette violence aveugle et le manque total de protection des électeurs et de la population face aux hordes armées de mitraillettes, de fusils, de pistolets, de bâtons et de



Armés de machettes, des Haïtiens arrêtent les passants sur la route côtière.

(Bélino AP)

machettes, a contraint Ernst Mirville, président du CEP, organisme chargé d'organiser le scrutin, à le

reporter à une date ultérieure non précisée. C'était le seul moyen d'éviter un massacre aux propor-

tions encore plus tragiques, a-t-on affirmé de source proche du CEP. (ats, afp)

Black, blanc, beur

Succès énorme de SOS-Racisme à Paris

La manifestation «contre le racisme et la xénophobie», qui s'est déroulée dimanche après-midi à Paris au rythme d'un slogan-leitmotif «Black, blanc, beur, égalité des droits», a été un «succès énorme», a estimé le président de SOS-Racisme Harlem Désir.

Harlem Désir, qui avait organisé cette marche «Paris égalité» avec le président de l'UNEF-ID, Philippe Darriulat, avait de quoi se réjouir.

Malgré le froid vif, des dizaines de milliers de personnes - 100.000 selon le président de SOS-Racisme, 25.000 à 30.000, selon des sources policières - venues de tous les coins de France, ont défilé de la place du 18-Juin à Montparnasse jusqu'à La Bastille, de 11 h 30 jusque

vers 15 h, dans une ambiance de fête.

A une question sur une éventuelle récupération politique de la manifestation, Harlem Désir a répondu: «Vous avez vu ce cortège de jeunes montés de la province. Aucun parti politique ne peut prétendre que c'est son mouvement».

Le défilé a regroupé des milliers de personnes de tous bords, militant de SOS-Racisme venus de province en cars, parents avec leur enfant sur les épaules, lycéens, étudiants. Noirs et Maghrébins côtoyaient Blancs et Asiatiques ou Turcs, tous unis autour de mêmes slogans: «Ire, 2e, 3e génération, tous unis pour l'intégration», «Qu'est-ce qui fait bouger la société? L'égalité». (ap)



Harlem Désir au milieu de la foule.

(Bélino AP)

Paris: sortie spectaculaire

Wahid Gordji a quitté l'ambassade d'Iran

Wahid Gordji, le numéro deux officiels de l'ambassade d'Iran soupçonné d'être impliqué dans les attentats terroristes de l'automne 1986 à Paris, a quitté dimanche en fin d'après-midi les locaux de l'ambassade où il s'était retranché depuis près de cinq mois, pour se rendre à la convocation tant attendue du juge Gilles Boulouque.

Il semble bien que la sortie spectaculaire de Gordji soit liée à la libération samedi par l'Organisation de la Justice révolutionnaire (OJR, pro-iranienne) de deux otages français au Liban, Jean-Louis Normandin, éclairagiste à Antenne-2, et Roger Auque, journaliste indépendant. Une libération pour laquelle le gouvernement français avait exprimé samedi sa «reconnaissance» à l'égard des autorités iraniennes pour leur «aide» dans cette affaire, mais avait affirmé qu'aucune «rançon» n'avait été payée.

Selon des informations de bonne source, non confirmées officiellement dimanche soir, il était

possible que Gordji quitte la France à destination de l'Iran dès dimanche soir, au cas où le juge Boulouque ne retienne rien contre lui.

CORRÉLATION

Fait inhabituel, le juge Boulouque s'était rendu lui-même sur place dimanche après-midi, à l'ambassade d'Iran située avenue d'Iéna à Paris. Témoins et journalistes ont ensuite pu voir, vers 18 h 30, plusieurs voitures sortir de l'ambassade; à l'arrière de l'une d'elles, une Mercedes noire, se trouvait apparemment Wahid Gordji.

Selon l'avocat de Gordji, Me William Caruchet, «il était question d'un dénouement depuis deux ou trois semaines». «Il semble qu'on veuille précipiter les choses et qu'il y a corrélation avec la libération de deux Français», a-t-il ajouté.

LA RÉACTION DE BALLADUR

La première personnalité du gouvernement à réagir dimanche soir

à ce rebondissement de l'affaire Gordji a été M. Edouard Balladur, le ministre de l'Économie et des Finances, interrogé en direct sur TF1 lors de son débat avec Michel Rocard.

La sortie de Wahid Gordji de l'ambassade d'Iran fait partie d'une affaire «extrêmement délicate et qui n'est pas arrivée à son terme», a-t-il dit. «L'objectif de la France est d'arriver à régler de façon aussi durable et saine que possible ses relations avec l'Iran. Nous sommes dans un processus qui, je l'espère, conduira à la normalisation des rapports» entre la France et l'Iran, a-t-il ajouté, refusant de faire davantage de commentaires.

Les tribulations de Gordji avec la justice française durent depuis près de cinq mois et avaient été marquées notamment par la rupture des relations diplomatiques entre Paris et Téhéran le 17 juillet. (ap)

Action Directe décapitée

Après la capture du spécialiste en explosifs, Max Frérot, le dernier dirigeant encore en liberté du groupe anarcho-gauchiste «Action Directe», cette organisation terroriste peut être désormais considérée comme décapitée, ses principaux animateurs ayant déjà été arrêtés en février dernier.

Depuis 1979, date de sa «création», elle a revendiqué des dizaines d'attentats dont les plus importants se sont soldés par la mort du PDG de la Régie Renault,

George Besse (novembre 86) et celle du général Audran (janvier 85), directeur des Affaires internationales au Ministère de la défense, en qui ils voyaient l'organisateur des ventes d'armes françaises à l'étranger. En juillet 86, un inspecteur de police avait été tué au cours d'une explosion survenue dans les locaux de la Brigade de répression du banditisme (BRB), en plein centre de Paris.

Parmi les attentats manqués, ceux contre le contrôleur général

des armées Henri Blandin (juin 85) et contre le vice-président du CNPF (Centre national du patronat français), Guy Brana (avril 86).

Le 1er mai 1979, jour de la Fête du travail, Action Directe avait signé sa première opération, qui devait être revendiquée en mars 1980: le mitraillage de la façade du CNPF à Paris. De cette date à 1986, le groupe, qui ne comptait selon les spécialistes que 100 à 150 membres, a réalisé quelque 80 attentats. (ats, afp)

Malgré Le Pen

Victoire UDF-RPR à Marseille

Robert Assante, candidat unique de la majorité de droite UDF-RPR, a remporté dimanche soir le second tour de l'élection cantonale partielle de Marseille avec 52,34 pour cent des voix, malgré la consigne d'abstention donnée entre les deux tours par le Front National de Jean-Marie Le Pen.

Le candidat du Parti socialiste, André Manivet, a obtenu 47,66 pour cent des suffrages.

M. Assante a obtenu 5723 voix sur 10.934 suffrages exprimés.

Au premier tour, sur 9662 suffrages exprimés, il en avait obtenu 3512. M. Manivet 2772, Danielle Dichard (FN) 1770, Robert Allione (communiste) 1127, Gérard Monnier-Besombes (écologiste) 249, Georges Thiollere (un second candidat d'extrême-droite) 146, Jean-Claude Gourheux (du Centre national des indépendants, très à droite) 57 et Didier Tureau (un troisième candidat d'extrême-droite) 29.

(ats, reuter)

Turquie: Ozal en tête

Le parti de la Mère Patrie (PMP, droite) du premier ministre Turgut Ozal était en tête hier soir après le dépouillement de 20 pour cent des suffrages aux élections générales en Turquie.

Selon les résultats partiels communiqués par la Télévision turque, le PMP arrive en tête avec 36,17 pour cent des voix, soit 1,85 million de voix sur un total de 5,25 millions de suffrages dépouillés.

(ats, afp)



BMW 325iX. TRACTION INTÉGRALE BMW: FASCINANTE SÉCURITÉ.

Lorsque 6 cylindres, 226 Nm/170 ch et 2500 cm³ s'allient à la répartition asymétrique de la puissance, à un viscopoupleur et à l'ABS, alors, fasciné, vous souriez à BMW. Et aux mauvaises routes.

Garage-Carosserie Gérolf Andrey, La Chaux-de-Fonds

Agence officielle BMW
Bd. des Eplatures 51, tél. 039/26 40 36/37



BMW (SUISSE) SA, 8157 Dielsdorf. 325XC871

ÉPARGNE 3

Le troisième pilier avec avantages fiscaux proposé par votre banque cantonale.

Dernier délai pour diminuer vos impôts (en décembre).

Passez nous voir!
Nous planifierons
avec vous votre avenir.

**Banque Cantonale
Neuchâteloise**



INTERLANGUES

Français, anglais, allemand, espagnol, italien.

En leçons particulières:
— horaire flexible.

En petits groupes:
— maximum 3 personnes.

Cours du jour et du soir.

Pour toute information:

Interlangues
33, rue de la Paix
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/231 132

immobilier

JETAMOBILL SA

A vendre à La Chaux-de-Fonds, centre ville

appartement 6 pièces
duplex, rénové, 170 m² Fr. 358 000.-

Appartement 5 pièces
duplex, rénové, 125 m² Fr. 335 000.-

Appartement 3 pièces
rénové Fr. 219 000.-
☎ 039/23 38 46

A louer à Eschert/BE, tout de suite Sous-la-Rive 82

studio d'une pièce
Situation ensoleillée, récemment complètement rénové, grand balcon, cuisine agencée.
Fr. 400.- + charges Fr. 60.-
☎ 061/99 50 40 ou 032/93 18 40

A louer à Saint-Imier, rue Baptiste-Savoie 53, dès le 1er janvier 1988

appartement de 3 pièces
3^e étage, Fr. 480.- + charges Fr. 80.-
Garage Fr. 80.- ☎ 061/99 50 40

A louer à La Chaux-de-Fonds, rue de Plaisance 6

grand 2 pièces

tout confort. Loyer mensuel, Fr. 500.- + Fr. 100.- de charges. Libre tout de suite.
☎ 039/23 39 68

Ing. dipl.

FUST

Cuisines agencées et appareils électroménagers aux prix les plus bas

exclusivement chez Fust

Moteur de 1100 Watt, enroulement automatique du câble, compartiment accessoires

498.- au lieu de 578.-

D'autres mod. de Electrolux, Miele, Hoover, Nilfisk, Volta, Siemens, Philips, Rotel, Moulinex etc.

• Réparations et accessoires (sacs, buses, tuyaux) pour toutes les marques

Location mensuelle / durée min. 4 mois

20000 appareils en stock

Location 25.- / mois

Service total Fust

Toutes les marques en stock

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
Bienna, Rue Centrale 36 032 22 85 25
Brügg, Carrefour-Hypermarkt 032 53 54 74
marin centre 038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9 024 21 86 15

Réparation rapide toutes marques 021 20 10 10

Fust: Le N°1 pour l'électroménager et les cuisines

ÉPARGNE 3

Le troisième pilier avec avantages fiscaux proposé par votre banque cantonale.

Retraite à la carte.

Passez nous voir!
Nous planifierons
avec vous votre avenir.

**Banque Cantonale
Neuchâteloise**



DETTES

ASSISTANCE

INTERVALLE
(022) 28 49 40

DISCOUNT DU MARCHÉ

AF

C'est tout l'électroménager à des prix imbattables

C'est l'agencement de cuisine à prix bas

C'est le remplacement des appareils encastrés par le spécialiste

C'est le service après-vente toutes marques dans les 48 heures à des conditions intéressantes

j'y gagne alors j'y vais

J.-M. FORNACHON
Rue du Marché 4
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 40 33
2022 Bevaix
☎ 038/46 18 77

TÉLÉFAX Fr. 163.- *

par mois
Installation et instruction gratuites
* Leasing 48 mois

V. Redin - Copieurs

Saint-Imier, ☎ 039/41 42 82.
La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 05 10.

offres d'emploi

Restaurant Elite

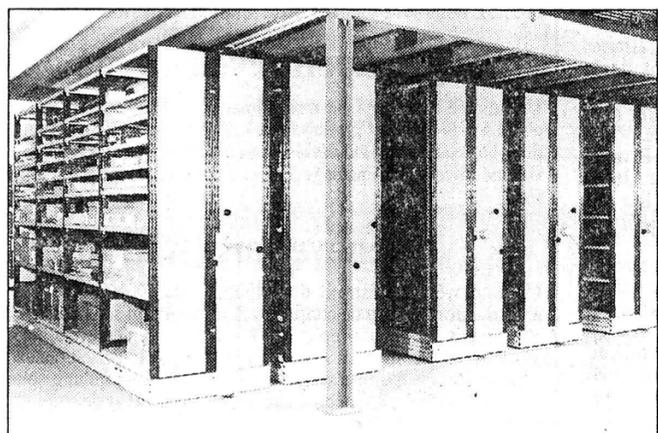
Serre 45 - La Chaux-de-Fonds
cherche pour début janvier

1 jeune cuisinier

1 aide de cuisine

☎ 039/23 94 33

Rayonnages métalliques Unimondial Une solution à chaque problème d'organisation



tubac

Rayonnages modulables pour le maintien de stocks, étagères mobiles sur rails pour un archivage rationnel; étagères élégantes pour l'agencement de surfaces de vente ou bibliothèques, les meubles métalliques Unimondial offrent une réponse appropriée à chaque problème de rangement.

De nombreux accessoires standardisés permettent une adaptation spécifique à chaque besoin, à des prix usines particulièrement avantageux!

Demandez notre documentation!

TUBAC SA
Route de Lausanne 4 - 1401 Yverdon
Tél. 024 214 236
TUBAC Lausanne 021 234 295
TUBAC Genève 022 346 879

THEOREME

En toute saison,
L'Impartial
votre source
d'informations

ÉPARGNE 3

Le troisième pilier avec avantages fiscaux proposé par votre banque cantonale.

Avec taux préférentiel.

Passez nous voir!
Nous planifierons
avec vous votre avenir.

**Banque Cantonale
Neuchâteloise**



Taux de radioactivité

Publication hebdomadaire

Dorénavant les mesures du taux de radioactivité effectuées en Suisse seront publiées chaque semaine dans le Bulletin de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Mesurés par 51 sondes réparties dans toute la Suisse, ces résultats ont été présentés pour la première fois samedi.

La radioactivité, dénommée «intensité de l'irradiation ambiante», ou encore «débit d'exposition externe», est surveillée par le réseau automatique de mesure et d'alarme pour l'irradiation ambiante (NADAM) qui a pour tâche de signaler toute augmentation excessive. Ce réseau permet une surveillance continue en cas de dégagement de radioactivité dans le pays ou à l'étranger, ainsi que la détermination des zones non-contaminées en cas d'accident.

Les variations d'un endroit à l'autre sont dues aux différences d'altitude et de composition du sous-sol. Au Tessin et aux Grisons, les régions les plus touchées par Tchernobyl, le césium présent dans le sol apporte en outre une faible augmentation. Les précipitations, la température du sol ou la

neige, peuvent entraîner des variations, momentanées. En Suisse, le niveau moyen de radioactivité de la plupart des régions du nord des Alpes se situe entre 100 à 150 nanosievert par heure (nSv/h). Pour une partie des Grisons et du Valais, il oscille entre 150 à 200 nSv/h et entre 200 à 250 nSv/h pour le Tessin.

NEUCHÂTEL: MOYENNE BASSE

Les valeurs publiées samedi par l'OFSP concernent la semaine du 11 au 17 novembre. Elle montre que les valeurs hebdomadaires les plus basses (117) ont été mesurées à Engelberg (OW) et à Neuchâtel, les plus hautes au Jungfrauoch (243), Locarno-Monti (239) et Hinterrhein GR (237).

Des investigations sont en cours pour déterminer l'origine des fortes fluctuations (jusqu'à 223 nSv/h) enregistrées à Coire où la moyenne hebdomadaire était de 159. Une importante augmentation (290), probablement due à une inversion dans les couches d'air du sol, a en outre été relevée à Berne (moyenne hebdomadaire 162) le 16 novembre dernier. (ats)

Langenthal: contre le racisme

Quelque 1500 personnes ont manifesté, samedi après-midi, à Langenthal (BE) contre le racisme. Si cette localité a été choisie, c'est que des incidents à caractère raciste s'y sont produits ces derniers temps. Des Tamouls ont été victimes de sévices de la part de jeunes skinheads.

La manifestation s'est déroulée pacifiquement. Dans la nuit qui a précédé des skinheads ont tenté d'agresser l'un des organisateurs de la manifestation. Une prompt intervention de la police a permis d'éviter des violences.

LES ÉTRANGERS NE SONT PAS DES BOUCS ÉMISSAIRES

A l'origine de la manifestation, un appel du comité antiraciste constitue ces jours derniers à la suite des sévices dont les Tamouls ont été l'objet dans la ville. A l'occasion de l'assemblée qui s'est déroulée à l'issue de la manifestation, la conseillère nationale socialiste Ursula Bäuml, de Berne, a invité la population à ne plus faire des étrangers des boucs émissaires pour des problèmes dont ils ne

sont pas responsables. Dans un communiqué publié à l'issue de la manifestation, le comité antiraciste s'est félicité de son déroulement

pacifique. En dépit des provocations de jeunes perturbateurs, aucun incident ne s'est produit. Les autorités communales ont été

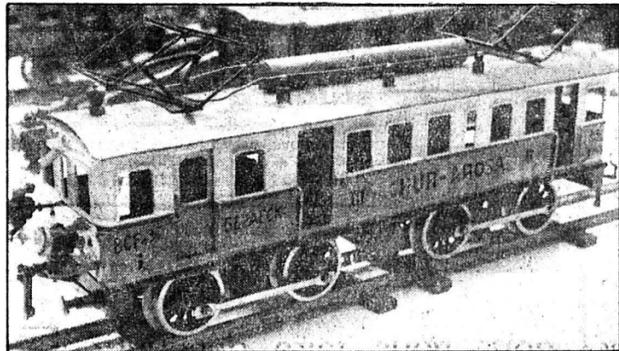
invitées à mettre sur pied une nouvelle politique de la jeunesse afin que les fauteurs de trouble cessent de se manifester. (ats)



Quelque 1500 participants ont manifesté contre le racisme samedi à Langenthal

(Béllino AP)

Jouets à Lucerne



La plus grande collection de modèles réduits de chemins de fer du monde est exposée au Musée des transports de Lucerne jusqu'au 21 février prochain. Son proprié-

taire, Alois Bommer, ne sait lui-même pas exactement combien de pièces elle compte. Il les estime entre 15.000 et 20.000...

(Béllino AP)

Zurich: Rote Fabrik menacée

L'avenir de la Rote Fabrik, centre alternatif culturel ouvert depuis sept ans dans les locaux d'une usine désaffectée à Zurich, va se jouer le week-end prochain. Citoyens et citoyennes de la ville devront se prononcer sur deux crédits, à la suite d'un référendum lancé par l'Action nationale.

Même si, outre l'AN, seule l'Union démocratique du centre recommande le rejet, l'issue du scrutin est incertaine.

La Rote Fabrik a eu toujours un statut provisoire depuis son ouverture le 1er janvier 1981. Elle avait été sauvée de la démolition dans les années 70 à la suite d'une initiative déposée par le parti socialiste. L'année dernière, quelque 70.000 personnes s'y sont rendues. Mais les manifestations culturelles

ne sont pas le seul point fort de la «fabrique», peintres, photographes, cinéastes y ont trouvé un lieu de travail, ainsi que de nombreux groupes de théâtre et de musique, sans oublier un restaurant.

UNE LONGUE NUIT DES POÈTES ET DES MUSICIENS

Sous le titre de «Rien ne va plus?», la Rote Fabrik a mis sur pied par exemple un programme chargé pour la dernière semaine précé-

dant la votation. On peut assister notamment à une longue nuit des poètes et musiciens, une représentation de «théâtre physique» d'artistes londoniens ou à une soirée vidéo nostalgique.

Le crédit de fonctionnement annuel, atteignant presque 2 millions de francs et un crédit pour des travaux de rénovation de près de 10 mio sont contestés par l'Action nationale, qui a vu rouge. La Rote Fabrik est pour nous un danger, car les éléments qui la fréquentent ne font pas de culture, mais mettent en scène des actions qui remettent en question notre chère Suisse, expliquait récemment un de ses membres dans un quotidien zurichois. Le Conseil com-

munal (législatif) avait approuvé les deux crédits à une très forte majorité.

LE SORT DE L'ANCIENNE CASERNE

Dans le canton de Zurich, le peuple sera également appelé à se prononcer le week-end prochain sur le sort de l'ancienne caserne du canton située en plein cœur de Zurich. Un crédit de 118 millions de francs est prévu pour sa rénovation, elle devrait ensuite être remise à la police cantonale. Le projet est soutenu par le bloc bourgeois, la gauche et les verts le rejettent, tandis que l'Alliance des Indépendants et l'Action nationale laissent la liberté de vote. (ats)

Les officiers de police et l'alarme en cas de crise

Les autorités doivent mettre sur pied une structure personnelle et matérielle pour alermer la population en cas de crise. Telle est la conclusion d'une séance de la Société suisse des officiers de police tenue en cette fin de semaine à Bâle, annonce un communiqué de la police bâloise, dimanche. La séance était placée sous le thème «Alarme et information de la population dans des situations extraordinaires».

Les officiers constatent que pour maîtriser les situations de crise, l'information jouait un rôle clé. Pour en assurer le bon fonctionnement, les autorités doivent mettre sur pied une infrastructure dans les états-major, à l'installation de dispositifs de transmission pour les médias et de places de travail pour les rédacteurs.

Pour éviter les faux bruits et la désinformation, une information

aussi complète que possible doit être fournie dans les meilleurs délais. Il ne faut cependant pas noyer la population sous un flot d'informations pour des événements qui ne le méritent pas.

Les officiers de police ont évoqué les catastrophes de Tchernobyl, de Schweizerhalle, les intempéries dévastatrices qui ont ravagé le canton d'Uri et les récents accidents survenus dans la région de Bâle, à Huningue et Schweizerhalle. Ils ont relevé l'amélioration en matière d'information nationale et les efforts de la SSR et des radios locales.

La Société suisse des officiers de police a été fondée en 1983 et compte 170 représentants de polices cantonales ou locales. Son président est Robert Heuss, chef de l'état-major de la police de Bâle.

(ats)

LA SUISSE EN BREF

MÉDICAMENTS. — Le contrôle des médicaments doit demeurer une prérogative des cantons et ne pas incomber à la Confédération, ont estimé unanimement les directeurs de la santé publique des cantons et de la principauté du Liechtenstein, Réunis vendredi à Berne, ils ont approuvé le renouvellement intégral du concordat sur les médicaments. Subsiste encore la question de savoir si la vente sans ordonnance de certains remèdes doit être confiée aux pharmaciens ou à des drogueries dans quelques régions.

SAINT-GINGOLPH. — Le Département cantonal valaisan des Travaux publics a fait savoir

samedi que, sur sa proposition, le Conseil du Léman venait de décider d'intervenir auprès des autorités françaises et suisses afin de surseoir à la fermeture de la ligne Evian-Saint-Gingolf et d'étudier les solutions à mettre en place dans les meilleurs délais. La SNCF a fait connaître récemment son intention de procéder dès janvier 1988 à la fermeture de cette ligne internationale.

AVENCHES. — Un détachement composé de cinquante dragons vêtus d'uniformes de la cavalerie vaudoise du début du 19e siècle a été assermenté ce week-end. Cinq conseillers d'Etat et de nombreuses personnes ont participé à la cérémonie.

Le «dédécéré» Ziegler rouspète

«Je ne suis pas jaloux d'Aubert, mais...»

Avant aujourd'hui midi, Jean Ziegler doit apporter la preuve qu'il a bel et bien rendu sa décoration d'Officier de l'Ordre des Arts et des lettres du Gouvernement français. Sinon, son élection au Conseil national ne sera pas validée.

Ziegler s'exécute en grognant: «Je dois rendre ma médaille alors que Pierre Aubert gardera celle qu'il vient de recevoir du Conseil de l'Europe. Il y a deux justices».

Une enquête de

Roger de Diesbach

Le «dédécéré» Jean Ziegler s'explique: «La médaille prestigieuse que le Conseil de l'Europe a remise à Aubert est méritée. Il est bon que l'étranger souligne ses mérites pour une politique étrangère ouverte, tolérante et solidaire. C'est une juste récompense. N'empêche qu'il y a deux poids, deux mesures».

MAUVAISE FOI

Comparer la décoration de Ziegler avec la médaille que le Conseil de l'Europe vient de donner à Pierre Aubert pour 14 ans d'activité assidue à Strassbourg? Le porte-parole des affaires étrangères, indigné, en avale sa retenue diplomatique: «Mais c'est de la mauvaise foi. Ca n'a rien de comparable. Aubert ne peut pas être influencé par cette récompense reçue à l'heure de son départ».

Un journaliste romand a assisté la semaine dernière à la remise de cette médaille: «C'est un assez gros machin de la surface d'une main. Un pavé assez épais qui n'a rien d'une décoration. Même

Amine Dada n'aurait pas eu l'idée de l'accrocher à son veston. Ils l'ont appelé «médaille», mais ça peut être comparé à une channe».

Les juristes de la Chancellerie fédérale sont catégoriques: «Lisez la constitution. Son article 12 interdit les décorations données par des gouvernements étrangers; elle ne parle pas d'organisations internationales.» C'est vrai!

UNE «PUISSANCE»

Ziegler ne désarme pas: «C'est article existait avant la création d'organisations supranationales, comme le Conseil de l'Europe. Pas de doute que ce dernier est une puissance qui peut influencer la politique étrangère de la Suisse. Et Aubert a reçu sa médaille pour le récompenser de son activité politique menée dans l'exercice de ses fonctions de chef des affaires étrangères et de président de la Confédération. Moi, ma décoration française n'a rien à voir avec mes mandats politiques. Elle récompensait mes livres et mon travail privé de sociologue. Je ne suis pas jaloux d'Aubert; il a fait là-bas un boulot fou; mais il y a injustice».

La grogne de Jean Ziegler s'explique peut-être par la lettre qu'il a reçue le 23 novembre dernier du chancelier Walter Buser: «Le 16 novembre, vous avez demandé au Bureau provisoire du Conseil national de bien vouloir considérer l'article 12 de la constitution comme étant désuet et dès lors de

ne plus l'appliquer d'autant plus que votre indépendance en tant que parlementaire n'est pas remise en cause par cette décoration. Le 21 novembre, le Bureau provisoire m'a chargé de vous faire savoir qu'il proposera au Conseil de ne pas valider votre élection si vous souhaitez garder la décoration

mais que cette proposition serait naturellement sans objet au cas où vous apportiez la preuve, d'ici au 30 novembre à 12 heures, que vous avez rendu la décoration. Lundi à midi, j'informerais donc le Bureau provisoire pour lui dire si j'ai à ce moment-là reçu ou non de votre part la preuve en question». (BRR)

KALÉIDOSCOPE

Valais: avalanche mortelle

Une avalanche est descendue dimanche à l'entrée du village valaisan de Binn. Un promeneur a été pris sous la coulée et a perdu la vie. Il s'agit de M. Christian Zurschmitt, hôtelier à Ermen (VS), âgé de 38 ans. Il a fait une chute de quelque 400 mètres et est tombé dans le lit de la Binn. Il était accompagné de son épouse lorsque l'accident s'est produit. Un hélicoptère d'Air-Zermatt s'est rendu sur place. Le corps a été rapidement découvert et ramené dans la vallée.

Kriens: découverte macabre

Le corps d'un vieillard de Kriens, M. Franz Huber, 83 ans, disparu il y a une semaine, a été retrouvé dans le lit d'un ruisseau de la commune. L'homme se serait égaré et serait mort de froid.

Laupen: cycliste tué

Un homme de 65 ans est mort dimanche à l'hôpital des suites d'une chute à vélo qui s'est produite vendredi à Laupen (BE). La roue avant de la bicyclette avait été déviée de sa trajectoire par un rail alors que la victime traversait un passage à niveau. Le cycliste avait été touché à la tête.

Genève: arrestation

Un employé administratif des tribunaux genevois a été arrêté pour abus d'autorité, abus de confiance et soustraction sans dessein d'enrichissement. Les délits reprochés à cet homme, Genevois, âgé de 41 ans, ont été découverts à la suite de la sortie de la prison genevoise de Champ-Dollon d'un prévenu qui a constaté alors qu'une somme de près de 17.000 francs, déposée au greffe au moment de son incarcération, avait disparu. (ats)

Pour la première fois
dans un établissement public
à La Chaux-de-Fonds



Pierrot la Rose

avec son orgue de Barbarie
ses chansons de la Belle Epoque à nos
jours, un p'tit air de Montmartre !

animera vos soirées du lundi 30 novembre
au samedi 12 décembre à la

Brasserie la Petite Poste

Avenue Léopold-Robert 30a - ☎ 039/23 15 27

La Chaux-de-Fonds

Veuillez réserver votre table, s.v.pl.

Encore une offre **expert**

Par simple pression
du doigt: enregistreur
vidéo tout confort!

698.-
seulement



FUNAI Funai VCR 6400 LCD, VHS,

Depuis votre fauteuil, en direct avec ce qui vous intéresse.
Télé. IR. Commutation HQ pour acuité d'images, 32 mé-
moires, timer 6 enreg./14 jours. Recherche 2 vitesses. Image
par image et OTR.

A essayer, absolument!

A bientôt et
bienvenue!

Télévision / Disques / Hi-Fi / Photo-cinéma
brugger
La Chaux-de-Fonds L-Robert 23-25
(039) 231212

A15/87



88 magasins spécialisés en TV, Vidéo et HiFi,
partout en Suisse. Un grand choix d'offres
toujours actualisées. Conseils compétents.
Prix séduisants. Tous services sur mesure.

Magnifique situation, dans le quartier de
Montbrillant

villa à vendre

dégagement arborisé (surface de la par-
celle 2000 m² env.). Le bâtiment com-
prend 8 à 9 pièces, balcon, véranda,
garage double, grandes dépendances.
Libre tout de suite.

S'adresser à l'Etude Me P. Jacot Guil-
lard, notaire,
av. Léopold-Robert 35, La Chaux-de-
Fonds, ☎ 039/23 39 14

En toute saison, **L'Impartial**
votre source d'informations

BIJOUX GÜBELIN



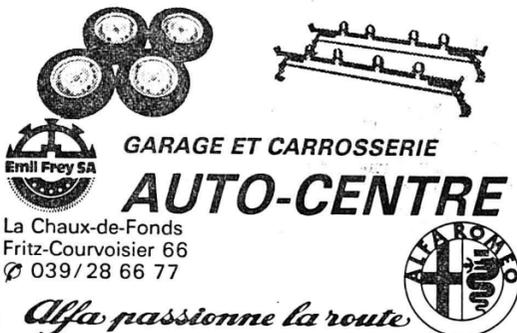
avenue Léopold-Robert 57
039/23 41 42

ALFA 75, 1.8 ET 2.0

DEUX AFFAIRES D'OR POUR CONNAISSEURS AVERTIS.



A L'ACHAT DE CETTE VOITURE, VOUS RECEVEZ
GRATUITEMENT 4 PNEUS D'HIVER MONTÉS SUR
JANTES ET UN PORTE-SKIS, D'UNE VALEUR TOTALE
DE FR. 1500.-.



Alfa passionne la route

Nous avons besoin
de place
pour les modèles 1988
S'adresser à

Gros rabais
sur
6 cuisines
d'exposition

(modernes et rustiques)



☎ 039/28 63 23
1, rue de l'Etoile
2300
La Chx-de-Fds

N'oubliez pas le plan de votre cuisine.

immobilier

A louer

locaux commerciaux

à l'usage de bureaux, situés au 1er étage
d'un immeuble rénové, d'une surface totale
de 170 m².

Ascenseur, service de conciergerie,
situation centrée.

Pour tous renseignements, s'adresser à:

l'Etude Maurice Favre, Léopold-Robert 66,
La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 73 23.

Pickalbatros SA

Gestion hôtelière - Achat - Vente - Courtage
Av. Léopold-Robert 61 - 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 49 10

Vous avez un problème avec votre com-
merce, que ce soit un

restaurant, café, bar

contactez-nous.
S'adresser à M. R. Ruedi.

VICHY. LES NUTRITIVES.
LE SOIN INTENSIF DES PEAUX SÈCHES.



Votre pharmacie vous
conseillera volontiers.

VICHY



Invitation

Chère Madame,
Vichy aimerait soigner votre
peau. C'est pourquoi l'esthéti-
cienne Vichy sera prochainement
dans notre pharmacie pour vous
offrir gratuitement et sans enga-
gement de votre part un traite-
ment facial complet.
Ceci pour vous faire découvrir
les bienfaits des soins de beauté
appropriés.

Prenez rendez-vous: ☎ 23 40 23

du lundi 30 novembre au
vendredi 4 décembre

pharmacie

Dr. P.A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



centrale

SECTEUR COSMÉTIQUE

Avenue Léopold-Robert 57,
☎ 039/23 40 23-24,
La Chaux-de-Fonds

Pour vos décorations florales
en tous genres

Laurence - Fleurs

**Laurence
Perret**

Rue Numa-Droz 90
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 18 03

Ouvert entre 12 et 14 h.

Voulez-vous jouer efficacement à la
loterie à numéros ?

envoyez simplement votre adresse sur une
enveloppe affranchie dans laquelle vous par-
viendra une documentation gratuite à
BP 132, 1211 - Genève 24.

Multiservices

Rénovation complète de A à Z.
Béton, peinture, sol, nettoyage,
façade, appartement, débarras,
sanitaire. NOUVEAU surveillance
RADAR, détection ALARME, etc.

☎ 039/23 86 62

Sous le signe de la crispation

Le HC La Chaux-de-Fonds concède le nul face à Uzwil

● LA CHAUX-DE-FONDS - UZWIL 2-2 (1-0 1-2 0-0)

On attendait une victoire. Les quelque 2000 supporters chaux-de-fonniers ont dû se contenter d'un match nul... au propre comme au figuré. L'équipe de Jan Soukup a une fois de plus raté un rendez-vous extrêmement important. L'occasion était belle de revenir au classement, sur les talons des St-Gallois. Désormais, trois longueurs séparent toujours les deux formations.

Les deux excellents tiers-temps réalisés mardi à Dübendorf contre Zurich, permettaient d'espérer davantage. Malheureusement, samedi, il a fallu déchanter.

LES MÊLÈZES

Michel DERUNS

Par rapport à la précédente rencontre aux Mèlèzes contre Bâle, des progrès ont toutefois été constatés, au niveau de l'état d'esprit surtout. On ne peut pas cette fois-ci reprocher à Daniel Dubois et ses camarades de n'avoir pas travaillé. Ils ont montré beaucoup de cœur. Mais cela n'a pas suffi. Ils ont en quelque sorte patiné la «tête dans un sac». Collectivement, ils se sont montrés médiocres. De toute la partie, ils n'ont finalement élaboré qu'une action digne de ce nom, une action qui a permis à Rohrbach, à la suite d'un magnifique travail préparatoire de Tschanz, d'ouvrir le score à la 11e minute.

IMPRÉCISIONS

Beaucoup trop crispés, jouant visiblement avec la peur au ventre, les Chaux-de-Fonniers ont fréquemment été imprécis. Ils ont raté un nombre incroyable de passes. Ils ont aussi été dans l'impossibilité de poser leur jeu dans le camp st-gallois.

Souvent bloqués à la ligne rouge à la ligne bleue, ils n'ont que très rarement pris à défaut le système défensif des visiteurs.

MARQUAGE SERRÉ

Ces derniers, pratiquant un marquage très serré, ont surtout cherché à détruire le jeu des Neuchâtelois. Par n'importe quels moyens, ils les ont empêché de construire. Pas de faute méchante mais des obstructions systématiques qui ont non seulement

sérieusement nui à la qualité du spectacle mais qui ont surtout déboussolé la formation chaux-de-fonnière.

Avec deux ou trois joueurs en forme, à commencer par les deux Canadiens et Laurent Stehlin, il est probable et même certain que les Chaux-de-Fonniers, à force de remettre sans cesse l'ouvrage sur le métier, seraient parvenus finalement à faire sauter le verrou st-gallois. Mais voilà...

La première ligne, qui devrait constituer le moteur de l'équipe, connaît actuellement une sérieuse baisse de régime. Samedi, elle ne s'est créée qu'un minimum d'occasions.

VAINE DOMINATION

Les Chaux-de-Fonniers ont pratiquement toujours eu l'initiative. Ils ont vainement dominé durant cinquante minutes. En s'imposant, ils n'auraient donc rien volé.

Uzwil ne s'est pas montré autrement dangereux. Il a marqué deux buts en profitant d'une mauvaise sortie de zone des Neuchâtelois (22e) et d'une mésentente entre McParland et Daniel Dubois (30e) qui a permis à Burkhard de s'en aller seul battre Fernandez.

Domage aussi que Rohrbach (44e) et surtout Niederhauser à deux minutes de la fin, n'aient pas pu concrétiser en se présentant absolument seul face à l'excellent Stoekli.

FERNANDEZ EN ÉVIDENCE

Dans les rangs chaux-de-fonniers, la satisfaction est venue du gardien. Mario Fernandez a en effet signé une performance digne d'éloges. A deux reprises (4e et 7e) il a notamment mis en échec Taylor qui se présentait seul face à lui. Il s'est aussi signalé par quelques arrêts spectaculaires. Il a

finalément été l'un des rares à émerger de la grisaille.

Patinoire des Mèlèzes: 2000 spectateurs.

Arbitres: MM. Bregy, Landry et Progin.

Pénalités: 1 x 2' contre La Chaux-de-Fonds et 4 x 2' contre Uzwil.

Buts: 11e Rohrbach (Tschanz) 1-0; 22e McLaren (Taylor) 1-1; 25e L. Stehlin (McParland) 2-1; 30e Burkhard (Niederer) 2-2.

La Chaux-de-Fonds: Fernandez; Prestidge, L. Dubois; Mouche (32e Niederhauser), McParland, L. Stehlin; D. Dubois, Gobat; Rohrbach, Tschanz, Bourquin; Goumaz; Vuille, Giambonini, Jeannin; Gertschen.

Uzwil: Stoekli; Morgenthaler, Bertschinger; McLaren, Taylor, Bühlmann; S. Leuenberger, Rausser; C. Leuenberger, Baier, Burkhard; Moser, Stucki; R. Leuenberger, Niederer, Fitze.

Notes: McLaren dispute son dernier match sous les couleurs st-galloises. M.D.



Gabriel Rohrbach (à droite) a ouvert le score pour le HCC.

(Photo Schneider)

«Ne pas céder au découragement»

Après cette nouvelle déconvenue, Jan Soukup a tenté d'expliquer les problèmes que rencontre actuellement son équipe. **Contre Uzwil, je ne peux pas reprocher à mes joueurs leur manque de travail. Ils se sont battus. Ils ont compris l'importance de cette rencontre dans la situation présente. Ils ont malheureusement abordé ce rendez-vous beaucoup trop crispés, l'estomac noué. Ils en ont perdu leurs moyens. J'ai l'intime conviction que les résultats que nous avons notamment obtenus contre Ajoie et Olten, ne sont pas le fruit du hasard. Mon équipe est capable de bien jouer. Elle a pour l'instant complètement perdu confiance en ses possibilités. C'est donc avant tout une question psychologique.**

Beaucoup de mes joueurs sont fragiles moralement. Actuellement aussi, il nous manque un patron, un joueur capable de tirer les autres. Les deux étrangers devraient en mesure de tenir ce rôle. Mike McParland connaît de sérieux problèmes de santé. Il éprouve beaucoup de peine à respirer. Il va du reste se faire opérer mardi. J'espère que la

petite intervention qu'il va subir dans le nez va permettre de résoudre bien des problèmes. Mike Prestidge n'a non plus pas le rendement souhaité. Il est capable de faire mieux. Enfin, il y a Laurent Stehlin que je considère aussi comme l'un des moteurs de l'équipe. Pour l'heure, il est lui aussi au fond du trou physiquement. C'est normal. Il paie depuis deux semaines un très lourd tribut à son opération qui l'a empêché de se préparer cet été.

Et puis, il faut aussi admettre que les transferts réalisés, exception faite de Mario Fernandez, ne correspondent pas pour l'instant aux espérances. La situation présente me préoccupe beaucoup. Il ne faut pas oublier que la deuxième saison dans une nouvelle catégorie de jeu est souvent bien plus difficile que la première. Mais si chacun tire à la même corde, montre plus de sérieux encore, de discipline lors des matchs et des entraînements, je suis persuadé que nous avons les moyens de nous tirer d'affaire. Personne, dans tous les cas, ne doit céder au découragement. M.D.

Electrocuté en 20 secondes

En championnat de LNA

● BIENNE - FRIBOURG 5-2 (1-1 3-1 1-0)

Le hockey romand se porte bien. Merci. Cela suffit en deux mots pour résumer le comportement de Bienne et Gotteron, qui nous ont gratifié d'un spectacle à la fois attrayant et sans embûches.

Avec un duel Dupont-Sauvé explosif, celui de Poulin et Brasey remarquable également, puis l'égalité parfaite des deux gardiens, et finalement la débauche d'énergie affichée de part et d'autre, ceci démontre la valeur du hockey helvétique.

Le piège tendu par l'entraîneur Ohlson a failli réussir jusqu'au moment où les pénalités prirent un rôle important. En effet, à deux reprises jusqu'à la mi-match, Gotteron mena à la marque et, jusque-là, tous les espoirs fribourgeois étaient permis.

En supériorité numérique, Bienne a par contre refait son retard. Et lorsque la tornade biennoise fut bien huilée, c'est la 1ère et la 3e triplètes de la troupe de kinding qui a exécuté Sauvé et consorts sur la chaise électrique. En vingt secondes, plus précisément, le succès biennois s'est dessiné, pour ne plus être contesté.

A part sa seconde triplète, encore trop personnelle, Bienne a fait honneur à sa réputation. Fribourg a donc payé logiquement la

facture de l'équipe de l'avenir qui devient terriblement régulière et efficace cette saison.

Prenez l'exemple type de la ligne jeunesse emmenée par Aeschlimann, au sein de laquelle Dubois et Mattioni éclatent au fil des rencontres pour se mettre au diapason de celle dirigée par Dupont.

Parlons-en de cette fameuse ligne de parade biennoise, pour dire que le meilleur compteur du championnat a gommé la présence de son dauphin actuel, Sauvé, et que Leuenberger mériterait actuellement la présence de son coéquipier Kohler dans la nationale.

Le sélectionneur n'était pas présent samedi soir au stade de glace biennois, mais le no 28 biennois peut attendre sa sélection tout prochainement.

Patinoire de Bienne. 6209 spectateurs.

Arbitres Tschanz, Schneiter-Zimmermann.

Buts: 8' Rottaris (Rotzetter, Kaltenbacher) 0-1; 20' Dupont (Kohler, Leuenberger) 1-1; 25' Montandon (Lüdi) 1-2; 33' Dupont (Rüedi) 2-2; 33' Aeschlimann (Mattioni, Dubois) 3-2; 35' Kohler (Dupont, Poulin) 4-2; 48' Poulin (Cattaruzza, Dupont) 5-2.

Pénalités: 3 x 2' contre Bienne, 2 x 2' contre Fribourg. René Perret

Suisse - URSS: sans Mazzoleni

Capitaine de l'équipe de Suisse, le Davosien Fausto Mazzoleni a dû renoncer définitivement à une sélection pour la rencontre face à l'URSS. L'arrière souffre toujours d'une blessure à une épaule. Autre incertitude: la présence de Patrice Brasey.

L'arrière de Fribourg Gottéron a joué contre Bienne avec une protection spéciale. Pour lui, tout comme pour Gaëtan Boucher, l'entraîneur national Simon Schenk ne prendra la décision de sélection ou non que mardi. (si)

Sur les patinoires de ligue nationale

LNA

● LUGANO - BERNE 3-1 (0-1 1-0 2-0)

Resega: 5100 spectateurs.

Arbitres: MM. Hirschi, Stalder, Kunz.

Buts: 16' Vondal (Hotz) 0-1; 32' Vrabec (Johansson) 1-1; 45' Eloranta (Johansson) 2-1, 52' Walder (Massy) 3-1.

Pénalités: 2 x 2' contre Lugano; 3 x 2' contre Berne.

● KLOTEN - DAVOS 5-1 (2-1 0-0 3-0)

Schluefweg: 7500 spectateurs (guichets fermés).

Arbitres: MM. Frey, Kunz, Cléménçon.

Buts: 6' Celio 1-0; 12' Thöny (Claude Soguel) 1-1; 19' Wäger (Mongrain) 2-1; 43' Mongrain (Wäger) 3-1; 51' Hollenstein (Celio) 4-1; 57' Bruderer (Wick) 5-1.

Pénalités: 7 x 2' + 5' (Rauch) contre Kloten; 9 x 2' + 5' (Brodmann) contre Davos.

● ZOUG - LANGNAU 5-2 (2-0 1-1 2-1)

Herti: 5887 spectateurs.

Arbitres: MM. Stauffer, Biollay, Hugentobler.

Buts: 7' Stoffel (Tschanz, Fontana) 1-0; 13' Colin Müller (Burkart) 2-0; 25' Laurence 3-0; 26' Moser (Meyer) 3-1; 43' Stoffel (Fontana) 4-1; 44' Amsler (Colin Müller) 5-1; 58' Geddes (Moser) 5-2.

Pénalités: 6 x 2' contre Zoug; 7 x 2' contre Langnau.

Notes: Simmen retient un penalty de Geddes à la 50e minute.

● SIERRE - AMBRI-PIOTTA 1-6 (0-2 1-1 0-3)

Graben: 4250 spectateurs.

Arbitres: MM. Vögtlin, Dolder, Stettler.

Buts: 8' Derlago (Honegger) 0-1, 8' Filippo Celio 0-2; 22' McEwen 1-2; 35' Fransioli (Kölliker, expulsion Jäggi) 1-3; 50' Fransioli 1-4; 52' Bärtschi (Lindemann, McCourt) 1-5; 57' Fransioli (Kasznycki, Derlago) 1-6.

Pénalités: 4 x 2' contre Sierre; 3 x 2' contre Ambri.

Notes: Sierre sans Boucher (blessé), Ambri sans Antisin (blessé), Peter Johansson, le nouvel entraîneur de Sierre, dans la tribune.

● BIENNE - FRIBOURG-GOTTÉRON 5-2 (1-1 3-1 1-0)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Lugano	15	12	2	1	79	43 26
2. Kloten	16	13	0	3	106	40 26
3. Bienne	15	9	2	4	66	56 20
4. Davos	16	9	2	5	73	60 20

5. Ambri	16	8	3	5	80	53 19
6. Zoug	16	8	1	7	65	75 17
7. Fribourg	16	4	1	11	73	94 9
8. Berne	16	3	2	11	53	76 8

9. Langnau	16	2	3	11	65	115 7
10. Sierre	16	2	2	12	50	98 6

LNB

● LA CHAUX-DE-FONDS - UZWIL 2-2 (1-0 1-2 0-0)

● OLTEN - AJOIE 8-3 (3-2 2-1 3-0)

● COIRE - ZURICH 5-4 (4-1 1-2 0-1)

Hallenstadion: 2000 spectateurs. Arbitres: MM. Pahud, Ghiggia, Fahrny.

Buts: 7' Lavoie (Young) 1-0; 8' B Gredig (Lang) 2-0; 12' Lavoie 3-0; 14' Lavoie (Alex Wittmann) 4-0; 17' Weber (Tuchimaa) 4-1; 22' Eberhard 4-2; 28' Alex Wittmann (Lavoie) 5-2; 40' Meier

(Eberhard) 5-3; 52' Weber (Tuohimaa) 5-4.

Pénalités: 5 x 2' contre Coire; 3 x 2' contre Zurich.

● HERISAU - MARTIGNY 9-4 (2-4 5-0 2-0)

Centre sportif: 1330 spectateurs. Arbitres: MM. Eigenmann, Zeller, Huwyler.

Buts: 12' Mauron (Nussberger) 0-1; 13' Aebersold 0-2; 14' Cranston 1-2; 15' Nussberger (Mauron) 1-3; 17' Heiniger 2-3; 20' Pleschberger (Gagnon) 2-4; 22' Thompson (Eugster) 3-4; 25' Nater (Thompson) 4-4; 27' Giacomelli (Ivan Griga) 5-4; 31' Thompson (Cranston) 6-4; 33' Thompson 7-4; 43' Cranston (Thompson) 8-4; 54' Thompson (Nater, Cranston) 9-4.

Pénalités: 3 x 2' contre Herisau; 6 x 2' contre Martigny.

● BÂLE - RAPPERSWIL 3-2 (0-0 1-2 2-0)

Margarethenpark: 1400 spectateurs.

Arbitres: MM. Robyr, Schmid, Künzi.

Buts: 23' Rautakallio (Grissmann) 0-1; 34' Brüttsch (Markus Schüpbach) 1-1; 37' Dobler 1-2; 47' Brown (Hermann) 2-2; 54' Bleuer 3-2.

Pénalités: 4 x 2' + 10' (Brown) contre Bâle; 7 x 2' contre Rapperswil-Jona.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Ajoie	16	11	1	4	76	57 23
2. Zurich	16	9	2	5	92	66 20
3. Olten	16	9	1	6	77	63 19
4. Rappers.	16	8	2	6	72	51 18
5. Herisau	16	8	2	6	71	63 18
6. Coire	16	7	1	8	64	67 15
7. Uzwil	16	6	3	7	56	63 15
8. Chx-Fds	16	4	4	8	63	80 12
9. Martigny	16	5	2	9	54	76 12
10. Bâle	16	4	0	12	50	84 8

Olten: l'anti-Ajoie

L'intimidation soleuroise vient à bout des Ajoulots

Sur le plan comptable, la défaite des Ajoulots n'a rien de grave. Sur la manière non plus, car les Soleurois se sont montrés supérieurs. Allison notamment se montra très en verve. Dommage qu'il affectionne aussi la provocation. Christophe Berdat, la victime, n'est pas tombé dans le panneau. Leblanc, Métivier ou Wahl surmontèrent moins bien l'épreuve, à laquelle Ruhnke et l'arbitre les ont soumis.

Ruhnke d'abord, qui continue de prôner un hockey sur glace basé sur l'affrontement individuel et sur l'exploitation de toutes les combines pour déboussoler l'adversaire.

L'arbitre ensuite, souvent abusé, qui s'est notamment illustré en validant un but alors que le puck n'avait qu'effleuré la ligne. C'était le premier but, et dès lors Ajoie avait perdu toute sa jouerie.

ABSENCE DE WAHL

Dans ces conditions, Ajoie n'a jamais trouvé sa cohésion. Seules quelques escarmouches individuelles et souvent venues de l'arrière permettaient aux Ajoulots d'y croire encore.

Cela jusqu'à la moitié du troisième tiers-temps, quant l'écart devenait insurmontable. Olten profitait de la désorganisation ajoilote et des quelques « absences » de Wahl pour s'envoler.

Il montrait aussi que le hockey sur glace ne lui était pas inconnu. Dommage que, pour le pratiquer, les Soleurois se donnent l'avantage de l'intimidation made in Ruhnke. A ce jeu-là, les Ajoulots sont perdants.

Dès que le jeu sort des règles de l'art, comme au match aller contre Olten ou à La Chaux-de-Fonds, Ajoie perd une grande partie de ses moyens.

BAGARRES

La sérénité de Sembinielli et Baechler, impériaux samedi, ne suf-

fit plus. Leblanc a craqué en envoyant au tapis Castellani. Anicroche qui déclencha une bagarre de quelques minutes. Résultat: cinq minutes à chacun.

Métivier se retrouva dix minutes en prison. Il n'a pas dû être verbalement très tendre avec un arbitre, auquel on ne pourra que reprocher de ne pas être assez sûr en ligue nationale pour constater tous les moyens illicites que Ruhnke tient dans sa valise.

En jouant donc près d'un tiers sans ses deux étrangers, Ajoie se trouvait bien mal loti pour réduire l'écart. L'impossibilité pour les Ajoulots de présenter leur jeu habituel donna des ailes aux Soleurois, qui ont donc infligé la plus sévère défaite de la saison au leader.

Olten s'est bien confirmé comme l'anti-Ajoie, la seule équipe contre laquelle l'équipe de Beaulieu n'a pas encore gagné.

Olten: Grieder; Koller, Nideroest; Muller, Morrison, Witschi; Schneeberger, Hofmann; Sutter, Roetheli, Doderer; Gull, Castellani; Loertscher, Allison, Graf.

Wahl: Baechler, Sembinielli; Grand, Lechenne, Leblanc; Forster, Schmid; Maurer, Berdat, Métivier; Rohrbach; Kohler, Meier, Morel.

Arbitres: MM. Reist, Donati et Vaccini.

Buts: 3e Sembinielli (Baechler) 0-1; 5e Allison 1-1; 7e Allison 2-1; 9e Leblanc (Sembinielli - 4 contre 4) 2-2; 13e Nideroest 3-2; 25e Allison (Schneeberger) 4-2; 32e Baechler (Leblanc - 5 contre 4) 4-3; 37e Graf 5-3; 47e Allison 6-3; 54e Loertscher (4 contre 3) 7-3; 59e Lauper 8-3.

Notes: patinoire d'Olten: 3850 spectateurs.

Pénalités: 8 x 2' + 1 x 5' (Castellani) contre Olten; 5 x 2' + 1 x 5' (Leblanc) et 1 x 10' (Métivier) contre Ajoie.

(gham)

Suspense au rendez-vous

Choc au sommet en deuxième ligue

● LE LOCLE - SAINT-IMIER 6-3 (1-2 4-1 1-0)

Les rencontres se suivent et se ressemblent pour le HC Le Locle. Une nouvelle victoire tout à fait méritée face au co-leader Saint-Imier, qui lui fait prendre une avance confortable sur le classement général. Un superbe match conduit à un train d'enfer et de surcroît bien équilibré qui n'a pas déçu les quelque 140 spectateurs présents. Deux pénalités et deux buts annulés ont coûté très cher aux Imériens.

Quel suspense! Les antagonistes se sont battus de la première à la dernière minute, mettant à maintes reprises les gardiens à rude épreuve. Les Bernois sont partis très fort et ont mené successivement et en un temps record deux actions qui ont abouti. Il leur aurait fallu continuer sur cette lancée mais, les maîtres de céans - après un léger découragement (beaucoup de tirs de la ligne bleue sans grande chance de réussite) - ne l'entendaient pas de la sorte.

Dès l'abord du vingt médian, ils ont mis les bouchées doubles en égalisant, puis en prenant deux longueurs d'avance. Leur tactique de suivre le jeu jusqu'au bout a été bénéfique. Empêcher l'adversaire de construire et d'organiser ses lignes a également payé. Un dernier soubresaut de leur part à la 29' ne leur a pas suffi pour inquiéter les « jaunes et rouges », qui ne sont pas restés sur la défensive continuant d'attaquer inlassablement.

MAUVAISE HUMEUR

Le but de la 52' par Vuillemez (le quatrième de la soirée!) a certainement été le coup de grâce. Difficile dès lors de remonter, mais pas impossible. Toutefois, les visiteurs n'y sont pas parvenus se trouvant peut-être un peu désavantagés face aux conditions météorologiques (neige incessante). De plus, le public se serait volontiers passé des excès de mauvaise humeur du portier Boschetti. La pilule pour lui est bien

sûr pénible à avaler, mais ça n'est pas une raison...

Depuis le début de ce championnat, les Loclois n'ont cessé d'évoluer. Ils ont pratiqué un jeu efficace, collectif et rapide qui a sans conteste contribué à leur supériorité. Pour leur part, les Imériens retournent momentanément dans le rang. La chance n'a pas été de leur côté l'autre soir, mais ils n'ont certainement pas dit leur dernier mot.

Buts: 3' Houriet 0-1; 4' Dubois (Marti) 0-2; 17' Vuillemez (Turler) 1-2; 22' Raval 2-2; 23' Girard (Boiteux) 3-2; 25' Vuillemez (Raval) 4-2; 29' Dubois (Houriet) 4-3; 35' Vuillemez 5-3; 52' Vuillemez 6-3.

Arbitres: MM. Emery et Ehrler.

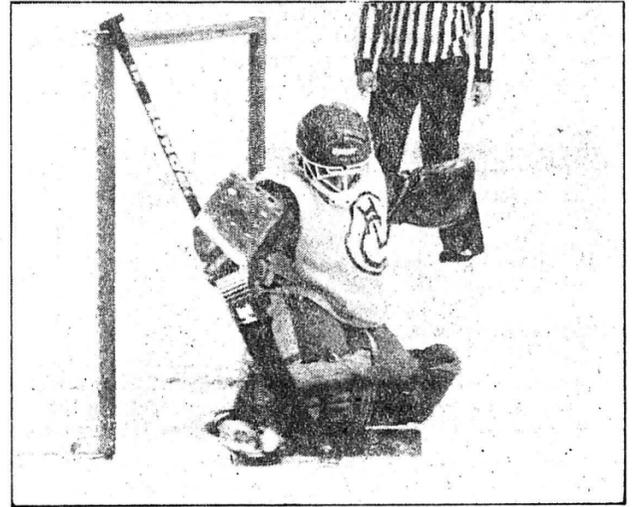
Notes: patinoire du Communal au Locle, 140 spectateurs. Neige tout au long de la rencontre, glace peu glissante. Le Loclois Barbezat s'est blessé en cours de match.

Pénalités: 3 x 2' contre Le Locle et 5 x 2' contre Saint-Imier.

Le Locle: Perrenoud; Kaufmann, Deluigi; Geinoz, Kolly; Girard, Turler, Deruns; Juvet, Raval, Vuillemez; Pilorget, Boiteux, Barbezat. Entraîneur: Charles De la Reussille.

Saint-Imier: Boschetti; Dupertuis, Moser; Jakob, Tanner; T. Vuilleumier, Robert; Wyssen, Houriet, Neininger; Dubois, Marti, Brunner; Prysi, Ogi, Y. Vuilleumier; Monnerat. 59' Zeller remplace Boschetti dans les buts. Entraîneur: Tony Neininger.

PAF



Perrenoud, le gardien loclois, a été mis à rude épreuve. (Photo Schneider)

LE SPORT EN BREF



Football

Benfica limoge son entraîneur

Benfica Lisbonne a décidé de limoger son entraîneur danois Ebbe Skovdahl. Le président du club, M. Joao Santos, a indiqué que l'entraîneur-adjoint et ancien joueur Toni prendra d'une manière a priori provisoire la place du technicien danois. Après douze journées de championnat, Benfica Lisbonne, champion du Portugal en titre, se trouve à cinq points du leader, le FC Porto.



Boxe

Reeson conserve son titre

Le Britannique Sammy Reeson a conservé son titre de champion d'Europe des poids lourds-légers, en battant son challenger, le Belge d'origine italienne Luigi Ricci, par k.-o. à la septième reprise d'un combat prévu en douze rounds, qui s'est déroulé à Windsor, à l'ouest de Londres. Reeson défait pour la première fois un titre conquis aux dépens de l'Allemand de l'Ouest Manfred Jassman, battu aux points le 22 avril dernier à Londres.

Du Plooy malmené

L'ancien champion du monde des poids lourds (WBA), l'Américain Mike Weaver, a battu l'espoir sud-africain blanc Johnny du Plooy, par abandon à l'appel de la septième reprise d'un combat prévu en dix rounds, au Rand Stadium de Johannesburg, devant 10.000 spectateurs. Du Plooy (23 ans) a ainsi concédé la première défaite de sa carrière, en dix-huit combats.

Facile pour Lalonde

Le Canadien Donny Lalonde est devenu champion du monde des poids lourds-légers (WBC) en battant pr k.-O. au 2e round le vétéran américain Eddie Davis (36 ans). La couronne mondiale était vacante après le changement de catégorie de Thomas Hearns.

● MOUTIER - MONTHEY 6-6 (0-2 4-2 2-2)

Match à suspense samedi soir à la patinoire prévôtoise, devant 500 personnes, où Moutier a remporté son premier point de la saison. Mais ce fut très difficile.

Moutier, face à Monthey, équipe dirigée par Hans Uttinger, un de ses anciens entraîneurs, fut mené à la marque à la 28e minute par 0-4.

Egalisation sur le fil

Le changement du gardien donna confiance aux Prévôtois qui, en sept minutes, réussirent l'exploit d'égaliser. Les joueurs valaisans continuèrent à profiter des contres pour marquer à nouveau deux buts et tout était à refaire.

C'est dans la joie et l'allégresse

générale qu'à vingt secondes de la fin l'arrière Hofmann marqua son deuxième but de la soirée, donnant un point - le premier de la saison - à son club.

Buts: marqueurs pour Moutier: Gygax, Charmillot, Sanglard, Hofmann (2), Baragano). Pour Mon-

they: Debons (2), Mayor (2), Krattiger (2).

Arbitres: MM. Berner, Frioud, Mirabile.

Pénalités: 6 x 2' contre Monthey; 3 x 2' contre Moutier.

Moutier: Unternaher (33e Allemann); Terrier, Scheggia, De Cola, Jeanrenaud, Sanglard, Carmillot, Gygax, Hofmann, Baragano, Kaufmann, Seuret, Danelluzzi, Kohler, Fluri, Eberli, Gurtner. (kr)

Dans les ligues inférieures

Première ligue

GROUPE 1	
Küssnacht a. R. - Arosa	2-6
Urdorf - Winterthour	5-1
Dübendorf - Faido	9-3
Küssnacht - Wil	5-2
Bülach - Weinfelden	2-2
St-Moritz - Mittelrheintal	4-7
CLASSEMENT	
J	G N P Buts Pt
1. Bülach	7 5 2 0 47-21 12
2. Küssnacht	7 6 0 1 40-30 12
3. Dübendorf	7 4 2 1 36-18 10
4. Arosa	7 5 0 2 29-20 10
5. Urdorf	7 4 1 2 32-24 9
6. Wil	7 4 1 2 26-22 9
7. Winterthour	7 3 0 4 37-25 6
8. Weinfelden	7 2 2 3 26-29 6
9. St-Moritz	7 2 1 4 34-31 5
10. Mittel-tal	7 1 0 6 22-41 2
11. Faido	7 1 0 6 23-55 2
12. Küssn. a.R.	7 0 1 6 26-62 1
GROUPE 2	
Münchenbuchsee - Adelboden	4-0
Thoune - Berthoud	3-4
Langenthal - Grindelwald	5-2
Soleure - Zuzgen	3-3
Lucerne - Lyss	4-11
Worb - Wiki	5-8

CLASSEMENT

J	G	N	P	Buts	Pt
1. Lyss	7	5	2	0	52-21 12
2. Grindelwald	7	6	0	1	50-25 12
3. Wiki	7	5	1	1	55-21 11
4. Langenthal	7	5	0	2	44-22 10
5. Berthoud	7	3	2	2	36-35 8
6. Soleure	7	3	1	3	32-31 7
7. Adelboden	7	3	1	3	32-48 7
8. Zuzgen	7	2	1	4	30-34 5
9. Thoune	7	1	2	4	23-20 4
10. Worb	7	2	0	5	32-56 4
11. Münch'see	7	2	0	5	22-58 4
12. Lucerne	7	0	0	7	23-60 0
GROUPE 3					
Star Lausanne - Lausanne	1-8				
Yverdon - Champéry	3-4				
Viège - Forward Morges	12-1				
Fleurier - GE Servette	2-11				
Moutier - Monthey	6-6				
CLASSEMENT					
J	G	N	P	Buts	Pt
1. Lausanne	7	7	0	0	53-21 14
2. Viège	7	5	1	1	56-18 11
3. Neuchâtel	6	4	2	0	34-21 10
4. GE Servette	7	5	0	2	51-14 10
5. Champéry	7	4	1	2	31-35 9
6. Yverdon	6	4	0	2	28-21 8
7. Monthey	6	1	1	4	25-39 3
8. Fleurier	6	1	1	4	33-48 3
9. F. Morges	7	1	0	6	17-54 2
10. Star LS	6	0	1	5	20-40 1
11. Moutier	7	0	1	6	20-47 1

Deuxième ligue

Le Locle - St-Imier	6-3
Court - Tramelan	5-2
Tavannes - Université	5-5
Noiraigue - Star Chx-de-Fds	5-9
CLASSEMENT	
J	G N P Buts Pt
1. Le Locle	6 6 0 0 42-21 12
2. Star Chx-de-Fds	6 5 0 1 54-26 10
3. Court	6 5 0 1 34-18 10
4. St-Imier	6 4 1 1 41-18 9
5. Unterstadt	6 3 0 3 24-26 6
6. Tavannes	6 1 2 3 23-45 4
7. Star Fribourg	6 1 1 4 40-49 3
8. Tramelan	6 1 1 4 18-28 3
9. Université	6 1 1 4 21-33 3
10. Noiraigue	6 0 0 6 18-51 0
Troisième ligue	
GROUPE 9	
Moutier II - Laufon	11-2
Tramelan II - Fr.-Montagnes	2-2
Bassecourt - Courrendlin	4-7
CLASSEMENT	
J	G N P Buts Pt
1. Moutier II	4 4 0 0 31-14 8
2. Fr.-Montagnes	4 3 1 0 27-7 7
3. Allaine	3 3 0 0 54-4 6
4. Tramelan II	4 1 1 2 17-41 3
5. Crémines	3 1 0 2 10-17 2
6. Courrendlin	4 1 0 3 15-30 2
7. Laufon	4 1 0 3 11-28 2
8. Bassecourt	4 0 0 4 17-41 0
GROUPE 10	
Savagnier - Mont.-Corcelles	5-7
Les Brenets - Couvet	2-9
La Brévine - Corgémont	3-5

CLASSEMENT

1. Couvet	4 4 0 0 42-11 8
2. Corgémont	4 3 1 0 25-11 7
3. Serrières-Pes.	3 3 0 0 20-9 6
4. Mont.-Corcelles	4 2 0 2 17-36 4
5. Savagnier	4 1 1 2 22-26 3
6. Brévine	4 0 1 3 14-24 1
7. Les Brenets	4 0 1 3 8-25 1
8. Les Pts-de-Martel	3 0 0 3 11-17 0
Quatrième ligue	
GROUPE 9A	
Tavannes II - Saicourt	6-6
Tramelan III - Sonceboz	3-4
Corgémont III - Reuchenette	6-4
CLASSEMENT	
J	G N P Buts Pt
1. Reconvilier	3 3 0 0 24-12 6
2. Sonceboz	4 3 0 1 21-18 6
3. Corgémont III	4 2 1 1 25-20 5
4. Tramelan III	4 2 0 2 24-21 4
5. Le Fuet-Bellelay	3 1 1 1 17-20 3
6. Tavannes II	4 1 1 2 24-25 3
7. Reuchenette	4 1 0 3 15-22 2
8. Saicourt	4 0 1 3 18-30 1
GROUPE 9 B	
Courtéelle - Delémont	6-3
Fr.-Montagnes II - Plat.-Diesse	6-5
Les Breuleux - Crémines	11-1
Courrendlin II - Glovelier	6-8

CLASSEMENT

1. Courtéelle	4 4 0 0 30-7 8
2. Fr.-Montagnes-II	4 4 0 0 26-12 8
3. Les Breuleux	4 3 0 1 34-11 6
4. Plat.-Diesse	4 2 1 1 29-15 5
5. Delémont	4 1 1 2 17-16 3
6. Glovelier	4 1 0 3 14-40 2
7. Crémines	4 0 0 4 5-25 0
8. Courrendlin II	4 0 0 4 14-43 0
GROUPE 10A	
Dombresson - Le Landeron	3-6
St. Chx-de-Fds II - Les Pts-de-Martel	5-2
CLASSEMENT	
J	G N P Buts Pt
1. St. Chx-de-Fds II	4 3 1 0 23-16 7
2. Le Verger	4 3 0 1 37-15 6
3. Serrières-Pes. II	4 3 0 1 28-25 6
4. Le Landeron	4 2 1 1 28-21 5
5. Marin-Sports	3 2 0 1 23-18 4
6. Dombresson	4 1 0 3 18-20 2
7. Couvet II	3 0 0 3 7-25 0
8. Les Pts-de-Martel	4 0 0 4 13-37 0
GROUPE 10B	
Cortébert - Court II	2-4
Corgémont II - Courtelary	2-9
Saint-Imier II - Plat.-Diesse II	18-2
CLASSEMENT	
J	G N P Buts Pt
1. Saint-Imier-II	4 3 1 0 41-22 7
2. Sonvilier	2 2 0 0 15-5 4
3. Courtelary	3 2 0 1 28-12 4
4. Cortébert	4 2 0 2 25-19 4
5. Court II	2 1 0 1 10-8 3
6. Plat.-Diesse II	3 0 0 3 6-39 0
7. Corgémont II	4 0 0 4 11-31 0

(si)

GRAND CONCOURS

Entre le 1er et le 31 décembre 1987 nous ferons paraître à plusieurs reprises des «cartes de jeu» (voir exemple) qu'il vous faudra découper et conserver soigneusement.

Avec les 52 cartes que vous aurez trouvées, vous pourrez alors reconstituer un slogan de dix mots. (Ce slogan est composé de grandes lettres; les petites lettres servent uniquement à annoncer la grande lettre suivante.) Notez le slogan sur la carte de participation ci-dessous, qui doit nous être retournée jusqu'au 10 janvier 1988.

1er prix:

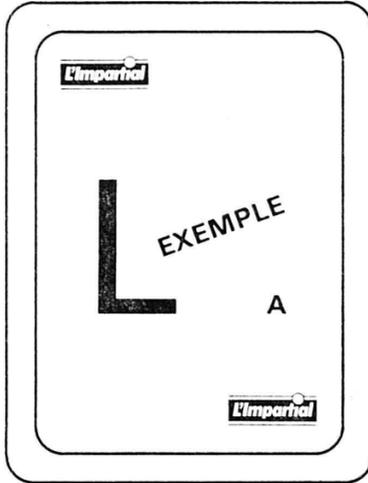
2 places gratuites pour le voyage 1988 des lecteurs de L'Impartial, organisation TCS La Chaux-de-Fonds.

2e prix:

Un bon voyage de Fr. 1000.- à échanger auprès du TCS La Chaux-de-Fonds, votre agence de voyages.

+ 50 prix de consolation.

Un tirage au sort contrôlé désignera les gagnants parmi les réponses exactes. Si vous n'êtes pas abonné, demandez notre service gracieux jusqu'au 31 décembre, et peut-être serez-vous parmi les heureux gagnants. Le personnel du Journal L'Impartial S.A. et leurs familles ne peuvent pas participer au concours.



Carte de participation

A retourner jusqu'au 10 janvier 1988

.....
 56

Envoyez votre réponse sur carte postale à l'adresse suivante:
 Journal L'Impartial, Service de promotion, case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds

L'Impartial dans votre boîte aux lettres pour seulement 56 cts par jour

Tout nouvel abonné pour 1988 (minimum 3 mois) reçoit le journal

GRATUITEMENT

pendant le mois de DÉCEMBRE 1987

Bulletin de souscription

Veillez m'adresser L'Impartial gratuitement jusqu'au 31 décembre 1987 et me considérer comme nouvel abonné dès le 1er janvier 1988. Mode de paiement: par 3 - 6 - 12 mois.*

Nom et prénom: _____

Profession: _____

Rue: _____

No et localité: _____

Signature: _____

Abonnements: 12 mois, Fr. 172.-
 6 mois, Fr. 89.50
 3 mois, Fr. 47.-



* Prière d'indiquer clairement l'abonnement désiré en biffant ce qui ne convient pas.

Bulletin à retourner à l'administration de L'Impartial
 2301 La Chaux-de-Fonds



VOYAGES

un service personnalisé et soigné

Avenue Léopold-Robert 102
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/232 484

A louer ou éventuellement à vendre

locaux industriels centrés

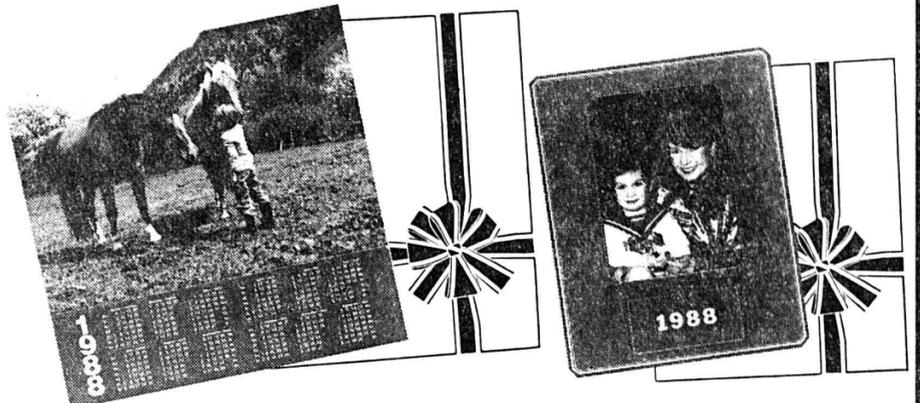
d'une surface totale de 3 500 m² pouvant être fractionnés selon entente.

Pour tous renseignements, s'adresser à:

l'Etude Maurice Favre, Léopold-Robert 66,
 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 73 23.

En 1988, vos souvenirs inoubliables vivront un jour de plus. Une raison supplémentaire pour offrir des cadeaux-photo inédits.

CALENDRIER-PHOTO



Calendrier annuel avec photo 35 x 50 cm Fr. 30.-
 18 x 25 cm Fr. 15.-

Avec bloc mensuel et photo 18 x 25 cm Fr. 15.-
 13 x 18 cm Fr. 12.-

Dernier délai de commande pour Noël: 9.12.87

Dernier délai de commande pour Noël: 12.12.87

PUZZLE-PHOTO



35 x 50 cm, 360 pièces Fr. 30.-
 Dernier délai de commande pour Noël: 9.12.87

POSTERS



Diverses exécutions, 50 x 70 cm, dès Fr. 20.-
 35 x 50 cm, dès Fr. 12.50

Dernier délai de commande pour Noël: 12.12.87
 Avec montage: 9.12.87

Et pour présenter vos vœux de façon réellement personnelle:

CARTES DE VŒUX PHOTOGRAPHIQUES



10 exemplaires d'un seul sujet. La carte avec enveloppe Fr. 1.40

Dernier délai de commande pour Noël: 12.12.87

Carte double avec photo 9 x 13 cm, feuillet intercalaire et enveloppe Fr. 2.-

Le cadeau-photo original en emballage de fête.
Oui, à MIGROS.

PHOTO
M

Au-dessus du filet

Championnat suisse de volleyball

MESSIEURS

LNA, neuvième tour: Kôniz - Leysin 0-3 (7-15 10-15 14-16); Genève Elite - Lausanne UC 2-3 (11-15 15-9 9-15 15-9 13-15); Uni Bâle - Chênois 3-2 (15-12 15-12 7-15 15-6 12-15); Amriswil - Jona 3-2 (9-15 15-6 1-15 15-11 15-10).

Classement: 1. Chênois 10 matchs et 18 points; 2. Leysin 9-16; 3. Jona 9-12 (21-14); 4. Lausanne UC 9-12 (21-17); 5. Uni Bâle 9-6; 6. Genève Elite 9-4 (15-23); 7. Kôniz 9-4 (11-22); 8. Amriswil 10-2.

LNB, groupe ouest: Berne - Tattran Berne 3-1; Lutry - Bienne 3-1; Münsingen - Servette Star Onex 1-3; Noirmont - Colombier 0-3; Tramelan - Chênois 3-1.

Classement (6 matchs): 1. Colombier 12; 2. Tramelan 10; 3. Chênois 10.

DAMES

LNA, neuvième tour: Spada Academica Zurich - Uni Bâle 2-3 (7-15 15-4 4-15 15-7 3-15); Elite Uni Berne - Lausanne UC 0-3 (6-15 6-15 5-15); Bienne - Montana Lucerne 0-3 (5-15 2-15 14-16); GATT Genève - Lucerne 1-3 (5-15 15-11 14-16 5-15).

Classement: 1. Uni Bâle 9 matchs et 18 points; 2. Montant Lucerne 9-16; 3. Lucerne 10-16; 4. Lausanne UC 9-10; 5. GATT Genève 9-6; 6. Spada Academica Zurich 10-6; 7. Elite Uni Berne 9-2; 8. Bienne 9-0.

LNB, groupe ouest: Elite Uni Berne - Moudon 0-3; Uettligen - Fribourg 0-8; Montreux - Neuchâtel-Sports 3-2; Lausanne - Bâle 0-3; Thoune - Leysin 3-1.

Classement (6 matchs): 1. Bâle 12; 2. Fribourg 10; 3. Moudon 8. (si)

Halsall en vedette

A la Canada-Cup de natation

Déjà vainqueur du 100 m libre, Dano Halsall a encore tenu la vedette lors de la dernière journée de la Canada-Cup en petit bassin de vingt-cinq mètres, qui s'est achevée à Toronto. Le Genevois s'est en effet également imposé sur 50 mètres, dans le temps de 22''14, après avoir pris la troisième place du 50 mètres papillon. Par ailleurs, sa camarade de club Marie-Thérèse Armentero n'a été battue que par l'Américaine Dara Torres dans le 50 mètres libre des dames.

Pour sa part, Etienne Dagon a réussi, dans les séries du 100 m brasse, un «chrono» de

1'02''49. Mais lors de la finale, le Biennois de Genève n'est pas parvenu à accéder au podium. Cette finale a été remportée par le Canadien Victor Davis (1'02''19).

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Messieurs. 50 m libre: 1. Dano Halsall (S) 22''14. 50 m papillon: 1. Anthony Nesty (Sur) 24''58. Puis: 3. Halsall 24''90. 100 m papillon: 1. Marcel Gery (Can) 53''36; 2. Dano Halsall (S) 53''64.

Dames. 50 m libre: 1. Dara Torres (EU) 25''58; 2. Marie-Thérèse Armentero (S) 25''80. (si)

Suisses à l'honneur

Courses nordiques en Norvège

Les Grisons Giachem Guidon et Karin Thomas sont en forme en ce début de saison. A Bjerkre, en Norvège, les deux fondeurs helvétiques se sont respectivement imposés sur 18 et 9 km (style libre).

Battu la veille sur 15 km (style classique) par le Suédois Gunde Svan et le Norvégien Vegard Ulvang, Guidon a dominé toute l'élite norvégienne et le Suédois Thomas Wassberg. Karin Thomas a, quant à elle, devancé la Norvégienne Trude Dybendahl de 51 secondes. Un écart considérable! Messieurs, 18 km (style libre):

1. Giachem Guidon (S) 40'41''; 2. Tor Hakon Holte (Nor) 40'53''; 3. Geir Holte (Nor) 41'09''; 4. Arne Vidar Olsen (Nor) et Per Knut Aland (Nor) 41'45''; 6. Age Skinstad (Nor) 41'36''; 7. Markus Fährdrich (S) 41'39''; 8. Hansluzi Kindschi (S) 41'45''; 9. Jeremias Wigger (S) 41'46''; 10. Thomas Wassberg (Suè) 41'52''. Puis: 13. Battista Bovisi (S) 41'58''; 15. Jürg Capol (S) 42'19''.

Dames, 9 km (style libre): 1. Karin Thomas (S) 22'55''; 2. Trude Dybendahl (Nor) 23'46''; 3. Anne Elvebakk (Nor). (si)

La Suisse échoue

CE féminin en salle de tennis

En battant la Hollande, en finale de 1re division, à Malmoe, par 2-1, la France a conquis le titre de champion d'Europe féminin en salle des nations.

En 2e division, à Schruns (Aut), c'est l'URSS qui a triomphé. Les Soviétiques ont d'abord disposé de la Suisse par 3-0 avant de battre, en finale, la Belgique par 2-1.

Les Suissesses ont été nettement inférieures aux Soviétiques, s'inclinant aussi six sets à rien et 36 jeux à 9.

Le championnat d'Europe féminin en salle des nations.

1re division, à Malmoe. Finale: France-Hollande 2-1.

2e division, à Schruns (Aut). Finale: URSS-Belgique 2-1. Tour préliminaire. Gr. 1: URSS-Suisse 3-0; Natalia Zvereva bat Emanuela Zardo 6-3 6-0. Larissa Savtchenko bat Eva Krapf 6-2 6-2. Zvereva-Savtchenko battent Zardo-Mareke Plocher 6-1 6-1. (si)

Moreno s'impose

Le Mexicain Augustin Moreno a remporté le tournoi du Swiss Satellite-Circuit d'Ostermundigen en battant en finale le Français Olivier Delaitre, le «tombeur» de Rolf Hertzog en demi-finale, par 6-2 6-3.

Avant le dernier tournoi, à Ecu- blens, l'Equatorien Hugo Nuñez

est en tête du classement général devant Moreno et Hertzog.

Ostermundigen. Swiss Satellite-Circuit, finales. Simple messieurs: Augustin Moreno (Mex) bat Olivier Delaitre (Fr) 6-2 6-3. Doubles messieurs: Heiner Moraing-Miguel Nido (RFA-Porto-Rico) battent Wojtek Kowalsky-Hugo Nuñez (Pol-Equ) 6-4 6-4.

Rambo sort ses griffes

Alberto Tomba réussit le doublé à Sestrières

On a pu croire un court instant, dimanche à Sestrières, que les Suisses allaient rejoindre les Autrichiens au nombre des victoires en Coupe du monde masculine (128 à 127 actuellement en faveur de l'Autriche). A la faveur d'une remarquable deuxième manche, le Valaisan Joël Gaspoz s'était hissé à la première place du classement provisoire, en réussissant ce qui allait rester, et de loin, le meilleur temps enregistré sur le second tracé.

L'italien Alberto Tomba et le Suédois Ingemar Stenmark sont cependant venus jouer les arbitres dans cette confrontation austro-suisse. Ils n'ont ni l'un ni l'autre réussi à faire mieux que Gaspoz mais l'avance qu'ils avaient prise dans la première manche leur a permis de reléguer le Suisse sur la troisième marche du podium.

Déjà vainqueur vendredi du slalom spécial, le puissant Alberto Tomba, «Rambo» pour ses coéquipiers, a récidivé avec un brio tout particulier. Il avait frôlé la chute peu avant l'arrivée de la première manche. Sans cet incident, il se serait sans aucun doute porté d'emblée en tête du classement provisoire, en lieu et place du surprenant Autrichien Helmut Mayer.

La frayeur qu'il s'était faite dans la première manche ne l'a pas empêché de prendre à nouveau tous les risques. Il le fallait pour battre un Stenmark très à son aise sur les deux tracés et auquel la victoire a finalement échappé pour neuf centièmes de secondes, Gaspoz se retrouvant pour sa part troisième à vingt-six centièmes.

Ce premier des six slaloms géants masculins qui figurent au pro-

gramme de la Coupe du monde masculine cette saison s'est couru sur deux parcours assez «tournants» plus proches de ceux d'un spécial que de celui d'un super-Géant. La deuxième manche s'est disputée dans des conditions particulièrement difficiles en raison de légères chutes de neige qui gênaient singulièrement la visibilité, sans qu'on puisse toutefois parler de conditions irrégulières.

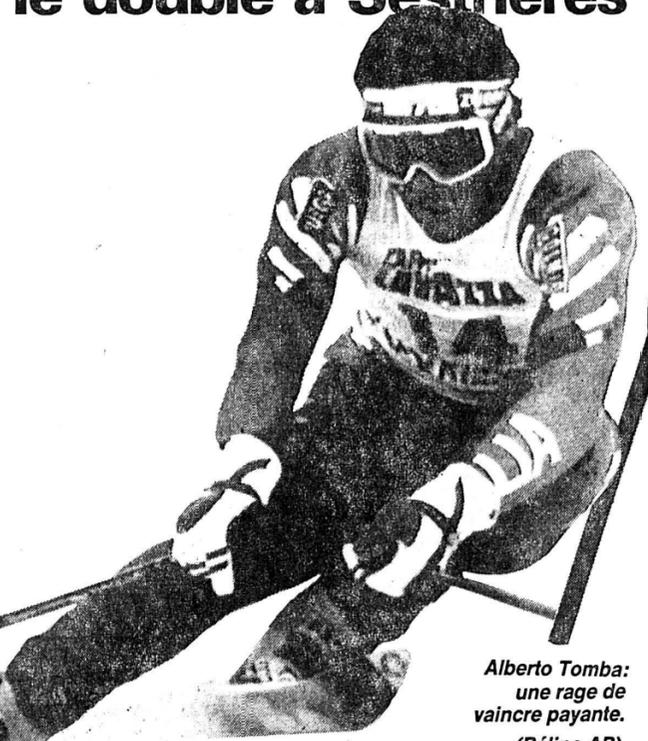
Neuvième de la Coupe du monde de slalom géant la saison dernière, Alberto Tomba avait jusqu'ici de la peine à réussir ses deux parcours et il avait dû se contenter de place d'honneur. Pour Joël Gaspoz, orfèvre en la matière, le Transalpin ne skie pas mieux que les autres mais il prend tous les risques, et quand il passe, ça fait très mal évidemment.

En ce qui le concerne, le champion de Morgins était assez satisfait de lui: Je me sentais vraiment bien aujourd'hui. Malgré

ma chute le spécial de vendredi m'avait donné confiance en mes moyens. J'ai joué le tout pour le tout dans la seconde manche et j'ai bien skié du haut en bas.

En fait, Gaspoz a réussi à tenir son rythme jusqu'au bout, contrairement à certains de ses adversaires. Et c'est ce qui lui a finalement permis de remonter de la sixième à la troisième place.

Avec deux autres skieurs dans les quinze premiers (Hans Pieren dixième et Martin Hangl onzième), le bilan suisse est honorable. Le grand battu fut cette fois



Alberto Tomba: une rage de vaincre payante. (Bélino AP)

Pirmin Zurbriggen qui, après une première manche décevante, en a connu une seconde qui l'était tout autant.

Le tenant de la Coupe du monde de slalom géant s'est ainsi retrouvé à la 23e place, juste devant le Luxembourgeois Marc Girardelli, 24e à seize centièmes du Haut-Valaisan. La saison ne fait certes que commencer mais il faudra désormais que Zurbriggen comme Girardelli mettent les bouchées doubles pour justifier leur rôle de favoris de la Coupe du monde face à un Alberto Tomba qui totalise déjà 50 points après deux courses seulement. (si)

Slalom géant masculin de Sestrières: 1. Alberto Tomba (It) 2'19''51; 2. Ingemar Stenmark (Su) à 0''09; 3. Joël Gaspoz (S) à 0''26; 4. Hlemut Mayer (Aut) à 0''67; 5. Ivano Camozzi (It) à 1''80; 6. Frank Wörndl (RFA) à 1''86; 7. Bernhard Gstrein (Aut) à 1''88; 8. Hans Enn (Aut) à 2''05; 9. Richard Pramotton (It) à 2''20; 10. Hans Pieren (S) à 2''36; 11. Martin Hangl (S) à 2''43; 12. Marco Tonazzi (It) à 2''51; 13. Robert Erlacher (It) à 2''61; 14. Markus Wasmeier (RFA) à 2''66; 15. Jonas Nilsson (Su) à 3''06. Puis les autres Suisses: 23. Pirmin Zurbriggen à 4''49; 26. Martin Knörri à 4''71. 30 coureurs classés.

Un appétit de loup

Sigrid Wolf remporte le super-G féminin de Sestrières

La confiance enfin retrouvée, une agressivité digne d'une slalomeuse et une trajectoire plus rectiligne que celles de ses rivales: il n'en a pas fallu plus à Sigrid Wolf (23 ans) pour sonner, dans le super-G de Sestrières, la charge d'une équipe d'Autriche, qui n'a sans doute pas fini de faire parler d'elle.

Victorieuse en mars dernier des deux descentes de Vail (Colorado), Sigrid Wolf a signé sur les pentes de la station italienne sa troisième victoire en Coupe du monde.

Six Autrichiennes figuraient parmi les quinze premières du slalom spécial de jeudi dernier, qui ouvrait la saison. Samedi, elles sont deux dans les trois premières, puisque Sylvia Eder a pris la

troisième place, derrière la Yougoslave Mateja Svet, déjà deuxième du slalom spécial et qui profite de sa grande forme actuellement pour prendre la tête du classement provisoire de la Coupe du monde féminine, devant l'Espagnole Blanca Fernandez-Ochoa, honorable sixième de ce super-G.

LE TALENT NE SUFFIT PAS

Ce succès de Sigrid Wolf ne constitue pas une surprise. Même si personne ne s'était trop inquiété de ses résultats dans la tournée nord-américaine. C'était la fin de saison et la Coupe du monde était jouée. Pourtant, sa cinquième place dans la descente préolympique, ses victoires dans les deux

épreuves de vitesse et ses deuxième et troisième places dans les super-G de Vail auraient dû attirer plus l'attention.

Il est vrai que Sigrid Wolf, entrée en trombe dans le «cirque blanc» en 1980, en terminant troisième de la descente de Saalbach, n'était plus remontée sur le podium jusqu'à l'hiver dernier. Elle avait cru que son talent suffirait. Je ne m'entraînais pas suffisamment, reconnaissait-elle d'ailleurs, et j'ai eu du mal à revenir.

DÉROUTE HELVÉTIQUE

Outre les Autrichiennes, cette course a fait des heureuses, avec les Allemandes de l'Ouest, qui ont placé cinq des leurs dans les

quinze premières. Et des victimes: les Suissesses, dont la première, Vreni Schneider, n'est que dixième et la seule «dans les points».

Jean-Pierre Fournier, l'entraîneur, Maria Walliser, la championne du monde en titre, et Michela Figini voulaient croire qu'il ne s'agissait que d'un accident de parcours. On manque toujours trois ou quatre courses par an, affirmait Jean-Pierre Fournier. Tout en soupirant: «Pourvu que celle-ci soit l'une d'entre elles...».

Il n'empêche qu'une fois de plus, cette piste de Sestrières n'aura guère convenu aux Suissesses. Il y a deux ans déjà, lors d'un super-G disputé dans la station italienne, on avait enregistré semblable déroute. A l'époque, Vreni Schneider déjà, en se classant 11e, et Erika Hess, 13e, avaient été les seules à «marquer».

Classement du super-G (1545 m, 485 m dén., 34 portes par Markus Murrmann-S): 1. Sigrid Wolf (Aut) 1'16''64; 2. Mateja Svet (You) à 0''05; 3. Sylvia Eder (Aut) à 1''06; 4. Michaela Gerg (RFA) à 1''07; 5. Deborah Compagnoni (It) à 1''21; 6. Blanca Fernandez-Ochoa (Esp) à 1''28; 7. Edith Thys (EU) à 1''29; 8. Christa Kinshofer-Gütlein (RFA) à 1''45; 9. Traudl Hächer (RFA) à 1''49; 10. Vreni Schneider (S) à 1''52. Puis les autres Suissesses: 17. Brigitte Oertli (S) à 1''80; 19. Michela Figini (S) à 1''85; 21. Marlies Specha à 2''26; 27. Maria Walliser à 2''61; 29. Heidi Zeller à 2''85; 31. Zoë Haas à 2''87; 36. Heidi Zurbriggen à 3''13; 40. Béatrice Gafner à 3''34; 67. Chantale Bournissen à 5''36. 85 concurrentes au départ, 82 classées.



Mateja Svet, Sigrid Wolf et Sylvia Eder (de gauche à droite): heureuses. (Bélino AP)

● offres d'emploi

Agent professionnel

Nous cherchons un collaborateur à former pour reprendre notre agence professionnelle de Saignelégier en vue d'assister et de conseiller notre importante clientèle privée et commerciale dans cette région.

Ce poste intéressant requiert un esprit d'initiative et de commerçant ainsi qu'un sens prononcé des responsabilités.

Il apporte indépendance et

Winterthur assurances, Agence générale, av. Léopold-Robert 53, 2300 La Chaux-de-Fonds.

sécurité à son titulaire dans un cadre de travail agréable.

Si vous vous intéressez à ce poste, nous vous offrons une formation de plusieurs mois, un revenu intéressant, en rapport avec vos capacités, ainsi que des prestations sociales étendues.

N'hésitez plus à nous adresser vos offres ou de prendre contact avec M. Marcel Bugnon (☎ 039/23 23 45).

winterthur
assurances

De nous, vous pouvez attendre plus.

Le Britannia Pub à La Chaux-de-Fonds

vous propose

1 semaine d'animation commerciale



du 30 novembre au 5 décembre 1987

Tous les jours, apéro-show
de 11 à 14 heures et de 17 à 20 heures

Chaque soir dès 20 heures,
un programme différent

Ambiance assurée par

SAMUEL, animateur régional



Attention !
Poupées, poupons
achetés dès Fr. 200.-
Aussi poussettes,
potagers, jouets et
objets même miniatu-
res. Achète également
bibelots et objets de
tout genre.
Avant 1930.
S. Forney,
☎ 038/31 75 19
ou 31 43,60
Déplacements.



A louer aux Ponts-de-Martel
**grand appartement
de 3 1/2 pièces**

dans maison individuelle. Possibilité d'une
chambre indépendante supplémentaire.
☎ 038/42 50 30

F. THORENS SA
CONSEILLERS JURIDIQUES ET IMMOBILIERS
2072 SAINT-BLAISE

A louer: à La Chaux-de-Fonds,
centre ville, immeuble Cinéma Corso,
du 1er décembre 1987 au 31 mai 1990
(bail à terme fixe):

**1 appartement
de 3 pièces**

avec cuisine équipée, salle de bains,
WC, loyer mensuel Fr. 700.-, plus
acompte sur les charges Fr. 150.-.

**1 appartement
de 1 pièce**

avec cuisine équipée, salle de bains,
WC, loyer mensuel Fr. 450.-, plus
acompte sur les charges Fr. 80.-.

local commercial

de 50 m², loyer mensuel Fr. 650.-,
plus acompte sur les charges Fr. 100.-.

local commercial

de 85 m², loyer mensuel Fr. 1000.-,
plus acompte sur les charges Fr. 180.-.

caves

de 50 m² environ,
loyer mensuel Fr. 200.-.

garage double

tempéré, loyer mensuel Fr. 240.-.

garage simple

tempéré, loyer mensuel Fr. 120.-.

TÉL. (038) 33 27 57

natural



Incroyable! – Offre choc – Israël

Aventure israélienne, ses lieux saints, son soleil, ses plages.
8 jours inoubliables en circuit

pour **Fr. 990.-** déjà

- Réservez au plus vite la date de votre choix.
A ce prix, les places sont limitées.
- Départs réguliers du 30 novembre au 22 février
(supplément Noël, Nouvel-An non inclus).

Agence
de voyages

natural

51, av. Léopold-Robert
(entrée rue D.-JeanRichard)
☎ 039/23 94 24

nouveau



nouveau

Différents tissus d'hiver	Fr. 2.-
Pantalons enfants en velours côtelé	Fr. 9.-
Chemises hommes en flanelle	Fr. 10.-
Jeans délavés femmes et hommes	Fr. 30.-

En vente uniquement à
La Chaux-de-Fonds, rue du Grenier 7

**ELLE N'A JAMAIS
ÉTÉ AUSSI AVANTAGEUSE.**



RENAULT 5 TL.

3 ou 5 portes, moteur à injection
1,4 litres, 60 ch/44 kW, cataly-
seur à 3 voies (US 83), rétrovi-
seur réglable de l'intérieur,
essuie-lunette arrière, feux
arrière de brouillard, bouchon
d'essence verrouillable. Tout
cet équipement - complété par
bien d'autres éléments - vous
est proposé à un prix absolu-

ment irrésistible. Passez donc
nous voir, c'est avec plaisir que
nous vous dévoilerons le tout
petit prix de votre prochaine
Renault Super 5 TL.



Garage Ruckstuhl SA, 54, F.-Courvoisier, ☎ 039/28 44 44, La Chaux-de-Fonds

Le Locle: Garage Cuenot, rue du Marais, ☎ 039/31 12 30

Les Ponts-de-Martel: Garage du Carrefour, Montandon SA, ☎ 039/37 11 23

Saint-Imier: Garage du Midi, ☎ 039/41 21 25

● finance

**Un prêt personnel de la Banque ORCA:
Le chemin le plus simple
pour l'argent liquide.**

Nous vous proposons une solution rapide, efficace et discrète
à vos problèmes d'argent. Passez nous voir, téléphonez-nous
ou envoyez-nous ce coupon à l'adresse ci-dessous.

Confidentiel

Je désire recevoir Fr. _____ Mensualité env. Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance _____ Etat civil _____

Rue _____ N°/Lieu _____

Habitant depuis _____ Tél. _____

Profession _____ Revenu mensuel _____

Date/Signature _____

Banque ORCA, ruelle W.-Mayor 2,
2001 Neuchâtel, tél. 038/25 44 25

D'autres succursales à: Genève, Lausanne,
Sion, Fribourg, Bâle et Zurich. H1



Société affiliée de l'UBS

Genève Servette trop fort en 1re ligue de hockey

LE SPORT EN BREF

● FLEURIER - GENÈVE
SERVETTE 2-1(0-1 1-4 1-6)

Sans doute la première rencontre de Fleurier où la différence de classe se fait autant sentir. Incontestablement, Servette est la formation la plus homogène et la plus physique que les Valonniers ont affrontée jusqu'ici. Dans tous les compartiments de jeu les Genevois ont été supérieurs, sauf peut-être dans les buts où Pierre-Alain Luthi a disputé une partie extraordinaire.

Comme face à Lausanne, les gars de l'entraîneur Jimmy Gaillard ont entamé la partie avec détermination, bien décidés à vendre chèrement leur peau.

LUTHI EN GRANDE FORME

Toutefois, si le score était aussi serré à la fin de la première période, c'est en grande partie grâce à l'excellente performance du portier Luthi qui, en plus d'être en grande forme, a su provoquer sa chance, qui se solda par quatre palets sur les montants et un sur la transversale durant la première période.

Ce dernier entendra encore à trois reprises le bruit du puck résonner sur ses montants jusqu'à la fin de la partie.

Sans doute sermonnés par Cadieux lors de la première pause, les gars du bout du Léman ont entamé la période centrale sur les chapeaux de roues, comptant après 10 secondes de jeu déjà.

Le premier but des Fleurisans ne faisait que retarder une échéance qui devenait inévitable au fil des minutes qui passaient.

Malgré leur volonté constante, les Neuchâtelois ont peu à peu plié l'échine, passant sous la coupe des visiteurs. Il convient de relever que l'apparition de Cadieux, qui n'avait pas évolué lors de la première période, n'est pas étrangère à l'évolution du score.

ÉCART CREUSÉ

Dans l'ultime période, malgré une résistance farouche des Fleurisans, les Genevois ont régulièrement creusé l'écart. Mais il leur fallut souvent s'y prendre à plusieurs reprises, multipliant les prouesses.

Cependant, à l'impossible nul n'est tenu. Le portier neuchâtelois, parfois masqué par ses défenseurs, ou abandonné par ces derniers, ne pouvait pas tout faire tout seul.

Le tort des Fleurisans réside sans doute dans le fait qu'ils se

sont confinés à détruire le jeu des Servettiens plutôt que d'essayer de construire des attaques contrôlées.

Il est vrai que la pression genevoise était très forte. Cependant, par trop de précipitation, les Neuchâtelois ont gaspillé le peu d'occasions dangereuses qu'ils s'étaient créées.

Fleurier: Luthi; Boehlen, Gilomen; Becerra, Jeanneret; Helfer, Ryser; Tissot, Rota, Tanner; Guerry, Pluquet, Weissbrodt; Bourquin, Gaillard, Anderegg; Crelier.

Genève Servette: Gygli; Koleff, Mercier; Ulrich, Gussetti; Hinni, Petey; Lingenhag, Regali, Schmid; Scherrer, Brugier, Odermatt; Bencic, Raymond, Staehli; Buff; Cadieux; Galley.

Buts: 1' Brugier (Scherrer-Odermatt) 0-1, 21' Regali (Mercier-Koleff) 0-2, 23' Bourquin (Gaillard) 2-1, 25' Mercier (Schmid) 1-3, 30' Scherrer (Ulrich) 1-4, 32' Scherrer (Brugier-Odermatt) 1-5, 45' Odermatt (Scherrer) 1-6, 46' Raymond (Cadieux-Buff) 1-7, 48' Gaillard (Rota) 2-7, 50' Lingenhag (Regali-Koleff) 2-8, 54' Lingenhag (Mercier) 2-9, 58' Odermatt (Scherrer) 2-10, 60' Cadieux (Buff-Raymond) 2-11.

Pénalités: 2 x 2' contre chaque équipe.

Arbitres: MM. Lischer, Galley, Furrer.

Notes: Patinoire de Belle-Roche, 400 spectateurs. Fleurier sans Morard et Grand (malades) et Lussu (blessé). Les deux équipes évoluent à trois blocs complets. (jyp)

JEUX

SPORT-TOTO
2 1 1 X X 2 1 1 X X 1 1 1

TOTO-X

4 - 9 - 24 - 31 - 32 - 35.
Numéro compl.: 22.

LOTÉRIE À NUMÉROS

17 - 25 - 35 - 36 - 42 - 44.
Numéro compl.: 2.

PARI MUTUEL ROMAND

Ordre d'arrivée des courses de dimanche

Course française

à Auteuil:
9 - 1 - 8 - 6 - 2 - 14 - 4.Course suisse à Yverdon:
8 - 15 - 6 - 13.

Non-partants: 4 - 7.



Football

Wilkins aux Glasgow Rangers

L'international anglais Ray Wilkins (31 ans), qui était arrivé au Paris Saint-Germain en juillet dernier, a signé un contrat avec les Glasgow Rangers. Graeme Souness, le manager-joueur du club champion d'Ecosse, s'est rendu en secret à Paris pour officialiser la signature de Wilkins. Côté écossais, on indique que le montant du transfert, d'une durée de deux ans, serait de l'ordre de 250.000 livres sterling.

Une quarantaine de supporters hospitalisés

Une quarantaine de supporters ont été hospitalisés à Edimbourg après qu'une bombe lacrymogène eut été lancée dans la foule, en seconde mi-temps de la rencontre Hibernian - Celtic Glasgow. Plusieurs milliers de personnes ont franchi les barrières de sécurité et envahi le terrain d'Easter Road pour échapper aux gaz lacrymogènes.



Athlétisme

Cinquième victoire de Délèze

Pierre Délèze a fêté sa cinquième victoire à l'occasion de la... cinquième édition de la course de Bâle. Le Valaisan, battu une semaine plus tôt à Bulle par le Français Lagadec, a cette fois parfaitement mené son affaire, se détachant à 500 mètres de la ligne en compagnie de Peter Wirz et Dietmar Millonig pour l'emporter au sprint. Chez les dames, Cornelia Bürki a signé sa quatrième victoire tout en améliorant de plus de 30 secondes son record du parcours.

Tous les résultats et les classements de football

Ligue nationale A

Bellinzzone - Grasshopper.....	0-1
Sion - Aarau.....	1-1
Zurich - Bâle.....	0-4
NE Xamax - Lausanne.....	3-0
Saint-Gall - Young Boys.....	2-0
Servette - Lucerne.....	2-2

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. NE Xamax	20	11	5	4	49-27	27
2. Grasshopper	20	10	6	4	25-15	26
3. Aarau	20	9	7	4	27-18	25
4. Young Boys	20	5	12	3	32-27	22
5. Lausanne	20	7	7	6	35-35	21
6. Servette	20	7	7	6	29-29	21
7. Saint-Gall	20	8	5	7	23-23	21
8. Sion	20	7	6	7	37-32	20
9. Lucerne	20	5	9	6	25-29	19
10. Bellinzzone	20	3	8	9	22-32	14
11. Bâle	20	4	5	11	26-49	13
12. Zurich	20	4	3	13	25-39	11

PROCHAINS MATCHS

Dimanche 6 décembre, 14 h 30: Aarau - Neuchâtel Xamax, Bellinzzone - Sion, Grasshopper - Lausanne, Lucerne - Bâle, Saint-Gall - Zurich, Young Boys - Servette.

Ligue nationale B

GROUPE OUEST

Bulle - Chênôis.....	2-0
Vevey - Renens.....	5-3
Etoile Carouge - Montreux.....	6-2
Yverdon - Bienne.....	5-1
Granges - La Chx-de-Fds.....	2-0
Malley - Martigny.....	1-1

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Etoile Carouge	20	13	2	5	46-29	28
2. Chênôis	20	11	5	4	41-21	27
3. Granges	20	10	5	5	50-25	25
4. Bulle	20	11	3	6	37-27	25
5. Malley	19	9	4	6	42-31	22
6. Martigny	20	7	8	5	27-28	22
7. Yverdon	20	9	4	7	32-39	22
8. Bienne	20	4	9	7	33-44	17
9. Vevey	20	6	3	11	32-47	15
10. Renens	21	4	6	11	33-43	14
11. Montreux	20	4	4	12	25-43	12
12. La Chx-de-Fds	20	5	11	4	22-43	11

PROCHAINS MATCHS

Mercredi 2 décembre, 18 h: La Chaux-de-Fonds - Malley.
Dimanche 6 décembre, 14 h 30: Bienne - Montreux, Chênôis - Etoile Carouge, Martigny - La Chaux-de-Fonds, Renens - Malley, Vevey - Granges, Yverdon - Bulle.

GROUPE EST

Lugano - Winterthur.....	5-0
Olten - Locarno.....	2-2
Schaffhouse - Chiasso.....	1-1
Zoug - Baden.....	3-1
Old Boys - Soleure.....	3-0
Wettingen - Coire.....	2-0

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Lugano	20	14	3	3	63-26	31
2. Locarno	20	13	5	2	41-22	31
3. Wettingen	20	14	2	4	48-15	30
4. Chiasso	20	10	7	3	31-19	27
5. Schaffhouse	20	10	4	6	45-31	24
6. Old Boys	20	9	3	8	29-27	24
7. Zoug	20	7	4	9	28-34	18
8. Winterthur	20	4	8	8	24-43	16
9. Coire	20	4	5	11	20-35	13
10. Olten	20	3	4	13	22-47	10
11. Soleure	20	3	4	13	25-51	10
12. Baden	20	3	3	14	21-47	9

PROCHAINS MATCHS

Dimanche 6 décembre, 14 h 30: Baden - Lugano, Chiasso - Wettingen, Coire -

Locarno, Old Boys - Zoug, Schaffhouse - Olten, Soleure - Winterthur.

Première ligue

GROUPE 1

Aigle - Colombier.....	0-0
Boudry - Leytron.....	2-2
Grand-Lancy - Rarogne.....	0-1
UGS - Monthey.....	3-0

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Châtel	15	10	4	1	32-11	24
2. UGS	16	12	0	4	43-21	24
3. Rarogne	16	9	6	1	22-11	24
4. Folgore	15	6	4	5	17-13	16
5. Stade-LS	15	6	4	5	16-21	16
6. Colombier	16	6	4	6	28-26	16
7. Grand-Lancy	16	4	7	5	17-16	15
8. Aigle	16	5	5	6	22-22	15
9. Echallens	15	6	2	7	30-27	14
10. Le Locle	15	5	4	6	18-25	14
11. Monthey	16	3	7	6	21-25	13
12. Boudry	16	3	6	7	17-33	12
13. Leytron	16	3	3	10	18-35	9
14. Vernier	15	2	2	11	21-36	6

GROUPE 2

Berne - Delémont.....	2-2
Berthoud - Ost'digen.....	2-2
Dürrenast - Breitenbach.....	1-3
Fribourg - Köniz.....	1-0
Laufon - Moutier.....	1-1
Lyss - Baudepart.....	2-0
Thoune - Central.....	9-1

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Lyss	15	8	6	1	26-10	22
2. Thoune	14	7	5	2	40-22	19
3. Moutier	16	7	4	5	37-27	18
4. Berthoud	16	6	6	4	37-28	18
5. Laufon	15	4	8	3	23-21	16
6. Berne	16	5	6	5	22-24	16
7. Breitenbach	15	7	1	7	33-22	15
8. Delémont	16	5	5	6	35-41	15
9. Central	16	4	7	5	26-37	15
10. Ost'digen	15	4	6	5	27-32	14
11. Dürrenast	16	4	6	6	26-32	14
12. Fribourg	16	5	3	8	27-37	13
13. Baudepart	15	4	4	7	16-29	12
14. Köniz	15	2	5	8	19-32	9

GROUPE 3

Klus - Tresa.....	2-2
Sursee - Muri.....	1-1
Ascona - Altdorf.....	4-0
Emmenbrücke - Zoug.....	6-2
Goldau - Kriens.....	0-1
Suhr - Buochs.....	0-1

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Buochs	16	10	4	2	32-15	24
2. Kriens	16	10	3	3	30-15	23
3. Suhr	16	9	4	3	23-14	22
4. Emmenbrücke	14	8	4	2	30-10	20
5. Klus	15	7	4	4	22-17	18
6. Mendrisio	14	5	6	3	18-13	16
7. Einsiedeln	15	7	2	6	34-29	16
8. Muri	14	4	5	5	16-20	13
9. Tresa	15	4	4	7	15-23	12
10. Zoug	16	4	4	8	18-26	12
11. Ascona	13	4	2	7	12-19	10
12. Sursee	16	4	2	10	27-38	10
13. Altdorf	16	2	6	8	18-36	10
14. Goldau	14	1	2	11	15-35	4

GROUPE 4

Dübendorf - Brüttsellen.....	3-1
Red Star - Tuggen.....	0-1
Embrach - Stäfa.....	1-1
Glaris - Kilchberg.....	0-0
Küsnacht - Herisau.....	0-0
Vaduz - Alstätten.....	1-1

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Herisau	16	8	6	2	21-12	22
2. Vaduz	16	9	3	4	38-15	21
3. Glaris	16	6	9	1	19-7	21
4. Brüttsellen	16	6	6	4	26-20	18
5. Red Star	16	6	5	5	20-22	17
6. Tuggen	16	4	7	5	26-26	15
7. Dübendorf	14	6	2	6	20-18	14
8. Alstätten	15	5	4	6	20-22	14
9. Kilchberg	15	6	2	7	20-27	14
10. Frauenfeld	16	5	4	7	20-30	14
11. Küsnacht	15	3	7	5	16-13	13
12. Rorschach	15	4	5	6	14-21	13
13. Stäfa	16	3	6	7	21-31	12
14. Embrach	16	2	6	8	14-30	10

Jura

Deuxième ligue

Aarberg - Bassecourt..... 2-0

CLASSEMENT

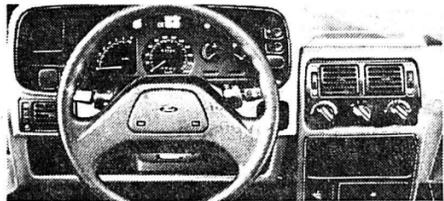
	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Azzuri Bienne	12	9	3	0	23-6	21
2. Bassecourt	13	9	1	3	25-14	19
3. Alle	13	6	3	4	16-14	15
4. Aarberg	13	6	3	4	18-16	15
5. Länggasse	13	7	0	6	24-20	14
6. Boujean 34	13	6	1	6	23-19	13
7. Courtemaiche	13	4	4	5	17-20	12
8. Porrentruy	13	4	3	6	26-29	11
9. Longeau	13	3	4	6	17-23	10
10. Ceneri	12	4	1	7	19-24	9
11. Schüpfen	13	4	1	8	22-27	9
12. Fontenais	13	2	2	9	15-33	6

Nouveau: Escort Saphir-90 ch



Un nouveau joyau brille de mille feux chez votre concessionnaire Ford: l'Escort SAPHIR. A un prix qui brille, lui, par sa modestie! La technique? Un bijou! Traction avant et suspension à quatre roues indépendantes pour un train roulant grand confort et haute sécurité (option exclusive dans cette catégorie: le système antiblocage). Le moteur à injection: une perle!

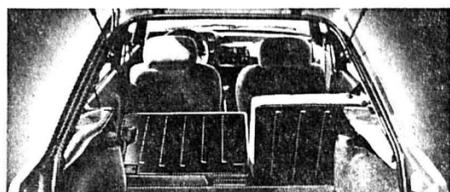
A commencer par le brillant 1,6i CVH dont les 90 ch s'accommodent d'une sobriété et d'une dépollution (normes US 83) exemplaires. Et le diesel de 1,6 l n'est pas en reste! La classe de l'Escort SAPHIR s'affiche sans ambages: chapeaux de roues blancs, pare-chocs et joncs latéraux à stries rouges, lève-vitres électriques, glaces teintées, verrouillage central. Tout



Encore plus élégante et plus opulente. Vous économisez Fr. 1100.-

de série, bien entendu! De série aussi la console de toit avec montre numérique, le compte-tours, l'accoudoir central et les sièges à revêtement cossu. Mais le lustre de la SAPHIR se fait

terni si son prix n'était écrasé! Voilà pourquoi elle coûte 1100 francs de moins



qu'elle ne le devrait! Votre concessionnaire Ford vous attend...

ESCORT Saphir 1,6i 90 ch, 3 portes: fr. 17 370.-

ESCORT Saphir 1,6i 90 ch, 5 portes: fr. 17 900.-

De série dans la nouvelle Escort Saphir:

- verrouillage central
- lève-vitres avant électriques
- glaces teintées
- compte-tours
- consoles médiane et de toit
- dossiers arrière individuellement rabattable
- feu arrière de brouillard

NOUVEAU FORD ESCORT
saphir



LA SÉDUCTION DE LA TECHNIQUE.

GARAGE DES 3 ROIS SA

La Chaux-de-Fonds: Boulevard des Eplatures 8, ☎ (039) 26 81 81, Léopold-Robert 92.

Neuchâtel: Pierre-à-Mazel 11, ☎ (038) 25 83 01.

Le Locle: Rue de France 51, ☎ (039) 31 24 31

Boudry: Garage Inter, Claude Krattinger, route des Addoz 64 - **Fleurier:** Robert Basset, Garage + Transports - **Les Geneveys s./Coffrane:** Garage Nappez Frères - **Le Noirmont:** Mercier et Sester, Garage Rio - **Saint-Imier:** Garage Mérija SA, J. Dellenbach - J.J. Furrer, 24, rue de Châtillon.

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

52

Mary Higgins Clark Un cri dans la nuit

Roman

Traduit de l'américain par Anne Damour
Droits réservés Editions Albin Michel et Sciaky presse, Paris

«S'il n'est pas encore rentré à ce moment-là, je vous passerai un coup de fil et vous déciderez avec Emily si vous voulez simplement venir me voir ou si vous avez mieux à faire.»

Elle craignit de lui paraître vindicative. Que m'arrive-t-il? pensa-t-elle, consternée.

Mark lui prit les deux mains. «Nous viendrons, Jenny, qu'Erich soit présent ou non. De toute façon, il s'en prend toujours à moi lorsqu'il traverse ce genre de crise. En revanche, il peut être merveilleux ensuite, — intelligent, généreux, plein de talent, gentil. Patientez jusqu'à demain. Vous verrez que vous retrouverez le véritable Erich.»

Avec un rapide sourire, il lui pressa les

mains, les lâcha et la quitta. Elle soupira et entra dans la maison. Elsa s'apprêtait à partir. Tina et Beth attendaient Jenny, assises jambes croisées par terre, des crayons de couleur à la main. «Papa nous a apporté des nouveaux albums à colorier, annonça Beth. Regarde comme ils sont beaux.

— M. Krueger a laissé un mot pour vous.» Elsa désigna une enveloppe cachetée sur la table.

Jenny devina la curiosité dans son regard. Elle glissa la lettre dans sa poche. «Merci.»

Dès la porte refermée sur la femme de ménage, Jenny sortit la lettre et déchira l'enveloppe. Il n'y avait qu'une seule phrase, inscrite en grandes lettres sur toute la page de l'écriture géante d'Erich. *Tu aurais dû m'attendre pour monter à cheval.*

«Maman, Maman.» Beth la tirait par sa veste. «Tu as l'air malade, Maman.» S'efforçant de sourire, Jenny baissa les yeux vers le petit visage désolé. Tina s'était approchée de Beth, sa frimousse crispée au bord des larmes.

Jenny froissa la lettre et la fourra dans sa poche. «Non, chérie. Ça va. Je ne me suis pas sentie très bien pendant une minute, c'est tout.»

Elle ne disait pas cela pour rassurer Beth. Elle avait été prise d'une nausée soudaine en lisant le mot d'Erich.

Seigneur Dieu, pensa-t-elle, il ne peut pas vouloir ça. Il ne veut pas me laisser aller aux réunions de la paroisse. Il ne veut pas que je prenne la voiture. Maintenant, il ne veut même pas me laisser monter à cheval pendant qu'il peint.

Erich, n'abîme pas tout entre nous, protesta-t-elle en silence. Tu ne peux pas tout demander. Tu ne peux pas aller t'enfermer pour peindre et exiger que je reste assise les bras croisés à t'attendre. Tu ne peux pas être si jaloux que tu m'obliges à te cacher la vérité.

Elle regarda fiévreusement autour d'elle. Devait-elle prendre une décision, faire ses valises et retourner à New York? S'il restait une chance d'empêcher leur couple de se briser, il devait consulter quelqu'un capable de l'aider à surmonter sa nature possessive. Si elle le quittait elle montrerait sa détermination.

Mais où aller? Et comment?

Elle n'avait pas un dollar en poche. Elle n'avait pas de quoi payer un billet d'avion, aucun endroit où se rendre, pas de travail. Et

elle n'avait pas envie de le quitter.

Elle eut soudain peur de vomir. «Je reviens tout de suite», murmura-t-elle en se précipitant au premier étage. Dans la salle de bains, elle tordit une serviette sous l'eau froide et la passa sur son visage. Son reflet dans la glace était d'une pâleur malade inhabituelle.

«Maman! Maman!» crièrent Beth et Tina dans le couloir. Elles l'avaient suivie en haut.

Elle s'agenouilla, les attira sauvagement à elle, les étreignant avec violence.

«Tu me fais mal, Maman, se plaignit Tina.

— Pardon, ma poupée.» Les petits corps chauds qui se tortillaient contre elle la remirent d'aplomb. «Voilà, Maman est en pleine forme», dit-elle.

L'après-midi s'éternisait. Pour passer le temps, Jenny se mit à l'épINETTE avec ses filles et commença à leur apprendre les notes. Sans les rideaux, on voyait le coucher du soleil par les fenêtres du salon. Le vent avait chassé les nuages et le ciel dans sa beauté froide se parait de nuances mauves et orange, dorées et roses. Laisant les enfants taper sur le clavier, Jenny se dirigea vers la porte de la cuisine qui ouvrait sur le côté exposé à l'ouest de la véranda. (à suivre)



Dario Salvi et le FC Colombier: un bon point. (Photo Bahja)

Un précieux point pour le FC Colombier en première ligue

● AIGLE - COLOMBIER 0-0

Colombier, pour sa dernière rencontre de l'année, s'en est allé arracher un point précieux au pied des Alpes vaudoises. En fait, Aigle peut aussi s'estimer heureux, la balance aurait pu pencher d'un côté comme de l'autre. Les Neuchâtelois se présentèrent dans une formation quelque peu remaniée. Les absences de quatre joueurs ont contraint l'entraîneur Philippe Gerber à modifier son onze de base.

C'est ainsi que le junior A Frédéric Hohl joua d'entrée. Par sa rapidité et son très bon jeu de tête, il réussit quelques jolies choses, notamment à la 22e minute, en plaçant une très bonne tête suite à un centre de Vincent Deagostini.

La formation de Colombier a présenté un très beau visage en première période.

Mais en seconde mi-temps, ce visage se durcit quelque peu. En effet, la pression locale allant sans cesse croissante, Colombier dut se

mettre sur la défensive. Les fautes allèrent bon train et comme M. Koehli ne se montra pas particulièrement clément, il s'ensuivit quelques cartons, dont un rouge.

Mais malgré tout les pensionnaires des Chézards arrachèrent un point, entre autres grâce à une volonté de fer et à une excellente prestation du gardien Bulliard.

Le nul est donc tout à fait équitable, chaque équipe ayant eu sa période de domination. Un nombre d'occasions, l'équité est également parfaite. Deux très bonnes chances pour chaque formation. Mais les gardiens imposèrent leur veto et préservèrent leur cage.

Graliers: 400 spectateurs.

Arbitre: M. Koehli (Theoris-Haus).

Aigle: Progin; Bertagna, Ianalfo, Martin, Audidier, Djukic (78e Djordic), Camuzzo, Cucinotta, Christoforidis (72e Rittmann), Buchilly, Rotundo. Entraîneur: Djordic.

Colombier: Bulliard; Boillat, O. Deagostini, Freihold, Jacot, Salvi, Masserey, V. Deagostini (88e Per-niceni), Broillet, Forney, Hohl

(67e Pauchard). Entraîneur: Gerber.

Notes: Colombier sans Scholl, Losey, Verardo (blessés) et Meyer (vacances). Avertissements à Hohl

(56e faute) à O. Deagostini (68e faute) et à Boillat (74e faute). A la 69e minute, expulsion de Broillet pour faute. Coups de coin: 9-7 (3-6). N. G.

Sur les autres stades

● SAINT-GALL - YOUNG BOYS 2-0 (1-0)

Espenmoos: 6700 spectateurs. Arbitre: Blattmann (Zerbingen).

Buts: 3' Conz (auto-goal) 1-0, 48' Metzler 2-0.

Saint-Gall: Huwyler; Jurkemik; Rietmann, Irizik; Gämperle, Fischer; Hegi, Hengartner, Metzler, Moscatelli (79' Schäfer), Krebs (74' Alge).

Young Boys: Kobel; Conz; Wittwer, Weber, Fimian; Jeitzinger (74' Hänzli), Baumann, Holmqvist, René Sutter (46' Alain Sutter); Nilsson, Zuffi.

Note: avertissement à Fimian.

● SERVETTE - LUCERNE 2-2 (2-1)

Charmilles: 4800 spectateurs. Arbitre: Martino (Neukirch).

Buts: 6' Eriksen 1-0, 9' Sinval 2-0, 42' Mohr 2-1, 85' Bernaschina 2-2.

Servette: Mutter; Decastel; Hasler, Cacciapaglia, Schällibaum; Favre, Bamert, Besnard; Sinval, Eriksen, Kok.

Lucerne: Tschudin; Wehrli; Marini, Widmer, Birrer (83' Esposito); Martin Müller, Mohr, René Müller, Schönenberger; Gretarsson, Bernaschina.

Notes: avertissements à Mohr et Marini.

● ZÜRICH - BÂLE 0-4 (0-2)

Letzigrund: 2700 spectateurs. Arbitre: Röthlisberger (Aarau).

Buts: 12' Nadig 0-1, 37' Knap (penalty) 0-2, 64' Knap 0-3, 71' Knap 0-4.

Zürich: Knutti; Landolt; Rufer, Ucella; Andracchio, Kundert, Bickel, Stoll (55' Sahin); Hedinger, Linford, Jürg Studer.

Bâle: Suter; Hauser; Ceccaroni, Herr, Furi; Bützer, Zahner, Nadig, Schramm (65' Karapetsas); Thoma (71' Smith), Knap.

● BELLINZONE - GRASSHOPPER 0-1 (0-1)

Comunale: 5100 spectateurs. Arbitre: Despland (Yverdon).

But: 3 Matthey 0-1.

Bellinzone: Mellacina; Jakubec; Gilli, Germann (75' Aebly), Tognini; Urs Meier, Fregno, Aaltonen, Schär (33' Jacobacci); Türkyilmaz, Zbinden.

Grasshopper: Brunner; Egli; Stutz, In-Albon; Koller, Ponte, Andermatt, Imhof, Sforza (61' Larsen); Matthey (89' de Siebenthal), Paulo Cesar.

Notes: avertissements à Tognini, Stutz, Matthey.

● SION - AARAU 1-1 (1-1).

Tourbillon: 7000 spectateurs. Arbitre: Peduzzi (Roveredo).

Buts: 5' Rufer 0-1, 16' Cina 1-1.

Sion: Pittier; Sauthier; François Rey, Balet, Fournier; Lopez, Bregy, Piffaretti; Cina (61' Aziz), Brigger, Bonvin.

Aarau: Böckli; Osterwalder; Rindlisbacher, Tschuppert, Kühni; Thomas Wyss (84' Rossi), Schär, Herberth, Daniel Wyss (89' Triebold); Wassmer, Rufer.

● NEUCHÂTEL XAMAX - LAUSANNE 3-0 (1-0) (si)

Un partage équitable

● BERNE - DELÉMONT 2-2 (1-0)

Privés de trois éléments de valeur, les Jurassiens ne pouvaient pas afficher de grandes prétentions à Berne. Toutefois, malgré cet handicap, les Jurassiens ont souvent dirigé le débat dans la ville fédérale. C'est d'ailleurs contre le cours du jeu que le FC Berne a ouvert le score.

En effet, durant la période initiale, les footballeurs romands ont souvent été à la direction des opérations. Toutefois, ces derniers ont dû attendre la deuxième mi-temps pour prendre enfin en défaut une défense très bien regroupée devant son gardien.

Deux buts de Moritz et de Froidevaux ont alors permis à Delémont de retourner la situation. Cependant, la réaction bernoise ne s'est pas fait attendre longtemps et Zbinden a fort logiquement égalisé à la 61e minute. Les deux équipes se sont finalement quittées sur un partage de points équitable.

En effet, bien qu'ayant souvent dominé son vis-à-vis, Delémont peut s'estimer satisfait de l'issue de ce débat. A relever que la transversale est tout de même venue à deux reprises au secours du gardien delémontain.

Neufeld: 200 spectateurs

Arbitre: M. Massara, Lausanne.

Buts: 20e Beeli 1-0; 48e Moritz 1-1; 59e Froidevaux 1-2; 61e Zbinden 2-2.

Delémont: Schmidlin; Chavallaz; Bron (Véa 46e), Steullet, Sambinello; Chappuis, Froidevaux, Schlachter; Germann (68e Contreras), Moritz, Vernier.

Notes: Delémont sans Fleury, Jubin et Riemann (blessés). Avertissements à Steullet et Rossi. (rs)

Succès des favoris

Freuler et Thurau gagnent les Six Jours de Zurich

Dans un Hallenstadion comble, la logique a finalement été respectée aux 35es Six Jours de Zurich. Les deux favoris, la Suisse Urs Freuler et l'Allemand Dietrich Thurau, se sont imposés devant Roman Hermann-Anthony Doyle (Lie-GB) et les champions d'Europe de l'américaine, Volker Diehl et Roland

Günther (RFA), qui ont terminé dans le même tour mais qui ont été très nettement distancés aux points.

Déjà vainqueurs cette saison à Berlin et à Munich, Freuler et Thurau ont dominé la situation, grâce surtout au Glaronais, qui s'est montré le plus rapide au sprint, comme à son habitude

mais qui fut aussi parmi les plus efficaces dans les chasses.

BEAU PALMARÈS

Dietrich Thurau, après un début d'épreuve difficile, s'est totalement retrouvé sur la fin. Dans ces conditions, la paire germano-suisse pouvait difficilement être battue. Freuler compte désormais

11 victoires en Six Jours et Thurau 28.

Au cours de la dernière épreuve, disputée sur 300 tours, Freuler-Thurau ont connu deux moments critiques. Lorsque Diehl-Günther prirent un tour d'avance et quand Thurau fut victime d'une crevasse.

Mais, à chaque fois, ils parvinrent à redresser la situation dans les plus brefs délais.

Au total, ce sont 43.368 spectateurs qui ont assisté à cette 35e édition.

1. Urs Freuler-Dietrich Thurau (S-RFA) 183 points; 2. Roman Hermann-Tony Doyle (Lie-GB) 137; 3. Volker Diehl-Roland Günther (RFA) 72 à un tour; 4. Bernard Vallet-Laurent Biondi (Fr) 74 à 4 tours; 5. Pierangelo Bincoletto-Adriano Baffi (It) 125 à 6 tours; 6. Markus Hess-Joachim Schlaphoff (RFA) 93 à 7 tours; 7. Pius Schwarzenbruber-Bruno Hohenweger (S) 104 à 8 tours; 8. Daniel Gisiger-Stephan Joho (S) 50 à 9 tours; 9. Dany Clark-Tom Sawyer (Aus) 93 à 10 tours; 10. Alfred Achermann-Erich Mächler (S) 33.

Amateurs. Classement final: 1. Manfred Donike-Uwe Messerschmidt (RFA) 151 points à un tour; 2. Daniel Huwyler-Thomas Brändli (S) 83 à deux tours; 3. Ueli Anderwert-Fredy Gmür (S) 59 à quatre tours; 4. Philippe Grivel-Ernst Meier (S) 26 à cinq tours; 5. Klaus Kaufmann-Sven Vadder (RFA) 92; 6. René Stüssi-Peter Hermann (Lie) 27. (si)



Nouvelle victoire pour Urs Freuler (à gauche) et Dietrich Thurau.

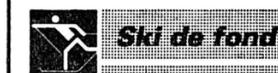
(Photo Wilder)

LE SPORT EN BREF



Marcel Jaccard forfait pour le Paris-Gao-Dakar

Marcel Jaccard, de Travers, qui s'appretait à participer au Rallye Paris-Gao-Dakar à pied, a été contraint de déclarer forfait vendredi. Le samedi précédent, alors qu'il s'entraînait, il s'est tordu un pied, mais a malgré tout continué de courir. Le pied a gonflé, et une radiographie a décelé un éclatement d'un bout d'os de la malléole. Marcel Jaccard est donc dans l'impossibilité de s'entraîner et de participer au Rallye. Son équipe n'a pour l'instant pas trouvé de remplaçant disponible cinq semaines durant. Avis aux amateurs...



Burnier-la-poisse

Pas de chance pour le Chaux-de-Fonnier Jean-Louis Burnier: lors d'un camp d'entraînement de l'équipe nationale de triathlon au Mont-Fort, il a effectué une chute en ski alpin jeudi. Le bilan est lourd: déchirure des ligaments internes gauches de la jambe gauche. Soit la même chose qu'il y a trois ans... Le Neuchâtelois portera le plâtre jusqu'au 26 décembre en tout cas, et une décision quant à une éventuelle opération ne sera prise qu'à ce moment-là. Quoi qu'il en soit, sa saison apparaît comme fortement compromise. (rt)



Fichtel fine lame

La jeune Allemande de l'Ouest Anja Fichtel (19 ans) a remporté le premier Masters de fleuret féminin, disputé à Tauberbischofsheim (RFA), en battant en finale la Hongroise Suzsanna Janosi, par 5-2 et 5-3.

**Le HCC
contraint
au nul**

Page 6

SPORT

**Rambo sort
ses griffes**

Page 9

Des champions en démonstration

Le résultat et la manière pour NE Xamax à La Maladière

● NE XAMAX - LAUSANNE SPORTS 3-0 (1-0)

Du football-spectacle, ils en ont eu. Les 11'800 spectateurs présents sont repartis ravis. Triangulations, unedeux et autres schémas sans oublier les tirs au but ont garni les nonante minutes. Le mérite n'en est pourtant revenu qu'à une seule équipe. NE Xamax a dû remplir, sans l'aide de son adversaire, le contrat moral le liant à son public.

Face à Lausanne, défensif et décevant, le champion de Suisse s'est permis une démonstration de niveau européen. Trois jolis buts ont ponctué la promenade de santé des «rouge et noir». Au vu

de l'état du terrain, leur mérite n'en est devenu que plus grand.

NE Xamax a aussi pris une sérieuse option sur le titre de champion d'automne. Quoiqu'il arrive, dimanche prochain à

Aarau, les Neuchâtelois sont bien placés pour entamer la seconde phase du championnat suisse en position privilégiée. Sans compter que la majorité des blessés et l'un ou l'autre renfort s'ajouteront, au printemps, à un effectif équilibré et efficace.

La tête et les jambes ont suffi. NE Xamax est parvenu à soigner la manière pour un jubilé. Devant un parterre d'handicapés physiques généreusement invités par le président Facchinetti, les «rouge et noir» ont fêté leur 25e match sans défaite à La Maladière. Le dernier revers, très amer, est daté du 24 mai 1986 (1-4 contre Young Boys). Depuis l'équipe de Gilbert Gress s'est imposée à 20 reprises, a partagé l'enjeu 5 fois pour un goal-average de 78 buts à 22.

ANTOGNO...FINI

Sa réputation s'est avérée surfaite. Lausanne a sombré corps et âmes en terre neuchâteloise. Venus pour sauver un point, les Vaudois se sont mis à jouer contre nature perdant de nombreuses balles, relançant mal. Il a fallu les prouesses et la chance de Jean-Claude Milani pour ne pas assister à un splendide carton. Le gardien vaudois est intervenu sur un puissant tir de Patrice Mottiez (3'), une volée d'Alain Geiger (5'), un superbe coup de tête de Beat Sutter (39') et un envoi de Carsten Nielsen (72').

Le poteau a aussi sauvé le bouillant portier sur une puissante tête d'Heinz Hermann (62'). Le rideau adverse tiré à mi-terrain est demeuré très perméable. Le fil-



Nielsen et NE Xamax: de la classe et de la race. (Photo Schneider)

trage a manqué et la défense, à l'image de Walter Fernandez face à Beat Sutter, en est venu à employer les grands moyens pour ne pas attraper le torticolis.

Le milieu de terrain a souffert de la comparaison avec son opposé. Giancarlo Antognoni s'est vite résigné. Ne courant pas ou presque, refusant de défendre ou si peu, la vedette italienne a dû se

contenter d'amuser la galerie par des gestes techniques lors d'arrêts de jeu.

A dix, Lausanne n'est que rarement arrivé à inquiéter NE Xamax. Le premier tir au but des Vaudois a mis exactement 34 minutes pour tomber (coup-franc à 30 mètres d'Antognoni). Quant à l'attaque, elle ne s'est ménagée qu'une occasion.

Sur une ouverture de Gianfranco Seramondi, Philippe Hertig a débordé et centré. Steen Thychoosen s'est présenté une fraction de seconde trop tard pour marquer. (67').

QUELLE VARIÉTÉ DE JEU

Accroché une semaine auparavant, NE Xamax a réagi sainement. Heinz Hermann et ses coéquipiers ont appuyé sur l'accélérateur samedi. Les onze joueurs se sont montrés concentrés, volontaires et solidaires.

Sur une pelouse très difficile, les champions de Suisse ont présenté un spectacle d'excellente facture. Le jeu s'est voulu varié, la passe de dix alternant avec le jeu à une touche ou encore les longues ouvertures. Les spectateurs ne s'y sont pas trompés encourageant, applaudissant puis ovationnant leurs favoris.

A coup sûr, NE Xamax apparaîtra plus fort encore au printemps. Gilbert Gress a su souder l'ensemble et peaufiner la jouerie. Les automatismes sont connus.

Samedi, il ne s'est pas trouvé un secteur plus faible que l'autre. Joël Corminboeuf a effectué le peu de travail avec maîtrise. La défense, emmenée par Alain Geiger impérial, est devenue plus sûre. Au milieu du terrain, le trio Perret-Lei Ravello-Hermann a serré les mailles du filet. Quant à l'attaque, elle s'est montrée à la hauteur en créant des brèches et en marquant au moins un but.

L. G.

LA MALADIÈRE

Laurent GUYOT

Mesures inutiles?

Suite aux incidents qui ont émaillé la rencontre Xamax - GC (fumigènes lancés en direction de Corminboeuf), le club neuchâtelois a réagi, faisant appel à la police. C'est ainsi qu'à l'entrée du stade, samedi, bon nombre de spectateurs ont été fouillés.

Nous ne voulons pas détruire l'ambiance, précisera le responsable de l'action, mais nous ne laissons pas entrer de personnes munies d'engins pyrotechniques ou d'objets pouvant être dangereux.

A 17 h 28 pourtant, l'entrée des équipes sur la pelouse a été saluée par l'explosion d'un pétard d'armée. Un supporter lausannois, brûlé à une main, a dû être acheminé d'urgence à l'hôpital, et d'autres, l'ouïe endommagée par la puissance de l'explosion, ont subi un contrôle à l'infirmerie.

Sans commentaire... R. T.

La Maladière: 11'800 spectateurs.

Arbitre: M. Bruno Galler (Untersiggenthal)

Buts: 29' Mottiez (1-0), 59' Geiger (2-0), 77' Nielsen (3-0).

NE Xamax: Corminboeuf; Geiger; Mottiez, Kaltaveridis, Ribeiro (78' Fasel); Perret, Lei Ravello, Hermann; Beat Sutter, Luthi (83' Chassot), Nielsen.

Lausanne: Milani; Seramondi; Hertig, Bissig, Fernandez; Schürmann, Antognoni, Besnard, Gertschen (77' Chapuisat); Castella (84' Tachet), Thychoosen.

Notes: pluie intermittente, température fraîche, pelouse profonde et glissante; XE Xamax sans Ryf, Urban, Stielike et Van der Gijp (tous blessés); Lausanne sans Tornare et Facchinetti (blessés); fautes sifflées: 11-11 (5-8), hors-jeu: 1-3 (1-1), tirs au but: 21-4 (10-1), corners: 12-2 (7-1).

A chaud

La mine sombre, Bertine Barberis est entré au vestiaire sans un mot. Un peu plus tard, il voulait bien s'expliquer: Neuchâtel Xamax était d'une telle classe que nous ne sommes jamais parvenus à la moindre des choses. Perdre c'est toujours une grosse déception, mais devant Xamax il faut apprécier et aussi en tirer des enseignements.

Cela dit, je suis fâché qu'une partie des journalistes sportifs placent sur la tête du Lausanne-Sports un gros poids de responsabilité et mettent ainsi l'équipe sous pression. Dommage.

Domage disait lui aussi Gilbert Gress, mais c'est du terrain qu'il parlait. Il est toujours en mauvais état, et pour une équipe comme nous, c'est un terrible handicap. Voyez les joueurs du Bayern, pour ne citer qu'eux, chaque match à domicile, ils ont un billard. Il faudra trouver une solution.

Cela dit, je suis content de mon équipe, tout a bien marché, le physique, la circulation du ballon, un jeu varié qui lui a permis de s'imposer sans encaisser de buts.

Cette victoire me fait aussi plaisir pour le public venu à La Maladière par un temps défa-

vorable. Il a eu droit à un spectacle de qualité, des buts, et la victoire. Je suis vraiment très satisfait ce soir.

Satisfait? Non, dit avec un sourire triste Jean-Claude Milani, le portier vaudois. Perdre, c'est déjà dur, mais prendre trois buts comme ceux-là c'est triste. Je ne nie pas la classe folle de l'équipe neuchâteloise, mais, tout de même, il y a la manière de les prendre.

J'ai beau m'époumonner à donner des ordres pour parer aux dangers, rien à faire, on n'écoute pas. Et cela depuis quelques matchs, ce qui nous vaut une nouvelle fois de perdre beaucoup de buts.

Situation agréable pour Alain Geiger qui aime, lorsque l'occasion se présente, jouer plus offensivement. Je sais m'adapter au jeu et cela m'a bien réussi contre Lausanne avec un but à la clé.

Difficile vos adversaires? Non, ils ont essayé, mais ils n'ont pas trouvé de parade face au vrombe de jeu de notre équipe. Antognoni m'a semblé isolé, peu de joueurs sollicitent le ballon, alors dans ces conditions c'est normal qu'ils aient de la peine.

Eric Nyffeler

● GRANGES - LA CHAUX-DE-FONDS 2-0 (0-0)

La saison du football est révolue. Il ne se trouvera certainement pas un des 750 spectateurs présents, dimanche après-midi, au stade du Brühl pour le nier. Le terrain lourd et collant, plus que la température frigorifiante, a constitué un obstacle insurmontable pour deux équipes cherchant à présenter un spectacle digne de ce nom. Le ballon est devenu une sphère

paraissant peser plus d'une tonne entre les pieds des 22 acteurs.

Ces conditions particulières ont, comme d'habitude, excellenté l'équipe la plus faible. Le FC La Chaux-de-Fonds est habilement parvenu à en profiter. Il ne lui a

GRANGES

Laurent GUYOT

manqué qu'un petit quart d'heure pour empocher un point mérité. Mieux même, les «jaune et bleu», grâce à une bonne deuxième mi-temps, auraient pu prétendre mener au score, voire gagner avec un buteur dans leurs rangs.

RÈGLES BAFOUÉES

La différence est apparue criarde. De La Maladière au Brühl, la distance n'a jamais excédé une cinquantaine de kilomètres. A vingt-et-une heures d'intervalle, l'observateur s'est, en fait, retrouvé aux antipodes. La qualité du jeu a rarement atteint l'honnête moyenne de LNB. Comment aurait-il pu en aller autrement sur une pelouse labourée, bosselée et grasse avant le coup d'envoi? Et dire que le FC La Chaux-de-Fonds devrait, en principe, jouer mercredi 2 décembre dès 18 h à La Charrière contre Malley. Les règles du jeu sont bafouées.

EN VÉRITABLE SAUVEUR

Il a perdu de sa superbe. Le FC Granges, malgré tout, est apparu en perte de vitesse. L'équipe soleuroise a manqué d'autorité et d'idées. L'espace d'un quart

d'heure, son public s'est permis de manifester son mécontentement. Les maîtres de céans n'ont en rien confirmé l'excellente impression laissée à La Charrière lors du match aller.

Le forfait de dernière minute de Wlodimierz Ciolek n'est pas passé inaperçu. Le stratège polonais a manqué au milieu du terrain. Alfred Lüthi et Daniel Jäggi, il est vrai, ne sont pas reconnus comme des meneurs de jeu. Sur le front de l'attaque, Robert Du Buisson et René Fluri ont souffert de cette absence revenant plus souvent qu'à leur tour chercher eux-mêmes les ballons.

Pendant pied au fil des minutes face à la résistance opiniâtre des visiteurs, les protégés d'Hubert Kostka sont passés tout près du naufrage. Daniel Lanz a su se transformer en sauveur. Entré comme quatrième attaquant, ce réserviste de luxe est parvenu, grâce à sa lucidité et sa fraîcheur physique, à trouver la faille. En quatre minutes, il a trouvé deux fois le chemin des filets promettant du même coup au FC Granges une participation au tour final avec les clubs de LNA.

DES PROGRÈS CERTAINS

Ils joueront les arbitres. Les «jaune et bleu» ne pourront démissionner avant la dernière journée. Malley et Martigny sont obligés de gagner pour se retrouver au-dessus de la barre. Présent à Granges, Blaise Richard, l'entraîneur du FC Malley, a pu se convaincre des arguments présentés par son ancienne équipe. Les

deux points ne seront pas gagnés d'avance, surtout sur un terrain difficile.

En effet, le FC La Chaux-de-Fonds a effectué des progrès certains. Les retours de Romain Crevoisier et Ian Bridge sont venus stabiliser la défense. Au milieu du terrain, José Guede, le meilleur dimanche, et Patrick Sylvestre ont trouvé leurs marques. Reste à trouver un véritable régisseur du style de Raoul Nogués, capable de dynamiser et valoriser l'ensemble.

Le maintien en LNB est aussi soumis à une autre condition. La Chaux-de-Fonds n'a plus compté de véritables buteurs dans ses rangs depuis le départ de Christian Matthey. Au printemps, il s'agira de marquer pour... gagner et se sauver. Dimanche, l'oiseau rare aurait mis ses camarades à l'abri d'une mauvaise surprise bien avant le coup d'assommoir de Daniel Lanz.

L. G.

NISSAN

NISSAN PRAIRIE 4x4.
Garage-Carosserie de l'Est
La Chaux-de-Fonds - Est 29-31
039/28 51 88 - Ouvert le samedi
EXPOSITION PERMANENTE

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS	La mémoire du siècle	17
LE LOCLE	Un message au Japon	19
NEUCHÂTEL	L'Areuse va turbiner	20
JURA BERNOIS	Usine détruite	22
JURA	Santé: des inquiétudes	24

Indice chauffage

(en degrés-heures hebdomadaires DH)
Du 16 au 23 novembre 1987

Littoral	+6,4° (1.901 DH)
Val-de-Ruz	+4,4° (2.277 DH)
Val-de-Trav.	+3,6° (2.415 DH)
La Chx-Fds	+2,5° (2.600 DH)
Le Locle	+2,4° (2.615 DH)

REGARD

Un instrument de paix

«La culture est un instrument de paix». Tirée de l'allocution de Gaston Brahier, ministre jurassien de l'Éducation, cette citation reflète parfaitement l'esprit qui animait les deux discours «gouvernementaux» prononcés samedi à Sornetan, à l'occasion du trentième anniversaire de l'Université populaire jurassienne.

Une UP qui travaille, depuis trois décennies, sur un territoire dont elle a traversé, sans en tenir compte, les difficultés et les heurs politiques qui ont pourtant eu le pouvoir (malheureux dans bien des cas) de causer moult scissions au sein d'associations très diverses.

Autre directrice cantonale de l'instruction, mais bernoise celle-ci, Leni Robert allait dans le même sens que son homologue jurassien, en se félicitant grandement de la structure bicantonale et bilingue de cette UP. «Aucun remous politique ou économique n'a ébranlé durablement votre institution», déclarait-elle, avec un accent de félicitation, aux responsables de cette association, «qui s'atta-

che à développer entre nos deux cantons une collaboration ayant valeur d'exemple».

«Une culture soutenue par l'Etat, mais pas une culture d'Etat»: retour au discours de Gaston Brahier, sans changer le moins du monde d'esprit pourtant.

Jurassiens du nouveau canton ou Jurassiens bernois, Romands de ces deux régions ou Alémaniques du Laufonnais, et donc représentants de cultures prétendument bien différentes, tous poursuivent pourtant les mêmes objectifs, lorsqu'ils travaillent au sein de l'UP ou fréquentent ses cours: apprendre, créer, découvrir, communiquer. Or communication surtout, découverte, création et même apprentissage également, ne s'accroissent jamais de clivages politiques, de sectarisme, de repli sur soi-même ou sur sa communauté étroite, de conflits mesquins.

La culture, un instrument de paix? C'est certain, lorsque le terme est pris dans son sens le plus sain. Qu'on me pardonne dès lors un jeu de mot facile. L'UPaix? Pourquoi pas...

Dominique EGGLER

● Lire aussi en page 22

Puces savantes

Pour reconnaître n'importe quel animal

Elle n'est pas toute neuve, cette puce savante là. Mais les États-Unis l'ont testée dans leurs meilleures universités avant de nous en faire cadeau. Elle pourrait bien commencer son périple en Suisse en visitant notre canton. Dans le cou de votre chat, votre chien, et pour leur bien uniquement.

Une seringue impressionnante derrière l'oreille, et d'un geste adroit et rapide, sans douleur, le vétérinaire l'implantera dans le cou de votre animal préféré. Que vous retrouverez toujours. La puce miraculeuse qui était présentée hier lors de l'exposition féline internationale - qui a connu un grand succès à Neuchâtel - vient d'Amérique. Elle a été mise au point il y a quinze ans déjà. Elle a été testée dans de nombreuses grandes universités américaines, puis évidemment, brevetée. Une entreprise allemande a maintenant la licence pour produire cette petite bête très sophistiquée en Europe.

Bien sûr, il s'agit d'un animal électronique, vous l'avez compris. Une plaque minuscule, avec un circuit radio qui comporte dix codes, alpha-numériques, ce qui représente une possibilité de combinaisons égale à 34 x 10 à la puissance 15... Une multitude de zéros, soit une absolue sécurité de ne pas rencontrer le même code

sur deux animaux. Le système est complété par une antenne, et enfermé dans un verre spécial, compatible avec le corps dans lequel il va vivre sans entraîner de rejet. Pas de pile. Le tout sera injecté dans le corps de l'animal - chien, chat, mais aussi reptile (intatouable évidemment), tortue (et la carapace ne retiendra pas le code), oiseaux... - et détecté ensuite avec un appareil spécial. Celui-ci enverra un signal radio, qui sera capté par l'antenne, traversera la puce et sera renvoyé au détecteur qui l'affichera sur un écran. Ensuite, il suffira de se renseigner auprès de la société qui détient sur ordinateur le fichier central pour savoir qui est propriétaire de l'animal «marqué».

SANS NARCOSE

Ce système présente de très nombreux avantages par rapport au tatouage: il se pose sans narcose, sur n'importe quel animal, le temps ne le modifie pas

Ce système a rencontré un vif succès, ce week-end, à Panespo. Un vétérinaire s'y est intéressé de près et Neuchâtel pourrait bien être le premier canton de Suisse à utiliser ce nouveau - et infailible - système de reconnaissance pour tous les animaux. Ensuite, Berne et Bâle devraient s'y mettre.

A. O.



Le chat de M. Hans Dieter Dilger est marqué. La poignée lectrice va déchiffrer la puce et il n'y aura plus qu'à consulter le fichier central pour connaître le propriétaire de cet animal «à puce».

(Photo Impar-AO)

L'incroyable aventure d'un réfugié

Enlevé, ligoté, molesté, il échappe à ses ravisseurs dans la région de Travers

Malgarejo-Moralès Nestor Percy, 28 ans, requérant d'asile péruvien vivait dans le canton de Thurgovie. Il a été retrouvé à Travers vendredi soir, blessé, le visage ensanglanté. La police et le juge d'instruction ont écouté le récit de son incroyable aventure. Trente heures de cauchemar entre les mains de deux inconnus qui n'auraient pas hésité à lui tirer dessus au moment où il prenait la fuite. Dans la région, personne n'a rien vu, ni entendu.

Le Péruvien a disparu de son domicile, Aadorf, près de Winterthur, (Thurgovie), jeudi vers 14 h 30 avant de réapparaître le lendemain vers 21 h 30 à Travers. Plus de deux cents kilomètres d'un déplacement vécu baillonné dans le coffre d'une voiture! Premier arrêt en cours de route: de nuit, ses ravisseurs l'attachent à un arbre dans un endroit isolé et enneigé. Ils le ruent de coups.

COUPS DE FEU DANS LA NUIT

Départ le lendemain, toujours dans le coffre de l'auto, direction Travers. Dans la forêt, au nord du Crêt-de-l'Anneau, le Péruvien se retrouve une nouvelle fois ligoté à un arbre. Il parvient à se libérer pendant la soirée, prend la fuite à pied, essaye deux coups de feu et perd une chaussure.

Libre, Nestor Percy serait arrivé sur la route cantonale Noiraigue-Travers vendredi vers 21 h à la hauteur du restaurant du Crêt-de-l'Anneau. A pied, il reprend la direction de Travers où une femme lui aurait remis de la monnaie - sans doute pour téléphoner. La police le prend en charge quelques minutes plus tard. Fin de l'incroyable aventure...

«COUP DE FEU» DANS LA CUISINE

Les gens résidant dans le secteur n'ont rien vu, ni entendu. Au restaurant, le cuisinier Jean-Pierre

Vuille explique que si coup de feu il y a eu, c'était dans sa cuisine: 80 personnes à servir au moment des faits. Chaud devant!

A Rosières, René Jeannet n'a rien vu et nous envoie au Jorat, la ferme située sous la route de la Côte de Rosières. Mme Calame a bien constaté la présence d'une voiture, en bas, au carrefour, devant les fortifications militaires. «Vers 18 h, elle a démarré en trombe direction Travers.» Mais de nombreuses automobiles s'arrêtent sur cette place d'évitement.

En face, à Sur-le-Vau, M. Chédel n'a pas entendu de coups de feu dans la nuit et, aux Quarres, sur l'ancienne route menant à Travers, Mme Stähli, n'a vu passer que le bus de la police samedi matin. Quant au berger allemand qui garde la ferme, il n'a pas bronché vendredi.

RÈGLEMENT DE COMPTE...

L'histoire du Péruvien paraît rocambolesque. Il n'empêche que, dans ce secteur, les forêts sont épaisses et que de nombreux chemins les traversent. Il n'empêche que le requérant était ensanglanté et souffrait de nombreuses blessures. Et puis, affirme-t-il, l'un de ses ravisseurs, était probablement de nationalité péruvienne.

En principe, un réfugié quitte son pays pour des motifs politiques. De là à penser qu'il pourrait s'agir d'un règlement de compte... JJC



Le portrait du requérant d'asile diffusé par la police cantonale.

Revolver calibre 38!

Hier, la police de sûreté et le juge d'instruction Jean-Pierre Kureth ont publié un communiqué. Elle lance un appel aux témoins éventuels, en particulier à la dame qui aurait offert la monnaie. Ils sont invités à téléphoner au (038) 24 24 24 ou au poste de police le plus proche.

Elle publie encore, avec un luxe de détails fournis par la victime, le signalement des deux ravisseurs et de leur voiture:

Premier inconnu: 170 cm, 28-30 ans, corpulence moyenne, cheveux noirs courts plats, nez épaté, lèvres lippues, vêtu d'un pantalon noir et d'une veste matelassée couleur cuivre. Il

s'exprimait en français et en espagnol et était probablement de nationalité péruvienne. Le quidam portait un revolver argenté mat, genre calibre 38 sp...

Second inconnu: 190 cm, 30-35 ans, corpulence athlétique, type européen, cheveux châtain frisés tirés en arrière tombant sur la nuque, barbe imposante. Il était aussi armé d'un revolver, portait un jeans et une veste matelassée rouge.

La voiture: Mercedes-Benz, ancien modèle, de couleur claire, immatriculée en RFA, plaque EF ou FE 850, éventuellement 8502. (sp-jjc)

Les millions qui n'ont pas chauffé

Extraordinaires ristournes d'acomptes-chauffage à La Chaux-de-Fonds

Surprise pour bon nombre de locataires chaux-de-fonniers. Les ristournes sur les acomptes-chauffage sont importantes cette année. Tellement importantes que des gérants n'en croyaient pas leur machine à calculer. Mais l'événement s'explique le plus simplement du monde: le prix du mazout a chuté.

«Il y a 25 ans que je suis dans le métier, je n'ai jamais vu ça» constate M. Raymond Lanfranchi, directeur de la gérance Géco. En une année, le prix moyen du mazout a tellement baissé que les acomptes-chauffage versés par les locataires sont dans la plupart des cas largement supérieurs au coup réel du combustible. Bien que l'hiver dernier fut rude.

Un exemple. Dans un immeuble chaux-de-fonnier de 24 appartements géré par Géco, les acomptes additionnés atteignent 26.000 fr pour la période du 1er juillet 1986 au 30 juin 1987, soit pendant la dernière «année chauffage». Or, le coût réel n'a pas dépassé 16.000 fr. Les 10.000 fr de trop sont ristournés - ces jours-ci - aux locataires qui reçoivent ainsi un «cadeau», leur dû en fait, de 200 à 500 fr dans ce cas.

Les ristournes s'étagent de zéro à plus de 1000 fr, selon les appartements. Autour d'une moyenne de 500 fr dit-on chez Géco. L'agence immobilière Charles Berset préfère ne pas articuler de chiffres, même moyens, compte tenu du fait qu'ils pourraient être pris pour argent comptant et sujet de contestation. On admet cependant que les sommes versées, il y a plus

de deux mois déjà, étaient beaucoup plus importantes que de coutume. Chez un troisième agent, Géranicia et Bolliger, l'ordinateur n'a pas encore digéré ces acomptes. Mais on s'attend à des résultats moins spectaculaires, les acomptes sur frais de chauffage étant calculés sur d'autres bases.

Il faut bien sûr souligner que cette manne ne tombe pas du ciel. L'acompte-chauffage n'est pas une loterie. Ceux qui ont payé des acomptes plus lourds, reçoivent une ristourne plus rondelette. C'est une sorte d'épargne, quoique sans intérêts. A noter que ce n'est pas à dire que les gérants les empochent au passage: l'argent nécessaire à payer le prix de l'hiver tourne sur un compte courant à 0,25%.

Un rapide calcul permet de se faire une idée. Si 10.000 locataires (sur 16.000 appartements) «cotisent» à La Chaux-de-Fonds pour payer leur note de chauffage et que l'on tient compte d'une ristourne moyenne de 350 fr, ce sont 3,5 millions de francs qui ont été injectés en quelques semaines dans les ménages.

Les locataires sérieux considèrent ce «plus» comme un acompte à leur prochaine location. Il permet à d'autres de nouer les deux

bouts des impôts. Bon nombre l'accueillent enfin comme un cadeau bienvenu à la veille des fêtes. Contacté, le président du CID chaux-de-fonnier, M. François Mottier, dit ne pas en avoir vu la couleur: apparemment, la clientèle ne dépense pas plus que d'habitude dans le commerce local à pareille époque.

Malgré les économies d'énergie que l'on continue de prôner, ces extraordinaires ristournes ne s'expliquent que par la baisse du prix du mazout. A 70 fr les 100 kg, prix moyen au cours de la dernière année de chauffage (1985-1986), il est tombé, pour les gérances, à 30 fr environ cette année. Avec un décalage, le prix du gaz a suivi.

Côté gérances, on n'a à priori pas l'intention de réviser à la baisse le montant des acomptes. L'agence immobilière Charles Ber-

set par exemple continuera de tenir compte d'un prix moyen de 70 fr les 100 kg, «au moins pendant un an», devant l'incertitude de l'évolution du prix du combustible.

Un grand distributeur de la place, Benzina confirme: «Il faut être prudent». Si le prix du baril de pétrole ne devrait pas beaucoup grimper, et le prix des 100 kg de mazout ne pas dépasser 40 ou 50 fr au plus l'année prochaine, le marché est soumis à des impondérables qui peuvent provoquer des variations importantes: l'évolution du dollar et les éventuelles décisions de l'OPEP par exemple, dont une réunion se tiendra le 7 décembre.

Cet hiver encore, les Chaux-de-Fonniers continueront à cotiser à l'assurance-chauffage.

R. N.

Brûlée dans sa voiture

Collision mortelle à Vicques

Un grave accident de la circulation est survenu, hier vers 18 heures, à l'entrée du village de Vicques, à proximité du Garage du Val-Terbi.

Un automobiliste circulant de Courroux direction Vicques a heurté un véhicule qui s'engageait sur la route principale, venant du garage susmentionné. Sous la violence du choc, le véhicule a

pris immédiatement feu et, malgré l'intervention des premiers secours des sapeurs-pompiers, la conductrice, Mme Nadine Tövis-hati-Fromaigeat, 24 ans, domiciliée à Vicques, a péri dans les flammes.

Les deux véhicules impliqués sont hors d'usage.

Une déviation a été mise en place durant plus de deux heures.

LA NOUVELLE CHARADE DE
DAIHATSU
TURBO



GARAGE
des **STADES**
A Miche & B Helbling
Charrière 85, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 68 13

Liquidation
totale
Rabais de 30 à 50%

MEUBLES
GRABER
RUE DE LA SERRE 116

Ex-usine Movado
Autorisée par la Préfecture du
23 octobre au 30 janvier 1988

REVÊTEMENTS DE SOLS

Bolomey

Moquette-Lino-Plastique
Rue des Ormes 32, ☎ 039/26 03 26
2300 La Chaux-de-Fonds

Birita coiffeuse



a le plaisir de vous annoncer
l'ouverture de son salon le
1er décembre 1987.

Sécurisée par un appareil de
stérilisation des instruments de
travail après chaque cliente,
elle espère mériter votre con-
fiance et se réjouit de vous
recevoir dans un cadre entière-
ment nouveau!

Birita coiffeuse, Numa-Droz 96
La Chaux-de-Fonds ☎ 039/28 83 32

offres d'emploi

Nous engageons pour le mois de
décembre

printemps
vendeuses
auxiliaires

Les personnes intéressées prennent
contact avec le bureau du personnel.

La Chaux-
de-Fonds ☎ 039/23 25 01

Prêts personnels

jusqu'à Fr. 30 000.— en 24 heures.
Discrétion absolue.
☎ 039/23 01 77 de 7 heures à 21 h 30
y compris le samedi matin.

JE RÉPARE

consciencieusement, rapidement, pendu-
les, montres et réveils anciens et nouveaux.
Service à domicile sur demande.

Horlogerie ROCHAT

Rue Jardinière 41 - ☎ 039/23 75 00

Dans toute la Suisse déménagement

débarras et nettoyage d'apparte-
ments, caves et chambres-hautes

J.-Cl. Guinand

039/26 54 26

Nouveau

déchirures, accrocs et trous sur
vêtements en cuir

Réparation par soudage et presque
invisible. Sur rendez-vous.
Swiss Vinyl, ☎ 039/23 59 57.

Je
cherche

garage

☎ 039/23 66 50

A vendre,
expertisé

CX Break

1983,
65 000 km,
Fr. 12 900.—
ou Fr. 293.— par
mois sans
acompte. Reprise
éventuelle

Garage de la Ronde
F.-Courvoisier 55
☎ 039/28 33 33

Famille cherche
à louer ou
à acheter à
La Chaux-de-Fonds

appartement
ou maison

5 - 6 pièces

☎ 038/53 19 93

Urgent
à louer

1 pièce

meublée, cuisine,
salle de bains,
Fr. 450.— charges
comprises.

quartier
Tours de l'Est
☎ 039/26 61 74



MAQUILLAGE

CHANEL

MAGIQUE: LE NOUVEAU MAQUILLAGE AUTOMNE - HIVER

Nous avons le plaisir de vous informer qu'une conseillère
de CHANEL Beauté sera dans notre parfumerie

du 1er au 5 décembre

pour vous présenter la ligne de soins et les nouveaux ma-
quillages.

A cette occasion la conseillère CHANEL se fera un plaisir
de vous offrir un maquillage personnalisé.

Nous vous prions de prendre rendez-vous.

Double chèques fidélité 
+ cadeau de fin d'année

INSTITUT
DE BEAUTÉ
BOUTIQUE

Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/237 337



PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

Rail 2000

Coordonner efficacement les transports
publics: le bon sens!

Pour la première fois, il
nous est proposé un projet
d'ensemble dont tous les
éléments se complètent
de façon optimale.

Dire oui à Rail 2000
le 6 décembre, c'est
opter pour l'efficacité.



votre oui pour l'avenir

Resp. Didier Burkhalter

L'adresse sûre...

ELECTRO
MULLER

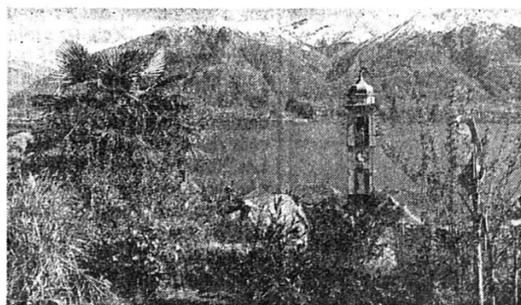
Motor-Service

2500 Bienne 4

032-42 13 93

...quand un
moteur élec
vous lâche

Nouveauté: avec magasin



Notre
magnifique
calendrier
1988

(12 vues suisses en couleur)
est en vente
au prix exceptionnel de

Fr. 4.50 pièce

(y compris fourre d'expédition)

S'adresser au bureau de L'Impartial ou en versant ce
montant plus Fr. 1.20 pour les frais d'expédition au
Journal L'Impartial, CCP 23-325-4.

(Pas d'envoi contre remboursement)

La mémoire de notre siècle

Le parti socialiste fête Jenny Humbert-Droz

La petite réunion intime prévue par le parti socialiste pour fêter les 95 ans de Jenny Humbert-Droz s'est transformée en un rendez-vous public, fort prisé. Il est apparu en effet que l'occasion était heureuse pour la militante socialiste de raconter sa vie aux jeunes générations; de leur conter ce que furent son engagement et celui de Jules Humbert-Droz dans les tournants politiques du 20e siècle.



Jenny Humbert-Droz a captivé son auditoire. (Photo Impar-Gerber)

Présentée fort chaleureusement par Marie-Christine Robert qui rappela quelques anecdotes confirmant la jeunesse d'esprit de l'alerte nonagénaire, Jenny s'est mise à dévider la pelote de son-presque-siècle d'existence.

Avec une simplicité attachante, elle a partagé ses souvenirs: elle les détiendrait tous intacts au fond de sa mémoire et son récit devient une leçon d'histoire des plus vivantes.

Elle raconta comment elle, fille de pasteur conservateur, n'était prédestinée en rien à cette vie aventureuse. Tout commença par un engagement d'étudiante quand la jeune Jenny se sentait blessée des injustices sociales subies par ses camarades et s'engageait dans le mouvement des étudiants chrétiens.

Une prise de conscience qui fut avivée par la Première Guerre mondiale. C'est dans ce milieu d'étudiants militants qu'elle rencontre Jules Humbert-Droz, le théologien qui passa sa licence sur

le thème «Christianisme et socialisme» et savait qu'il n'aurait jamais de paroisse dans ce pays. Il part pour l'Angleterre et Jenny aujourd'hui se souvient de sa décision: «Il m'intéresse, s'est-elle dit alors, je l'aime» et la voilà bravant l'opposition de ses parents partant le rejoindre. Ensuite tout s'est poursuivi en suite logique: retour en Suisse en 1913, son fiancé étant engagé comme rédacteur à La Sentinelle, mariage à Corcelles en 1916, et refus d'enrôlement de Jules Humbert-Droz, déjà pacifiste, suivi de six mois de prison. Puis, après vint la révolution russe, et l'engagement dans la lère internationale communiste, suivi d'un séjour en Russie.

Emportée dans ses souvenirs relatés avec des détails extraordinaires, Jenny n'a pu, le temps de cet apéritif de deux heures, aller au-delà de la période de 1943. Elle remettra ça, pour la suite de cette vie passionnante, et de son engagement, au parti socialiste cette fois. A suivre donc.

(ib)

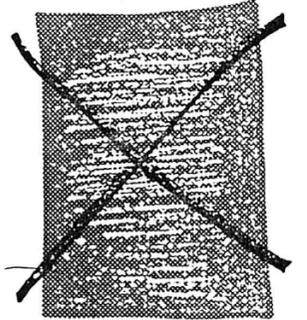
Mettez-m'en deux cuillères!

Art et gastronomie à la Biennale des Refusés

Les trente convives, tous passionnés d'art bien entendu, ont dégusté le repas exotique au menu de la soirée de dimanche à Polyexpo se sont-ils posés les questions de rigueur? Art de cuire? Art de la patience, pour la préparation impliquant art de la dégustation, art de la présentation aussi? Et pourtant toutes ces questions-là se sont posées entre fourneaux et maîtres queux, dûment alimentés par le talent de Jean-Marie Tran entouré d'une équipe efficace. L'un d'eux a nettement ressenti «l'art communautaire dans ces effluves qui ouvraient le palais à d'autres senteurs et horizons». Voilà la communication bien amorcée.

Deux louches de Nieng Ga, trois cuillères de Chuoi Xao Dua et un bol plein de Heo Lui, cela a garni délicatement quelques estomacs

La journée de dimanche s'est vue bien garnie de visiteurs. Les organisateurs Marcel Schweizer en tête, se disent toujours satisfaits de ce défilé de curieux. Mais dans le bilan de cette première semaine, ils



regrettent que leurs animations spécifiques, en soirée, ne soient pas plus fréquentées. «On aimerait un répondeur plus fort», disent-ils.

● Ce soir, «art et théâtre» sera l'occasion de faire le point sur la superproduction des «Trois Mousquetaires» et présentation du travail après trois mois de répétition; ce spectacle est monté par les troupes d'amateurs réunies, 30 comédiens, 40 rôles, pour le 150e du Théâtre, la première se donnera début mars.

Ce cher Hermann

Les marionnettes témoignent

Les comédiens du Theater im Wind, de Köchingen, Allemagne, ont choisi le parti des marionnettes pour raconter une histoire. En particulier la biographie de Hermann, ce vieillard de 90 ans qui a existé et que le manipulateur connaissait. A travers cette vie, ressort l'histoire de l'Allemagne et de la Deuxième Guerre mondiale.

Hermann, c'est donc une petite marionnette, manipulée à vue, sur une table tendue d'un drap noir; un comédien, habillé de noir aussi, devient à la fois, son partenaire, son interlocuteur, et son manipulateur. Théâtre en miniature, avec reconstitution de la chambre d'Hermann, où il cuit - en réalité -

ses œufs au plat; du lit qu'il partage un temps avec Joanna, gitane ou vagabonde déportée; du quai de gare où il espère le retour de la femme aimée, etc.

Dans ce récit imagé, le manipulateur a le geste juste, précis et sobre, qui donne vie réelle au vieillard; en même temps, le détail du décor, des objets, des symboles, donne une force surprenante au spectacle. C'est captivant, animé de tension souvent, mais aussi avec des ruptures amusantes et salutaires. Un dosage savamment remarquable et un théâtre qui, par la petitesse due à son format, justement, acquiert une présence extraordinaire. De l'excellent travail, présenté samedi soir, à l'abc. (ib)

De la fanfare de grand format

63e concert de gala des Armes-Réunies

Le concert de gala de la musique militaire Les Armes-Réunies est un événement dans la vie locale et régionale. Le 63e auquel assistait M. Jean-P. Renk préfet des Montagnes, était d'autant plus attendu qu'il était le premier, de cette importance, dirigé par Patrick Lehmann. Ce jeune virtuose de la trompette, serait-il, de plus, de la trempe des chefs?

D'entrée de cause on apprécie l'interprétation subtile du 2e mouvement de la «Septième» de Beethoven (transcription René de Ceuninck). Cuivres graves, chaleureux, doublés d'une contrebasse à cordes, legato impeccable des bugles.

Une belle, solide, puissante version d'extraits des «Tableaux d'une exposition» de Moussorgsky (transcription René de Ceuninck) concluait le programme. On connaît et apprécie depuis longtemps la technique soignée des «Armes» en concert et Patrick Lehmann a une connaissance approfondie de l'œuvre. Le jeune chef connaît bien ses musiciens, leurs limites techniques, leurs possibilités. Il insuffle vie aux uns, soutient les autres, tout en conduisant l'œuvre dans le juste chemin. Patrick Lehmann a su placer ses pions, chaque registre ajoutait la note de couleur à la description. Bravo à la jeune saxophoniste, au trompettiste.

Climat fantomatique pour les «Catacombes» ou «La cabane sur des pattes de poule». Dans «La grande porte de Kiev»: on rend les armes devant le faste et la grandeur de l'exécution.

«Du Rhône au Rhin», marche de Frank Martin, c'est de la fanfare grand format, une marche aux dimensions inhabituelles, de plus

la partition n'est que rarement jouée.

Il est réjouissant d'assister à la transfiguration du trombone, grâce à des instrumentistes de la taille de Jacques Henry. Dans «Prelude and Dance», John Mortimer fait évoluer le style de l'instrument, le compositeur a réussi une pièce qui ajoute tant au répertoire du trombone qu'à celui de la fanfare. Captivant d'entendre Jacques Henry au phrasé souple et naturel, preste et net, qualité que le soliste avait révélée précédemment dans «Magnetic Rag» de Scott Joplin (arrangement John Mortimer). Le concert avait débuté par un psaume de Monteverdi, transcrit et dirigé par Francis Bärtschi, sous-chef des «Armes».

Pour conclure, les «Armes» où l'on remarque toute une phalange de jeunes musiciens, sont en de bonnes mains.

D. de C.

Marche pour les Zaffarayas

Réunies à l'appel des organisations libertaires de Suisse romande, une soixantaine de personnes ont défilé samedi soir sur le Pod. La manifestation s'est déroulée dans le calme, provoquant seulement l'ire de quelques automobilistes bloqués derrière le cortège.

Les manifestants portaient des torches et banderoles hostiles au «terrorisme d'Etat». Ils affichaient leur solidarité avec les Zaffarayas de Berne en même temps qu'ils revendiquaient des loyers meilleurs marchés, des salles de rock et des «espaces de liberté pour des modes de vie alternatifs». (pf)

Soirée des jubilaires de la FTMH

Cent vingt-deux jubilaires ont été salués hier soir dans la grande salle de la Maison du peuple, à l'occasion de la soirée traditionnelle de la section locale de la Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie.

Une centaine de personnes prenaient part au repas, avant la remise des attentions pour 70, 60, 50 et 25 années de sociétariat.

C'est le secrétaire central de la FTMH, M. Gilbert Tschoumi, qui a prononcé le discours de circonstance. Il a rappelé que le syndicat place l'homme au centre de ses préoccupations, «car l'homme n'arrive pas à son travail avec ses seuls vêtements». Survolant l'histoire syndicale du siècle, que les plus vieux des jubilaires ont vécu, il parla de la première semaine de vacances en 1929, de sa suppression ensuite jusqu'en 1937, de la première convention collective nationale de travail, celle de l'horlogerie, à la veille de la guerre, puis de l'amélioration des conditions de vie.

Aujourd'hui devant les nouvelles technologies, le mieux-être qu'elles apportent mais aussi le risque d'asservissement par les machines qu'elles laissent planer, «il faut un syndicat puissant, vivant et actif». Et la force du syndicat ce sont ses membres. «Il y a encore des batailles à gagner, la prochaine étant celle de la semaine de 40 heures pour tous», conclut l'orateur, adressant ses vœux aux jubilaires. (rn)

70 années de sociétariat (1917-1987): Albert Schild, René Rovarino.

60 années de sociétariat (1927-1987): Auguste Amstutz, Marcel Andrié, Alcide Aubry, Suzanne Bihler Roulet, Germaine Challandes, Germaine Cuhe, Ernest Dick, André Droz, René Grosbéty, Henri Heiniger, Ruth Heiniger Jacot, Maurice Ketterer, Marie Lehmann, Henri Liengme, René Noth, Marguerite Paratte, Mina Pécourt, Bluette Pellaton, Georges Perrenoud, Georgette Perrenoud, Paul Peter, Lina Pieren, Marguerite Rubin, Willy Scheidegger, Willy Tellenbach, Roger Triponez, Marguerite Wicki, Numa Zehnder.

Conducteur recherché

Le conducteur de la grosse voiture de couleur grenat, qui s'amusait à faire des dérapages sur le parking de Polyexpo à La Chaux-de-Fonds, hier vers 8 h 45, et qui a touché un candélabre, l'endommageant fortement, ainsi que les témoins, sont priés de prendre contact avec la gendarmerie de la ville, tél: (039) 28.71.01.

50 années de sociétariat (1937-1987): René Aubry, Roger Aubry, Jean-Paul Bauer, Roger Beausire, Nelly Berner, Rémy Bilat, Marguerite Braichotte, Suzanne Brandt, André Calame, Georges Cattin, Paul Chapatte, André Donzé, Josy Durand, Henri-Albert Egger, Emile Froidevaux, André Gentil, Yvonne Guéniat, Henriette Guggisberger, André Guttman, Albert Heger, Gertrude Howald, Alice Marchand, Solange Perret, Marguerite Petitpierre, William Quilleret, Maurice Robert, Berthe Stefani, André Sterzing, Gisèle Thomas Georgette Visoni, Willy Wenger, Edouard Wisler, André Zbinden.

25 années de sociétariat (1962-1987): Georges Bachmann, Germain Beuret, Gabriel Bonfanti, Janine Bonfanti, Liliane Bourquin, Georges Brandt Edwige Burkhalter, Angelo Castellini, François Cattin, Marcel Cattin, William Cattin, Jean-François Chollet, Jean-Pierre Christen, Robert Colin, Raymond Colombini, Cosimo Colucello, Denis Cuhe, Rachel Ducommun, Suzanne Evard, Albin Falk, Nunziata Falzone, Jeanne Favre, Irma Fiorucci, Pasqua Gazzola, Jean-Pierre Gentil, Raymond Gerber, Michel Gygax, Georges-André Haldimann, Isabelle Herzog, Josette Imer, Yvonne Josi, Claude Jacot, Edouard Jaquet, Roger Jeanmaire, Simone Jobin, Paul Koch, Léonie-Julie Krause, Jean Laville, Ermès Leccabue, Sylvia Maleszewski, Gilbert Menevaut, Pierre Monnet, Charles Monnin, André Moser, Monique Muriset, Adriano Pambianco, Michel Perret, Simone Racine, Marcel Rossel, Jean-Willy Rueggsegger, Luis Ruis, Gerson Saturnin, Pierre Schafer, Serge Steudler, Carmen Tharin, Saad Tiet, Raymond Voillat, Jean Voïrol, Liliane Vuilleumier, André Zinger.



D'une salle à l'autre, l'intérêt était constant. (Photo C. Schwob)

Le «dîner sur le pouce» de la Société des Amis des arts

Le «dîner sur le pouce», - organisé par Alain Tissot et Edmond Charrière - c'est la fête qu'on se donnait en famille, hier, au Musée des beaux-arts. Les membres de la Société des Amis des arts étaient là en nombre, le comité, les amis des amis aussi. D'autres, amateurs, avaient fait un long trajet pour participer à la rencontre, deviser avec les artistes. Y assistait Lucie Vergriette, déléguée aux Affaires culturelles de la ville. Dès 10 h 30, jusqu'à la fermeture, les lieux n'ont pas désœuplé.

Les salles du premier étage vibraient aux accents du Quatuor Euterpia, deux trompettes, deux trombones, élèves des classes professionnelles du Conservatoire pour quelques-uns d'entre eux. Œuvres de l'époque baroque et moderne.

Ailleurs, quelque cent personnes, le souffle coupé, frissonnaient au récit de «La falaise», nouvelle de Claude Darbellay, lue par le comédien R. Ittig, commentée par l'auteur. La nouvelle est extraite de l'ouvrage «L'île», paru récemment aux éditions Zoé.

Va-et-vient d'une salle à l'autre, visite de la Biennale 87, les enfants étaient sages, captivés par les histoires de Cecilia Baggio.

Foisonnement de sons, de mouvements, de couleurs. Au confluent des plaisirs, par-dessus les divertissements, régnait, incontesté, le buffet, la pâtisserie «maison», il y en avait pour tous les goûts. Les «brunches» du dimanche matin, au Musée des beaux-arts, pourraient bien entrer dans les mœurs.

D. de C.

NAISSANCE

VALENTINE et SOPHIE pourront pouponner

ANTOINE

est né le 29 novembre 1987

Clinique des Forges

Béatrice et André

CHABOUDEZ

Nord 3

2300 la Chaux-de-Fonds

LA CHAUX-DE-FONDS 25

Feu: 118

PUBLI-REPORTAGE

Les 10 ans des Chaussures Vögele La Chaux-de-Fonds

A l'occasion du 10e anniversaire de son magasin de La Chaux-de-Fonds, Vögele chaussures invite la population à participer à diverses manifestations du mercredi 2 au samedi 5 décembre 1987. Pendant ces quelques jours de fête, des surprises agréables attendent les visiteurs. Mercredi 2 décembre, c'est le jour des enfants: il y aura des ballons et des pochettes-surprise pour eux pendant toute la journée. Jeudi 3 décembre, les 600 premiers visiteurs adultes recevront - dès l'ouverture à 8 h - un bon d'achat valable pendant une durée illimitée. Valeur totale des bons distribués Fr. 5000.-! Vendredi 4 décembre, de 8 h à 18 h, la Roue de la Chance tournera toutes les heures. Chaque fois, 5 paires de chaussures et des bons d'achat seront mis en jeu. Cette action est réservée aux adultes. Et samedi 5 décembre, les lève-tôt seront une fois de plus récompensés: en effet, à l'ouverture des portes - dès 8 h - les visiteurs trouveront 300 tresses au beurre toute fraîches et à l'odeur alléchante qu'ils pourront emporter gratuitement. Comme dans plus de 100 villes de Suisse, Vögele est devenu à La Chaux-de-Fonds synonyme de mode et d'actualité en fait de chaussures. Ses prix particulièrement intéressants sont déjà bien connus mais la qualité remarquable de ses articles est également fort appréciée de la clientèle. Ce n'est pas pour rien que Vögele peut proposer d'échanger ou de réparer toutes les chaussures présentant un vice de fabrication ou un défaut de matière dans un délai d'un an. Il est le seul à offrir ce service. De plus, Vögele se targue d'avoir les magasins de chaussures les plus sympathiques de Suisse! Ceci n'est pas sans raison puisqu'il accorde une place prioritaire à l'instruction et à la formation permanente de son personnel. Mme Ulrich, gérante du magasin, et ses collaboratrices se réjouissent de votre visite. (sp)

innovation



Le Père Noël attend ses petits amis
au 1er étage de 14 à 17 heures

mercredi 2 décembre

La photo souvenir, en couleurs, avec
ou sans le Père Noël, est offerte au
prix cadeau de

3.-

Le Locle

innovation
Le Locle

Nous cherchons pour notre supermarché

vendeuse auxiliaire

Entrée: 15 décembre

Les personnes intéressées prennent contact
avec Mme Giusto, ☎ 039/31 66 55, Le Locle

Remise de commerce

**Famille Leuba
kiosque**

rue des Jeanneret 39, 2400 Le Locle,

informe sa fidèle clientèle qu'elle remet, dès le 1er
décembre 1987, son commerce à Madame Alvine Adam.

Elle remercie ses clientes et clients de la fidélité qu'ils lui
ont témoignée et les invite à reporter leur confiance à la
nouvelle exploitante.

**Madame Alvine Adam,
kiosque
Jeanneret 39
Le Locle**

par un service aimable, soucieuse de respecter les habi-
tudes de ses futurs clients et de répondre à leurs désirs,
s'efforcera de les satisfaire au mieux et les remercie
d'avance de leur confiance.

En toute saison,
L'Impartial
votre source
d'informations

**A louer bâtiment Angelus
Le Locle**

divers locaux

Conditions intéressantes.

☎ 039/31 42 96

Splendide
**Citroën
LNA 11 E**

1984, rouge. Seule-
ment 29 000 km.
Expertisée. Garantie
totale. Fr. 156.- par
mois sans acompte.
Reprise éventuelle.

Très grand choix en
Citroën ainsi que
d'autres marques
aux mêmes con-
ditions ou au
comptant.

M. Garau
Rue des Artisans 4
2503 Bienne
☎ 032/51 63 60

Brocante

Aujourd'hui au Locle.

Vente d'articles tous
genres.

Mobilier de bureau et
d'appartement dans
l'ancienne poste, en
face du musée des
Beaux-Arts.

Le Locle
rue du Foyer 17
à louer
pour le 31 janvier 1988

**appartement
de 4 1/2 chambres**

remis à neuf.

Pas de congé-vente.



Pour traiter, s'adresser
à: Fiduciaire de Gestion
et d'Informatique SA,
av. Léopold-Robert 67,
2300

La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 63 60

L'annonce, reflet vivant du marché

Gilbert Cosandey

Artisan-bijoutier

créations - transformations
réparations - vente

Service à domicile

Le Locle, chemin des Tilleuls 14
☎ 039/31 42 57

Temple du Locle
Samedi 5 décembre 1987
à 20 h 15

**CONCERT
DE GALA**

Fanfare La Sociale

Dir. J.-J. Hirschi.
Belle soirée en perspective.

● autos-motos-vélos

Garage du Rallye

A. Dumont - Distributeur OPEL - Le Locle

Occasions



Garantie

OPEL Corsa GL 5 p.	1986	46 000 km
OPEL Corsa GL 5 p.	1986	17 000 km
OPEL Kadett Jocker 1600	1984	78 000 km
OPEL Kadett Caravan 1300	1983	53 000 km
OPEL Kadett GS/i.	1985	60 000 km
OPEL Ascona 2000 aut.	1981	75 000 km
OPEL Ascona 2000 aut.	1981	43 000 km
OPEL Ascona 1600, 5 p.	1982	Fr. 6700.-
OPEL Ascona Sprint 1.8 4 p.	1986	29 000 km
CITROËN BX 16 TRS	1985	41 000 km
FIAT Ritmo 75	10-1979	Fr. 3800.-
FORD Escort Ghia 1,6 aut.	1984	30 000 km
Peugeot 305 S	1981	63 000 km
VW Jetta GLI 1.8	1984	56 000 km

Essais sans engagement - Crédit

Service de ventes: P. Demierre, P.-A. Dumont

☎ 039/31 33 33



**Habitants
du Locle
ceci est
pour vous**

Dès le 4 janvier 1988, l'école-club Migros organise des

cours au Locle

- Anglais
- Allemand
- Français
- Français écrit
- Dactylographie
- Cannage de chaises
- Self-défense (adultes)
- Gym maintien (dames)
- Stretching-aérobic
- Aérobic

- Initiation à l'anglais (enfants)
- Initiation à la danse (enfants)
- Danse classique (enfants)
- Ski jeunesse
- Ski poussins

En préparation: ● Couture ● Guitare accompagnement ● Modern-jazz-dance ● Planche à voile ●

Renseignements et inscriptions:

Madame Raymonde Blanc
Rue des Primevères 21
2400 Le Locle
☎ 039/31 38 32

**école-club
migros**

Spécialiste de la chaleur contemporaine: radiateurs haut de
gamme - aérothermes - échangeurs de chaleur - chaudières

Vous serez associé (e) en qualité de

SECRETAIRE

au dynamisme d'une entreprise moderne dont les produits
constituent une image de leader sur le marché du chauffage,
grâce à leur haute technicité et leur design.

Vous assurerez à Wil, dans le canton de Saint-Gall, le con-
tact important entre la Suisse romande et la Suisse alémani-
que.

Langue maternelle française. Connaissances de l'allemand
souhaitées.

Prestations offertes:
salaire en relation avec l'importance du poste,
larges prestations sociales,
possibilité de parfaire vos connaissances
en langue allemande,

Contactez-nous:

RUNTAL-Werk AG
Toggenburgerstr. 132
9500 Wil
073 234444

Jeune invalide loclois au Japon

Le message de Pierre Cattin chez les valides lors d'un congrès

Pour n'importe quel étudiant, vivre durant presque un mois au Japon en assistant à une intéressante réunion de jeunes est en soi une expérience déjà formidable. Elle l'est davantage encore lorsqu'un jeune invalide peut y prendre part. Ce fut le cas, cet été, pour Pierre Cattin du Locle, IMC âgé de 23 ans et actuellement étudiant de 5e semestre en droit à l'Université de Neuchâtel.

De par ses nombreux engagements au sein de plusieurs associations et comité de jeunes (Comité du Cartel suisse des associations de jeunesse, Comité du groupe de liaison des associations de jeunesse neuchâteloises, Comité du groupement cantonal neuchâtelois en faveur des IMC), Pierre Cattin n'en était pas à son premier déplacement à l'étranger.

Ainsi, il y a cinq ans, il était déjà le premier invalide à faire partie de la délégation helvétique lors d'un camp international de la Croix-Rouge jeunesse en Roumanie.

En 1985 il prit part à une semaine européenne jeunesse qui réunit 500 participants à Strasbourg. Un mois plus tard, ce fut un déplacement au Québec, pour deux semaines. Ce fut là qu'il entendit alors parler, par une déléguée japonaise, de la Conférence

internationale d'étudiants organisée au pays du Soleil levant par une association japonaise d'étudiants.

PROBLÈMES DE LA JEUNESSE

L'idée d'y participer germa et la volonté de se rendre au Japon fut encore renforcée lorsque Pierre Cattin s'aperçut que lors des 33 conférences organisées jusqu'ici, la Suisse avait toujours brillé par son absence.

Seulement, un tel voyage coûte cher, d'autant plus que M. Cattin doit obligatoirement être accompagné. De ce côté là, pas de problème. Un de ses copains de toujours, Yves Cupillard proposa de remplir cette fonction d'aide. Ce d'autant plus que lui aussi porte intérêt aux problèmes de la jeunesse, car le thème de cette con-

férence s'intitulait précisément: «Solutions alternatives pour un monde meilleur, penser globalement et agir localement.»

Restait donc l'aspect financier de cette opération.

LE MESSAGE D'UN INVALIDE

Pierre Cattin entreprit alors de nombreuses démarches auprès des multiples associations dont il est membre à un titre ou un autre. Il centra ses demandes sur «l'importance qu'un invalide peut apporter dans ce genre de rencontre, dans ce type de structures conçues pour des valides» explique-t-il.

Il ajoute d'ailleurs à ce propos que seule la présence d'un invalide peut déjà servir de message. «Même si c'est un choc pour certains, il y a de toute manière prise de conscience pour d'autres» dit-il. Et d'ajouter, à titre d'exemple, que les Népalais rencontrés sur place étaient renversés qu'un handicapé voyage, se montre, alors que dans leur pays «on cache les invalides».

Autre volonté dans la démarche de Pierre Cattin, celle de «démontrer que les invalides savent réagir, peuvent se mobiliser et ne pleurent

pas sur leur sort dans l'attente hypothétique que les valides entreprennent quelque chose pour eux».

RAYONNER, S'IMPLIQUER

Le message de l'étudiant en droit a été reçu cinq sur cinq et celui-ci a obtenu les appuis suffisants afin de pouvoir envisager ce voyage. Celui-ci a eu lieu fin juillet, jusqu'à la mi-août. C'était donc la 34e conférence de ce type organisée par les étudiants. 17 pays y participaient, et la Suisse pour la première fois. Pour la première fois encore cette conférence accueillait un délégué invalide.

A divers titre ce voyage fut extrêmement enrichissant. Pierre Cattin est intarissable sur ce sujet. Il considère qu'afin de faire avancer la cause des invalides, il faut «rayonner, s'impliquer partout où cela est possible, afin que les mouvements pour valides soient obligés de tenir compte du fait que vous existez». De ce point de vue là, en se déplaçant au Japon Pierre Cattin a mis dans le mille.

Cette manière d'agir «permet d'abattre des barrières psychologiques dressées par les valides et

c'est sans doute par des espèces d'électrochocs qu'on peut faire avancer la cause des invalides, en leur permettant de s'intégrer et de s'insérer toujours mieux et davantage dans notre société», affirme-t-il avec conviction.

Ce séjour fut découpé en plusieurs étapes, alternant visites, voyage de découverte et travaux lors du forum, en groupe...

Après les trois premiers jours de contact, mise en train générale à Tokyo, les participants avaient le choix entre cinq voyages d'étude. Pierre Cattin et Yves Cupillard choisirent de visiter l'île de Kysushu, au sud du Japon.

Ce fut alors la découverte de la civilisation japonaise, avec ses coutumes, ses traditions, mais aussi son rythme industriel. A chaque occasion, M. Cattin en profita pour échanger à propos des situations des handicapés au Japon et en Suisse. De très nombreux contacts ont été noués. «Ils ne seront pas sans lendemain» commente le Loclois qui dit aussi s'être «enrichi tant sur le plan culturel qu'intellectuel, mais aussi et surtout sur le plan de l'amitié». MM. Cattin et Cupillard se sont liés d'amitié à de



Pierre Cattin, ici accompagné d'un jeune ami japonais, en voyage d'étude sur une île du sud du pays.

nombreuses reprises. Un des buts de cette conférence a donc déjà été atteint. Pierre Cattin le confirme: «Jamais je ne pourrais aller me battre contre un pays où j'y ai des amis.»

J.-C. P.

A l'unisson, pour le Centre de paroisse

Belle démonstration de l'unité de la communauté catholique

Samedi dernier, quelque deux-cinquante personnes s'étaient rassemblées en l'Eglise catholique romaine du Locle, pour écouter les très belles productions des quatre chœurs de la paroisse.

Cette manifestation se plaçait dans le cadre de tout ce qui se fait et de tout ce qui est entrepris depuis des mois, au sein de la communauté catholique, pour aider au financement de la construction du Centre de paroisse, dont l'état du chantier témoigne, à ce jour, de l'importance de ses dimensions, mais aussi des besoins auxquels il répond.

Tous les groupements font preuve d'imagination et tous ont de bonnes raisons et beaucoup d'arguments pour susciter chez leurs amis des élans de générosité.

C'est ce que Paul Sollberger, curé de la paroisse catholique romaine du Locle, s'est plu à relever en saluant son auditoire, puis en l'invitant à suivre, sans jamais se relâcher, l'irrésistible et généreux mouvement de solidarité dont l'aboutissement peut être envisagé avec un certain optimisme, ainsi qu'en témoigne le baromètre des sommes recueillies à ce jour, dont l'ascension est réjouissante.

PLACE AU CHANT ET À LA MUSIQUE

Après une très belle production à l'orgue, dont Marie-Antoinette Huguénin s'est acquittée avec une remarquable maîtrise, le chœur des jeunes, «Les Troubadours», avec un accompagnement de guitares,

de flûtes et de clarinettes, a exécuté trois chants sous la direction de Daniel Miserez, tous les choristes témoignant de leur enthousiasme et de leur juvénile entrain.

Anne Kohli et Pierre Macchi ont pris la relève, jouant avec beaucoup de talent un duo écrit pour une flûte traversière et un haut-bois. Puis, sous la direction de Jean-Paul Gogniat, le Chœur-Miste de la paroisse, pour lequel il se dévoue sans compter et avec beaucoup de dynamisme, a chanté avec aisance et précision, ainsi qu'avec une remarquable observation des nuances, cinq œuvres tirées d'un répertoire tout à la fois profane et religieux. Toutes ont été vivement applaudies et sans doute plus encore les chants qui nous ont rappelés que les fêtes de la Nativité sont proches, le dernier d'entre eux étant accompagné à l'orgue par Isabelle Huot.

MUSIQUE CLASSIQUE, CITHARE ET CHANTS

En deuxième partie du concert, ce sont Isabelle Huot, à l'orgue et Pierre Macchi, haut-boisiste, qui ont ouvert les feux en jouant les deux mouvements de la Sonate en sol mineur, de William Babel. Puis, sous la direction de Nicola Personeni et accompagné à l'orgue par Maria Casillas, le Chœur-Mixte de

la Mission catholique italienne du Locle leur a succédé en chantant trois airs qui nous ont rappelés le charme et la chaleur toute méridionale du pays de ses originaires. Très vivement applaudi, il a dû bisser sa dernière production.

Paul Sollberger, ensuite, a démontré la maîtrise qu'il possède de la cithare et ce sont des ovations enthousiastes qui ont salué ses excellentes prestations, comme elles l'ont été pour ceux et celles qui l'ont précédé dans le remarquable programme de cette soirée musicale.

Avant de se produire seul, avec trois œuvres de son répertoire, le Petit-Chœur d'enfants, sous la direction de Manuela Huot, a mêlé ses voix juvéniles à celles du Chœur-Mixte italien, pour le plus grand plaisir du public qui a voulu, par ses applaudissements nourris et prolongés, que «Bella Ciao» soit répété.

Enfin, les quelque cent-vingt membres des quatre chœurs réunis ont chanté «Au cœur de ce monde», extrait d'une messe écrite en 1986 et le public, visiblement ému, leur a témoigné sa reconnaissance en les ovationnant longuement.

Et c'est bien après 22 h que tous se sont séparés, avec le souvenir d'une enrichissante soirée, tout en apportant, à la mesure de ses moyens, une petite pierre à l'édifice en construction, bientôt au rendez-vous d'une communauté catholique romaine dynamique et très unie. (m)



Les neuf «jubilaires» qui totalisent 285 ans au service des PTT.

(Photo Impar-Perrin)

285 ans au service de la poste

Neuf fidèles collaborateurs fêtés

Événement assez rare à la poste du Locle puisque cette année neuf collaborateurs célébraient leurs 25 ou 40 ans de service au sein de cette grande régie. L'ensemble du personnel de l'office postal du Locle était convié, vendredi soir, pour prendre part à cet événement.

Ces neuf «jubilaires» ont décidé d'un commun accord de marquer tous ensemble ces anniversaires sous la forme d'une petite fête plutôt que d'organiser à neuf reprises un apéritif. L'ensemble du personnel de la poste du Locle était convié à se retrouver au 2e étage du

bâtiment en début de soirée. Ce furent les retrouvailles avec les conjoints autour d'un verre.

C'est qu'à eux neuf, ces jubilaires représentent le 11,25% de l'effectif du personnel. Ce qui ne se produit évidemment pas chaque année.

Quatre collaborateurs sont entrés aux PTT en 1947, sitôt après la fin de la 2e guerre mondiale. Il s'agit de MM. Francis Maillard, administrateur, Fritz Leuba, Roger Monnier et Werner Schälchli.

Cinq autres ont été engagés en 1962, soit durant la période eupho-

rique des affaires et totalisent aujourd'hui 25 ans de service chacun. Il s'agit de MM. François Fedi, William Huguénin, Bernard Dänzer, Pierre Sandoz et Bernard Senn. Toutes les personnes présentes ont ensuite partagé un repas dans un établissement public. (jcp)

PUBLICITÉ

Les marais ne sont pas seuls à mériter protection. C'est pourquoi les Chambres fédérales ont adopté une révision de la loi sur la protection de la nature et du paysage qui s'étend à tous les sites et paysages à préserver.

Comparée à la loi qui pourrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 1988 déjà, l'initiative «pour la protection des marais» est inutile, incomplète, sans remède contre l'utilisation trop intensive du sol.



Sortie de route au Cerneux-Péquignot

Plus de peur que de mal

Dimanche après-midi, vers 14 h 45, un automobiliste bâlois qui circulait en direction du Locle a perdu la maîtrise de sa voiture peu après le village du Cerneux-Péquignot, à quelques mètres de la porcherie. Le conducteur regagnait son domicile après un week-end passé dans le Jura vaudois. A la sortie du village, il a perdu le contrôle de sa voiture qui a glissé sur

la chaussée enneigée. Son véhicule a alors mordu la banquette droite par rapport à son sens de marche pour ensuite dévaler le talus, non sans effectuer alors un tonneau complet. Choqués, les passagers de la voiture, soit l'épouse du conducteur, leurs enfants et sa belle-mère ont été conduits à l'Hôpital du Locle en ambulance pour un contrôle. (Photo Impar-Perrin)



Tous à l'unisson, pour la construction d'un centre paroissial!

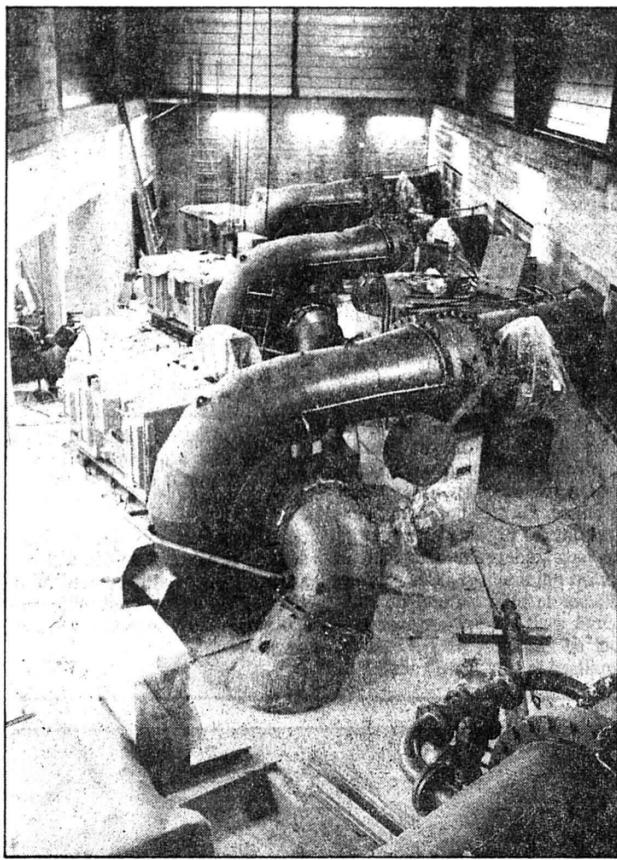
La Suisse est belle

protégeons-la toute entière

Initiative de **NON** Rothenthurm

L'Areuse va turbiner

A Saint-Sulpice, les turbines sont installées dans la nouvelle centrale



La salle des machines. Les quatre turbines ronronneront au printemps. (Photo-Charrère)

Au printemps prochain, l'Areuse coulera dans un canal en béton jusqu'à la conduite forcée de la nouvelle centrale hydroélectrique de l'ENSA. L'eau fera une chute de près de 40 mètres pour entraîner les quatre turbines installées récemment. La production d'énergie sera triplée.

Héritage des anciennes fabriques de ciment et de pâte de bois, les vieilles usines hydroélectriques de la source de l'Areuse, «Immobil 1» et «Immobil 2», datant de 1886, ainsi que «La Doux» (1929), produisaient, bon an, mal an, 3,4 millions de Kwh. La nouvelle centrale avalera 12.500 litres d'eau chaque seconde et générera 11 millions de Kwh par an.

CONDUITE FORCÉE

Pour améliorer la rentabilité de la production d'électricité à la source de l'Areuse, de grands travaux ont été réalisés. Transformation de la retenue et des vannes, agrandissement et allongement du canal (243,30 m contre 199,40 m), enfouissement d'une conduite forcée longue de 250 mètres. Elle conduira l'eau dans la nouvelle centrale située en face de l'entreprise Santana et dont la salle des machines est enterrée à cinq mètres de profondeur au moins.

La soif de la nouvelle usine pose le problème du débit de la rivière sur le tronçon compris entre la source et la sortie des turbines. En amont, une restitution de quelques centaines de litres par seconde au moins est prévue. Avec la création de huit batardeaux sur 850 mètres, la vie piscicole devrait être garantie.

Il faut savoir que l'Areuse est un torrent qui peut charrier plus de 40.000 litres par seconde et se traîner misérablement avec 260 litres la semaine suivante en période d'étiage.

La moyenne de son débit, calculée de 1959 à 1980, se situe à 4750 litres-seconde. Autant dire que la centrale, qui en consommera presque trois fois plus, ne fonctionnera, théoriquement, à plein régime que 34 jours par année. A moins que 1988 soit une année aussi pourrie que celle qui s'achève...

JJC

Marionnettes: âme debout!

Festival terminé, hommage du public, le théâtre pour changer la vie

Pourquoi un Festival de marionnettes en pays de Neuchâtel? Après les déclarations d'intention, et une semaine de spectacles, le public a donné sa réponse. Sidéré, conquis, interrogateur: il s'est senti accueilli et partie prenante de deux beaux moments de théâtre. La Poudrière invitée en 88 à l'un des plus grands rendez-vous internationaux de la marionnette est devenue dans sa région un acteur irremplaçable de la vie culturelle.

En 85, le premier festival très orienté dans la programmation avait déjà surpris et mobilisé le public. Il mettait en jeu l'identité de la marionnette. Première découverte.

Cette année, le public acquis comme à une évidence, trouve une motivation plus forte et plus passionnante encore. La marionnette interagit avec son manipulateur quelle que soit la forme de son incarnation. Pomme, tissu, fourrure, elle profite de son existence quand on la lui reconnaît.

Sources d'images, d'émotion, elle parle le langage du conte, du mythe, elle ritualise la vie. Ces actes-là sont fondamentaux et le public l'a encore bien compris. Sur scène les objets sortent de leur inertie, leur usage devient une transaction. L'environnement a changé, c'est au théâtre qu'on le doit!

Chaque spectacle avait donc sa place pour éclairer ces formidables potentiels scéniques, mis à part un théâtre du Bambou trop approximatif dans ses intentions, et le Théâtre de la Rose des Vents qui présentait semble-t-il un spectacle encore trop fragile dans ses détails techniques pour qu'il tienne toujours le coup. Le Théâtre de la Poudrière a retrouvé ses interlocuteurs ou ses pairs avec le Stuffed Puppet Thea-

ter, Manarf, et le Theater im Wind.

Pour la danse, le théâtre, la musique, les grands festivals glissent vers une forme de marché à la criée avec l'appui des médias. Le Festival de marionnettes de Neuchâtel n'a pas encore cette carrure et c'est tant mieux. Gardant son rythme biennal, elle ne casse pas les talents que l'on a tendance à cravacher dans la foulée du succès. Le meilleur est réservé pour le public, qui est resté longtemps après les représentations. La Poudrière l'a voulu ainsi et offre aux Neuchâtelois des raisons toujours plus fortes de croire en elle. En fait, rarement dans l'année, les salles de spectacles ont vécu des moments d'une telle intensité. On le doit également au TPR, au CCC, à l'abc, à la Tarentule et aux Mascarons, aux mécènes qui connaissent bien leur mission.

Sélectionnée pour le Festival mondial de la marionnette, à Charleville-le-Mézières, subventionnée par la ville de Neuchâtel, la Poudrière vient de recevoir un hommage public qui doit porter ses efforts et la conforter dans son intransigeance. La troupe neuchâteloise a besoin de ce public, le public la réclame. Pour ces retrouvailles, il faut cultiver un espace: vu le succès qui le leur refuserait?

C. Ry

Motard renversé à Auvernier

A bord d'une voiture, un habitant de Marin, M. B. R., circulait samedi à 16 h 40 sur la RN5

LIGNIÈRES

Le feu au camping

Un début d'incendie était signalé samedi vers 16 h 30 au camping de Lignières, dans un mobilhome-chalet, au niveau de la cheminée. Le centre de secours du Landeron est intervenu et a pu rapidement circonscire ce début de sinistre.

d'Auvernier en direction de Neuchâtel dans une file de voitures quand, à proximité du restaurant du Joran, il changea de voie de circulation. Il entra ainsi en collision avec la moto pilotée par M. Daniel Domjan, né en 1947, demeurant au chef-lieu, roulant dans le même sens. Blessé, le motard a été transporté par ambulance à l'hôpital.

En toute saison, **L'Impartial** votre source d'informations

Bel essor des Caisses Raiffeisen

Assemblée de la Fédération neuchâteloise à Colombier

Une seule caisse a manqué à l'appel samedi matin à Colombier. Les délégués de la Fédération neuchâteloise des Caisses Raiffeisen ont entendu avec plaisir que leurs banques se portent très bien. Et que les études sur l'évolution des banques leur prédisent un avenir doré.

Les nouvelles casernes de Colombier ont accueilli les nombreux délégués des Caisses et Banques Raiffeisen neuchâteloises samedi pour l'assemblée annuelle. Dans son rapport, le président, M. Roger Hugli a souligné que l'activité des caisses et banques du canton a connu un rythme accéléré en 1986. Une communauté d'action a été mise sur pied au niveau romand pour que soit respectée l'identité linguistique de notre minorité.

L'ère est aux jubilés: La Côtière a été fondée en 1986, Brot-Plamboz, Fontaines et Les Brenets en 1987. En 1988, six caisses fêteront leur cinquantenaire: Boudevilliers, La Côte-aux-Fées, La Sagne, Lignières, La Chau-du-Milieu et Boveresse.

La journée du cinquantenaire sera organisée le samedi 26 novembre 1988.

En 1986, les 34 Caisses et Banques Raiffeisen du canton ont vu leurs bilans augmenter de quelque 28 millions de francs, d'où une augmentation de 15%, la meilleure de Suisse. Cette flambée est interprétée comme un retour vers une économie plus souriante, un nouvel essor de la construction et une ouverture toujours plus favorable à la clientèle côtés services et locaux. L'exercice 1987 devrait confirmer la tendance à la hausse. Mais le coût des services et des frais généraux est tel que malgré tout, bénéfices et réserves pourraient s'inscrire à la baisse.

EMBOÛTER LE PAS À L'ÉCONOMIE NEUCHÂTELOISE

Le nombre de coopérateurs des caisses du canton a augmenté de 174 unités, et atteint l'effectif de 4877 sociétaires. Les prêts et crédits (70% de la somme des bilans) ont augmenté de 8,5% (à 155 millions de francs), les dépôts d'épargne ont crû de 6,2% (à 197 millions de francs, dont 54 en obligations de caisse, avec une progression de 17,4%). Le niveau de rendement global a évolué favorablement, et permis de placer un demi million en réserves, qui passent ainsi le cap des 8 millions.

RAIFFEISEN 2000

Adaptation et pas révolution, mais des changements quand même

pour préparer le prochain millésime. Conseil, formation et révision sont trois domaines à cultiver pour préparer «Raiffeisen 2000». Un projet de révision des statuts est en cours.

VÉTÉRANS RÉCOMPENSÉS

Les vétérans ont été récompensés en fin de rapport par le président: M. Emile Oppliger, président du comité de direction de La Chau-de-Fonds, vice-président du comité cantonal. M. Albert Gerber, secrétaire du comité de direction, La Chau-de-Fonds, M. René Sauser, secrétaire du comité de direction, Cornaux, M. Georges Bobillier, président du Conseil de surveillance, Couvet, M. Claude Haussener, président du Conseil de surveillance, Fontaines, M. Jean Hirschy, président du comité de direction, Le Locle et secrétaire de la Fédération, M. Eugène Cuhe, secrétaire du comité de direction, Le Pâquier et M. Rodolphe Wälti, membre du Conseil de surveillance, Le Pâquier.

Les comptes ont été acceptés, les cotisations restent inchangées, le cinquantenaire aura lieu à la Salle polyvalente des Perce-Neige, au Val-de-Ruz.

BEL AVENIR

M. Armand Cudré, délégué de la Banque centrale, a été porteur de bonnes nouvelles: alors qu'en 85-86, les fonds déposés par la clientèle ne suffisaient plus à répondre aux demandes de crédit, la balance penche à nouveau du bon côté. Il a aussi évoqué le futur, en citant une étude sur l'avenir de la place bancaire suisse qui se profile fort bien pour les Caisses Raiffeisen.

Enfin, M. Pierre Mettez, chef du Département romand de l'administration centrale, a évoqué diverses solutions pour l'avenir, qui permettront aux caisses de répondre à la demande de la clientèle: des fusions éventuelles, du personnel (gérant) ou des systèmes électroniques en commun, etc.

M. Jean Claude Jaggi, conseiller d'Etat, a pris la parole pour souligner l'importance des caisses quant aux nombreux projets agricoles qui lui sont soumis, et félicité la Fédération pour ses activités et son dynamisme au niveau cantonal.

A. O.

Se payer une banque...

Le système Raiffeisen date de 1862, il est né en Allemagne et est arrivé en Suisse en 1899. Aujourd'hui, l'Union suisse des Caisses Raiffeisen compte 1220 caisses affiliées et représente le collectif groupant le plus grand nombre d'instituts bancaires autonomes du pays.

Son principe est démocratique: tous peuvent prétendre à une fonction de dirigeant et chaque homme a droit à une voix. Les membres sont responsables de la bonne marche et du développement de leur coopérative bancaire. Ils bénéficient des

divers avantages du système et s'engagent à défendre les intérêts communs.

Les principes de base de la collective sont un rayon d'action limité et facilement contrôlable, des crédits aux membres seulement et contre garantie, une administration bénévole, la responsabilité solidaire des membres, la constitution d'un fonds de réserve indivisible, l'affiliation à l'Union suisse. Le financement de logements familiaux et les crédits de campagne et d'entreprises sont les principaux chevaux de bataille des Caisses Raiffeisen.

A. O.

SAINT-BLAISE

Collision

Au volant d'une voiture, un habitant de Saint-Blaise, M. G. B., descendait le chemin des Carrières, hier vers 0 h 30 lorsque, au stop sis au bas dudit chemin, son véhicule traversa la rue D.-Dardel, heurtant violemment une voiture en stationnement. Sous l'effet du choc, ce véhicule fut projeté contre le mur bordant la propriété. Dégâts.

DÉCÈS

LES BAYARDS
Frieda Fattou, 85 ans.
COLOMBIER
Vicente Ferré, 87 ans.
PESEX
Robert Droz, 1917.
TRAVERS
Marguerite Pasche, 89 ans.

Le copain de Lermite

Jacques-André Steudler raconte son amitié avec le peintre bayardin

Invité par la librairie Soleil d'Encre dans son Espace du Pasquier, à Fleurier, le conteur bayardin Jacques-André Steudler a raconté son amitié avec Lermite. Anecdotes croustillantes pour dire simplement un homme hors du commun.

Instituteur à La Brévine, c'est dans ce village que Steudler a connu Lermite. Le père Rosat disait de lui, «Ce Lermite, c'est un terrible gaillard». Aux Bayards, les luthiers Jacot comprennent bien la valeur du peintre. Ils pratiquent une sorte de mécénat pour l'aider en demandant à leur cousin Arthur Nicolet d'écrire des contes qui seront illustrés par Lermite et remis à leurs clients. Ils ne vendront pas un violon de plus pour autant, «mais ça fait de l'effet sur la clientèle», disent les frères Jacot «qui ne comprennent pas toujours ce que fait Lermite».

Le peintre est engagé pour réaliser les décors des spectacles montés par J.-A. Steudler. Au fil des créations, les toiles peintes prennent

une telle place que Steudler se fâche: «Je ne peux plus placer mes personnages.» Lermite lui répondra. «C'est la dernière fois que je te fais des décors.» Il tiendra parole!

Pour rencontrer le peintre, il faut passer le barrage vigilant dressé par son épouse. Un jour, Steudler y trouve une journaliste. Les deux attendent respectueusement que Lermite pose ses pinceaux. Le temps passe. La journaliste, pour engager la discussion, s'exclame: «Oh maître, vous peignez avec votre subconscient!» Réplique de Lermite: «J'essaie déjà avec mes mains...»

Après avoir dit tout le bien qu'il pense du catalogue raisonné de l'Oeuvre «un travail de bénédictin», Steudler a incité les personnes présentes à découvrir l'ouvrage de Patrice Allanfranchini et Charles Thomann consacré aux «Places Neuchâteloises». Les auteurs ont dédié ce gros bouquin richement illustré. (jic)

PUBLICITÉ

HALTE À DE NOUVEAUX IMPÔTS SUR LES SALAIRES

Ce n'est qu'un début! Si l'indemnité en cas de maternité financée par des prélèvements sur les salaires de tous les travailleurs et travailleuses est acceptée, nul doute que très bientôt son coût ira bien au-delà des 400 millions prévus.

En effet, avant même que la loi ne soit acceptée, les indemnités ont déjà été considérablement augmentées pour le 1.1.1988.

NON
à la loi sur l'assurance maladie le 6 décembre

On paie déjà plus de 20% sur les salaires. Cela suffit!

CP 4008 Bienne
Régis A. Duguet
Comité romand contre de nouveaux impôts sur les salaires

Mont-d'Or en barricade

Une manifestation à Pontarlier

Une cinquantaine de producteurs français de vacherins Mont-d'Or, cousins des vacherins suisses qui ont provoqué la mort d'une trentaine de personnes dans le canton de Vaud, ont édifié, samedi après-midi, à Pontarlier, une barricade constituée de plusieurs tonnes de fromage pour protester contre la «mévente injustifiée» qui frappe leur production alors que seul le vacherin suisse est mis en cause.

Six tonnes de vacherin, selon les organisateurs de la manifestation, reposant sur des palettes, ont été déposées devant la porte de la ville où avait été accrochée une banderole indiquant «Mont-d'Or français = qualité, sécurité». Les producteurs ont invité les automobilistes à déguster leur fromage.

Les manifestants ont également indiqué aux passants que le vacherin Mont-d'Or français n'avait rien à voir avec son homonyme suisse. «La réglementation concernant le vacherin français est draconienne. Ce fromage fait l'objet d'une surveillance vétérinaire constante et l'on n'y a jamais découvert le moindre embryon de germe», ont précisé les producteurs.

«La saison est foutue, les Mont-d'Or s'entassent à la cave», a déclaré l'un d'eux. «Etant mal informés, les grossistes ne veulent pas mettre nos produits en circulation», a souligné un autre manifestant.

Par ailleurs, 40 maires du département du Haut-Doubs, réunis à l'occasion de leur séance de travail annuelle, ont fait savoir dans la soirée dans un communiqué «qu'ils avaient tout naturellement mangé du Mont-d'Or à leur repas de clôture». (ats, afp)

La commune désormais à flot

Inauguration du réservoir de Chézard-Saint-Martin

L'inauguration officielle, samedi matin, du nouveau réservoir d'eau potable de Chézard-Saint-Martin avait bien figure d'événement. Avec sa population en constante augmentation, les pénuries rencontrées les années passées et l'adhésion au syndicat d'interconnexion des eaux du Val-de-Ruz, il était vital pour la commune de disposer de ces installations, cela malgré le poids de l'investissement: 1,3 million.

Président de commune, M. Francis Pelletier a rappelé aux nombreux invités et maîtres d'état présents à cette manifestation, la genèse de cette réalisation dont l'étude

remonte à 1985. Le but fixé était de pouvoir disposer en 1987 d'une réserve d'eau suffisante pour faire face au développement du village tout en s'assurant la création d'une réserve incendie telle que prévue par la loi en la matière.

Après une étude de la question et le choix d'une variante, une demande de crédit portant sur 1,3 million de francs a été soumise au législatif communal qui l'a acceptée, à l'unanimité, le 7 juillet 1986. Un investissement important certes, mais absolument vital pour profiter pleinement l'interconnexion des réseaux du Vallon.

M. Pelletier a encore précisé que

le canton avait versé une subvention de 217.000 francs et que la LIM avait accordé un prêt sans intérêt pendant 15 ans de 317.000 francs, diminuant ainsi la charge financière communale.

INDÉPENDANCE

M. Kohly, ingénieur responsable du projet, a présenté l'installation comportant deux réservoirs et un bac de décantation représentant 1000 m³ d'eau au total. Construit au bord de la route menant aux Vieux-Prés, à quelque 910 mètres d'altitude, le réservoir permet d'alimenter toute la commune y compris le quartier du Seu qui était auparavant relié au réseau de Cernier.

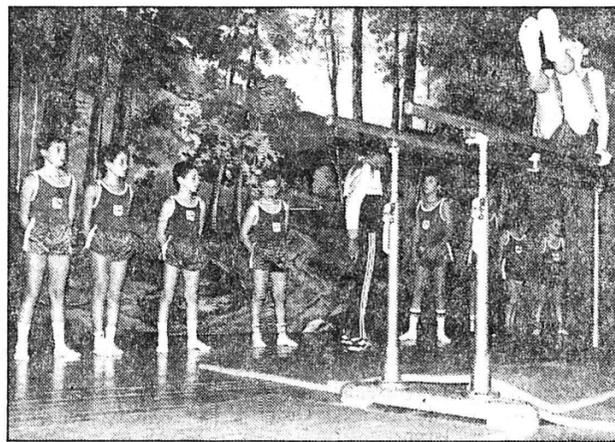
L'installation possède des appareils de filtrage et de traitement UV, le tout fonctionnant automatiquement, une commande à distance située au bureau communal permettant de surveiller l'ensemble des opérations et la commande des pompes.

L'ancien réservoir de 250 m³, construit à 847 mètres, reste bien entendu en fonction et sert de relai pour alimenter le nouveau par les pompages des Prés-Royers.

Les clés de l'ouvrage ont été remises à M. Raymond Landry, chef du dicastère des Travaux publics, et le nouveau réservoir ainsi que l'installation de télécommande ont fait l'objet d'une visite commentée à l'intention des invités et de la population. M. S.



Adapté aux besoins de la commune, le nouveau réservoir a été inauguré. (Photo Schneider)



Les jeunes gymnastes de Dombresson en action.

(Photo Schneider)

Audace et humour au programme

Triple soirée de gymnastique au Val-de-Ruz

Samedi soir, trois sociétés de gymnastique du Val-de-Ruz ont proposé leur gala annuel. Aux Hauts-Geneveys, Fontaines et Dombresson le public nombreux a pu apprécier des démonstrations audacieuses et des chorégraphies où l'humour ne manquait pas.

Les soirées annuelles des gymnastes couronnent les innombrables séances d'entraînement et de répétition auxquelles se livrent les diverses catégories de sportifs. Jeunes gymnastes et pupillettes,

juniors, dames et actifs, tous les niveaux de la compétition sont représentés et chacun a à cœur de bien présenter le fruit de nombreuses heures de travail pendant toute l'année.

Depuis quelques années, les sociétés ont évolué dans leurs démonstrations et présentent aujourd'hui de véritables shows alliant musique, rythme, chorégraphie et exercices physiques. Une façon bien agréable de promouvoir leur sport favori. M. S.

La lecture a la cote

Les bibliothèques de Fontainemelon en fête

«Il meurt à juste titre dans le dés-honneur celui qui n'aime pas les livres et n'a pas confiance en eux», une citation que M. Jean Cavadini, conseiller d'Etat, a utilisée samedi matin au cours de la manifestation officielle marquant le 20e anniversaire de la Bibliothèque des jeunes et les 15 ans de la Bibliothèque publique.

Selon l'orateur, 20 ans après, le

livre et la lecture conservent toute leur importance, l'exemple de Fontainemelon étant par ailleurs des plus réussis dans le canton. Il loua l'effort de la commune qui, en 1986, a dépensé plus de 21.000 francs soit 15 fr 50 par habitant, pour ses bibliothèques.

S'exprimeront ensuite les pionniers de ces deux bibliothèques, M. Maurice Evard, professeur et his-

torien, qui a rappelé les débuts de la Bibliothèque des jeunes, en 1967, lorsque l'on manquait de locaux, mais dont le succès populaire fut immédiat.

M. Michel Bovet parla de la Bibliothèque publique, de la générosité des lecteurs qui permettent à cette institution de prendre sa vitesse de croisière d'emblée. (ha-imp)

Crêt-Meuron: le téléski fonctionne

Situé entre La Vue-des-Alpes et Tête-de-Ran, le téléski du Crêt-Meuron appartenant à M. Marcel Gremion est généralement la remontée mécanique qui réalise la plus longue saison de toute la région. Premier ouvert, dernier fermé, la première partie du «contrat» est déjà remplie puisque ce téléski a été ouvert au public samedi. Les crêtes bénéfi-

cient d'un enneigement suffisant pour pratiquer le ski de fond depuis une semaine et le froid persistant n'a guère entamé cette toute première couche jugée suffisante pour le ski alpin au Crêt-Meuron. (ms)

NEUCHÂTEL 25

VW Transporter syncro

Le Transporter «syncro» à transmission intégrale permanente est livrable en version minibus, commerciale, fourgonnette, pick-up et double cabine.

LA CHAUX-DE-FONDS: SPORTING GARAGE-CARROSSERIE, J.-F. STICH, CRÉTETS 90, ☎ 039/26 44 26 - LE LOCLE: Garage A. Pandolfo, ☎ 039/31 40 30 - LA FERRIÈRE: Garage du Jura, W. Geiser, ☎ 039/61 12 14 - LE BÉMONT: Garage du Bémont, P. Kröll, ☎ 039/51 17 15 - SAINT-IMIER: Garage Touring, Carrosserie, L. Fiorucci, ☎ 039/41 41 71.

VAG VW. Une européenne.

Nous cherchons à acheter

horlogerie ancienne

montres, pendules, régulateurs, outillage et machines, fournitures, layettes, établis, documentation sur l'horlogerie (par exemple: livres d'A. Chapuis)

Christophe Grimm, Grand-Rue 12, 2036 Cormondrèche/Neuchâtel, ☎ 038/31 76 79

RIO DE JANEIRO

SFR. 1'600.-

Billets d'avion à tarifs préférentiels pour Asie - Amérique - Afrique et Océanie

ARTOU

NEUCHÂTEL 038/24 64 06

Chaussée de la Boine 1

VOLTA Blitz

idée de cadeau de l'année

Maintenant il existe, l'aspirateur-balai à accu, sans cordon, pour le nettoyage-éclair entre-deux.

Testez-le vous-même chez votre commerçant spécialisé:

net seulement 99.-

finance

X Mon prêt personnel - un procrédit

Veillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom Prénom

Rue No.

NP/Domicile

Signature

a adresser dès aujourd'hui à

Banque Procrédit
Av. L.-Robert 23
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 16 12

Heures d'ouverture
de 08.00 à 12.15
de 13.45 à 18.00

procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit" vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

1/IM/49/lu

L'annonce, reflet vivant du marché

Près de 120.000 participants

L'UP jurassienne soufflait officiellement, samedi, ses trente bougies

5485 cours organisés, fréquentés au total par 118.547 participants, dans 124 localités différentes: quelques chiffres illustrant l'activité déployée par l'Université populaire jurassienne depuis sa fondation en 1957.

Une activité réalisée sur l'ensemble du nouveau canton et du Jura bernois, Laufennois compris. Et samedi à Sornetan, à l'issue de l'assemblée annuelle de son conseil, cette UP jurassienne fêtait officiellement son trentième anniversaire, qui coïncide avec le dixième de son Bibliobus.

A l'occasion de cette cérémonie, suivie d'un repas en commun, divers orateurs se sont bien évidemment exprimés, à commencer par le secrétaire général de l'UP, Jean-Marie Möckli, qui présentait un exposé très fouillé sur le rôle des associations, en Suisse et donc dans la région.

Et de souligner, en préambule, que ce pays, comme toute autre nation démocratique d'ailleurs, ne peut se passer d'associations. Sans elles «l'appareil social tomberait en panne presque immédiatement, précédé déjà de l'appareil culturel», devait affirmer l'orateur, qui se penchait ensuite sur les origines, les fonctions et les auteurs

de ces associations notamment. Quant à leur rôle économique, Jean-Marie Möckli en soulignait les divers volets, dont celui des fonctions de service: «Les associations accomplissent un type de travail que personne d'autre n'accomplit: service social, culturel, sanitaire, sportif, politique, etc, etc».

DÉMOCRATIE CULTURELLE

Le secrétaire général de l'UP relevait par ailleurs et notamment une autre caractéristique unique des associations, en tant que «lieu de rencontre du travail marchand et du travail non marchand».

Et de conclure son exposé, en s'attachant spécifiquement à l'Université populaire jurassienne: «Nous n'avons jamais cessé de choisir pour elle, depuis 30 ans, la démocratie culturelle, la créativité personnelle et sociale, la convivialité».

Autre orateur, Gaston Brahier, ministre jurassien de l'éducation, qui soulignait notamment sa satis-

faction, face à l'approbation, par l'Exécutif du nouveau canton, de l'ordonnance concernant les bibliothèques et la promotion de la lecture publique.

Une ordonnance qui ne sera pas sans conséquences positives pour le Bibliobus de l'UP, dont elle reconnaît explicitement l'utilité publique et officialise la prise en charge, par l'Etat jurassien, de 60% des frais occasionnés sur son territoire.

De surcroît, et le ministre s'en réjouissait, le canton du Jura encouragera ses communes à adhérer au Bibliobus, en leur apportant une aide financière dans ce sens. «La culture doit être la communication de tous et de toutes; or l'Université populaire travaille exactement dans ce sens», relevait encore Gaston Brahier.

ÉTAT PROMOTEUR

Leni Robert, directrice de l'Instruction publique du canton de Berne, se penchait notamment, pour sa part, sur la loi bernoise sur l'éducation des adultes, dont nul n'ignore qu'elle se trouve actuellement en phase de consultation. Une loi dont la conseillère d'Etat

espère qu'elle améliorera les conditions générales de l'activité déployée par l'UP», en augmentant par exemple l'aide financière en faveur des cours et autres manifestations.

Plus avant, Leni Robert soulignait que «l'Etat lui-même n'est pas un formateur d'adultes, sauf dans certains domaines du Centre interrégional de perfectionnement trametol».

Mais il doit, dans la ligne de mes idées sur l'éducation permanente, se donner une certaine liberté et continuer de jouer son rôle de promoteur (...) sans pour autant se faire trop persuasif».

Parmi les nombreux invités à cette manifestation, on rencontrait les représentants des autorités bernoises et jurassiennes, ainsi que de différentes organisations «sœurs» - UP tessinoise, valaisanne, voire de Mulhouse - ou parentes - Bibliothèque pour tous de La Chaux-de-Fonds, Commission nationale pour l'UNESCO, etc. - ainsi que du CIP, de l'ADJI, de Pro Senectute et de la FRC notamment. (de)

● Lire également le Regard en page 15

2,5 millions de francs en fumée à Court

L'usine de décolletage UPEC SA détruite par le feu



Une trentaine de décolleteuses mises hors d'usage dans l'incendie de ce bâtiment. (Photo Impar-de)

Vendredi soir, un incendie a totalement détruit la trentaine de décolleteuses qui comptait l'entreprise UPEC SA, de Court. La définitivité d'une machine pourrait bien se trouver à la source de ce sinistre.

Le feu s'est déclaré peu avant 21 h, vendredi soir. Arrivés très rapidement sur place, les pompiers de Court, renforcés ensuite par leurs collègues de Moutier, n'ont pourtant pu empêcher les flammes de se propager et d'atteindre très vite le toit de l'usine. La nature des produits utilisés par une telle entreprise n'était bien sûr pas faite pour faciliter la tâche des hommes du feu.

Avec notamment une trentaine de décolleteuses mises hors d'usage, les dégâts se chiffrent à quelque 2,5 millions de francs.

Quant aux causes de ce sinistre, on évoquait hier la probable définitivité d'une machine, celles de l'usine UPEC fonctionnant de manière continue, nuit et jour. Hier soir cependant, la confirmation officielle des enquêteurs n'était pas tombée. (de)

Un Cercle forestier? Méfiance...

Assemblée de l'Association des propriétaires de forêts «Chasseral»

Réunis samedi en assemblée générale annuelle, à La Heutte, les propriétaires de forêts de l'association «Chasseral» ont fait preuve d'une méfiance certaine, face à la création éventuelle d'un Cercle forestier du Jura bernois, auquel leur comité leur proposait d'adhérer.

L'association «Chasseral» regroupe une bonne cinquantaine de propriétaires de forêts, dont une quinzaine de communes bourgeoises, trois municipalités, deux communes mixtes et un bon nombre de privés notamment. Et son président, François Gauchat était chargé de présenter ce fameux futur Cercle forestier du Jura bernois (CEFOJB).

ORGANE DE COORDINATION

Ledit cercle chapeauterait en quelque sorte les associations forestières du Jura bernois - «Chasseral», Vallée de Tavannes, Laufennois, Moutier et environs - pour défendre leurs intérêts, en coordonnant leurs actions. En seraient membres les quatre associations susmentionnées, ainsi que «tout propriétaire forestier, tant public que privé, établi au Jura bernois, y possédant des forêts ou y exerçant une part de son activité».

Si ce cercle se crée effectivement, et si toutes les énergies s'y réunissent, selon les propos du président, il couvrirait une zone de quelque 20.000 hectares. Ce total englobant la commune municipale de Tramelan (actuellement hors association, depuis qu'elle a quitté celle des Franches-Montagnes), ainsi que la commune mixte de Nods et la bourgeoisie de La Neuveville, qui font partie, pour l'heure de l'association du Seeland.

Nicolas Bessire, membre du comité de l'association «Chasseral», donnait également des informations sur ce cercle, en précisant notamment: «Les associations forestières du Jura bernois donnent actuellement l'impression d'être dirigées par les ingénieurs forestiers. Or le CEFOJB, pour sa part, exprimerait directement la voix des propriétaires; une voix qui a d'ailleurs davantage de poids, auprès de l'association cantonale par exemple.»

Samedi, le groupe de travail chargé, par différents milieux forestiers régionaux, d'étudier la création d'un cercle du genre, demandait en fait l'avis de l'assemblée à ce sujet. Une consultation qui se fera de la même manière auprès des autres associations concernées, une assemblée constitutive étant prévue pour le printemps prochain, au cas où chaque association approuve l'idée d'un tel cercle.

Mais plus avant, il convient de préciser que le point 8 de l'ordre du jour, à La Heutte, mentionnait les termes «décision éventuelle d'adhésion». Ce que les membres présents ont formellement refusé.

DAVANTAGE D'INFORMATIONS

Francis Benoît, de Romont, se faisait le porte-parole d'une bonne partie des propriétaires et autres représentants de collectivités réunis samedi, en souhaitant que davantage de détails leur parviennent avant qu'une décision ne leur soit demandée. «Nous ne voulons pas voter sur du vent. Nous devons préalablement être en mesure d'informer précisément les organes que nous représentons ici.»

Une méfiance certaine, à l'évidence, régnait parmi les membres de cette assemblée, qui n'avaient pas oublié, notamment, la «mort» de leur coopérative, l'an dernier. De surcroît, on se demandait s'il serait judicieux de procéder à une sorte de superposition d'associations, en partant des organes locaux, puis régionaux, pour passer encore par un cercle, avant l'association cantonale. On craint également une augmentation de cotisations.

Quoi qu'il en soit, l'association «Chasseral» a accepté l'amendement proposé par Francis Benoît, ce sans opposition. Le groupe de travail attelé à la création du CEFOJB est donc chargé d'envoyer, aux membres, des informations supplémentaires. A suivre... (de)

CELA VA SE PASSER

Droit matrimonial: séance à Saint-Imier

La Banque Populaire Suisse organise une séance d'information publique et gratuite, au sujet du nouveau droit matrimonial. Elle se déroulera le mercredi 2 décembre prochain, à 20 h, à l'Hôtel Erguël.

Chacun est cordialement invité à cette soirée, dont le conférencier sera Pierre Wessner, professeur à l'Université de Neuchâtel. (de)

JURA BERNOIS 25

Aider à la conduite de notre Etat

Les nouveaux citoyens et citoyennes fêtés à Tramelan

C'est à l'Auberge du Régional qu'avait lieu vendredi la cérémonie des promotions civiques destinée aux nouveaux citoyens et citoyennes qui obtiennent leur majorité.

En l'absence du secrétaire municipal retenu pour cause de maladie, c'est M. Marcel Weber qui était chargé de fonctionner comme animateur de cette cérémonie.

Une trentaine de jeunes avait

répondu à l'invitation des autorités qui, pour l'occasion, offraient un repas aux nouveaux citoyens de Tramelan. Seule une allocution de M. James Choffat, maire, était adressée à ces jeunes qui reçurent également différents documents, notamment les Constitutions fédérales et cantonales ainsi que le livre des promotions civiques édité par la commune de Tramelan. Pre-

nait part à cette cérémonie les conseillers municipaux Ulrike Droz, Danielle Munier, Claude Burion, Lucien Bühler, Otto Christen, Hubert Boillat, Marcel Weber ainsi que MM. Pierre-Alain Kohler et Roland Bassin du bureau du Conseil général, tout comme M. André Ducommun député.

GOUVERNER ENSEMBLE

M. James Choffat s'adressa à cette jeunesse en répondant aux diverses questions qui furent posées. Reconnaissant que pour beaucoup de jeunes, marquer une telle date n'avait pas beaucoup de sens, il rappela que contrairement aux habitants d'autres pays du monde, nous vivons dans un Etat qui nous donne le droit d'exprimer notre opinion lors de l'acceptation de toutes les lois. Nous connaissons le référendum et nous pouvons, par le moyen des initiatives et des pétitions, influencer notre gouvernement, que ce soit dans la commune, dans le canton ou dans

l'Etat fédéral. Nous avons ainsi le droit et la possibilité de contrôler ceux qui nous gouvernent.

Cela ne veut pas dire que des abus sont impensables en Suisse. Nous avons vécu il n'y a pas si longtemps une crise de confiance dans notre propre canton. Si les instances judiciaires ont révélé la gravité relative des agissements incriminés, nos représentants ont pris les mesures nécessaires pour que de telles fautes ne puissent plus être commises. M. Choffat parla également de problèmes d'autres Etats où, souvent, la démocratie a été bafouée. Il exhorta les jeunes à vivre en Suisse librement, loin de la haine et de la ségrégation et rappela les armes que chacun possède pour se défendre contre une évolution antidémocratique.

L'arme No 1 est le bulletin de vote, la deuxième étant l'initiative populaire et la troisième la manifestation de rue. Cependant, une telle démonstration est le dernier

moyen démocratique et ne doit pas être utilisé pour créer des troubles comme c'est aujourd'hui tant de fois le cas. Les jeunes, selon M. Choffat, tiennent dans leurs mains les moyens de faire de notre pays un havre de grâce et de paix ou un enfer qui dévorera nos enfants,

ainsi les jeunes doivent montrer qu'ils sont majeurs.

Vous exigez de vivre une vie de bonne qualité dans notre petite cité, alors aidez-nous à la gouverner ensemble dans le bon sens, devait conclure le maire de Tramelan, M. James Choffat. (vu)



La remise des documents officiels par M. Marcel Weber et Pierre-Alain Kohler aux jeunes atteignant leur majorité. (Photo vu)

PUBLICITÉ

NOUVEAU GUIDE DE DROIT DU TRAVAIL

Edition nouvelle sous forme de classeur à anneaux, complétée de fiches explicatives et de jurisprudence de l'ouvrage publié par la Fédération des syndicats patronaux, sous la signature de Jean Fillietaz.

Ce guide comprend les principaux textes légaux relatifs au droit du travail, des commentaires et des conseils, des exemples de contrats et de formules d'usage courant.

Prix: Fr. 100.- (comprenant l'abonnement jusqu'à fin 1988 aux fiches de complément).

CIAN - Fédération Neuchâteloise et Jurassienne des groupements patronaux
avenue du 1er-Mars 18, case 485, 2001 Neuchâtel - CCP 20-121-4

A SAISIR

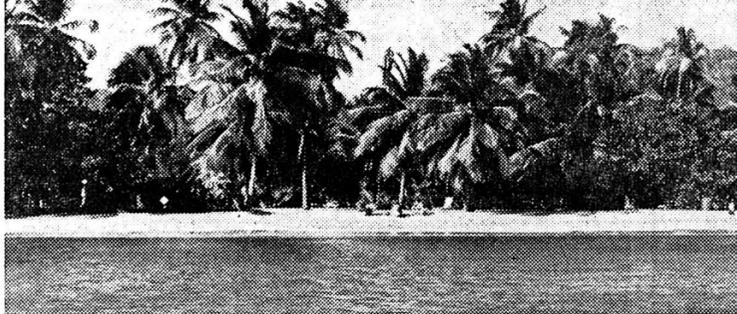
CHEZ LE NO 1 DES VACANCES :

BIENVENUE AUX CARAIBES.

Kuoni est vraiment partout aux Caraïbes! 27 hôtels répartis sur 9 îles, c'est le choix incroyable qui vous est offert. Il vous sera donc facile de trouver le petit paradis qui correspond exactement à vos rêves et à votre budget. En plus, Kuoni propose deux magnifiques croisières pour découvrir les plus belles îles.



ARUBA



LA NOUVELLE ÎLE DE KUONI À UN PRIX INOUI.

Ce que vous offre Kuoni pour ce prix est aussi paradisiaque que les plages de sable blanc, ourlées de palmiers, qui s'étendent à l'infini.

Hôtel «Talk of the Town»
Bon hôtel de catégorie moyenne.
Prix par personne en chambre double avec petit déjeuner. Pour les départs des 2.1 au 19.3.1988.

2 semaines **fr. 2986.-**

Le nec plus ultra: voyager en Concorde.

Rendez-vous aux Caraïbes en un temps record dans ce supersonique qui abolit les distances, puis laissez-vous vivre sur la plage privée d'un des fameux hôtels KHM* «Hawksbill Beach» à Antigua ou «Discovery Bay Inn» à la Barbade. Vos vacances ne peuvent pas mieux commencer que par un vol en Concorde!

* KHM: Kuoni Hotel Management.

Tous les prix plus assurance pour frais d'annulation: fr. 43.-.

Vous trouverez les informations complètes dans la brochure «Caraïbes - Mexique - Amérique du Sud».



Les vacances - c'est Kuoni



Voyages Kuoni - à votre agence de voyages et dans 50 succursales Kuoni. La Chaux-de-Fonds: 76, av. Léopold-Robert, 039 23 58 28.

A 255.- francs par mois plus rien ne pourra vous retenir!



Comment, grâce au leasing, avec un dépôt de 500.- francs et un versement mensuel de 255.- francs, pourrez-vous avoir énormément de plaisir au volant d'une Suzuki 4x4 Cabriolet neuve pendant 4 ans et 40'000 kilomètres?
Venez-nous voir, nous vous le dirons!

EFL Financement avantageux
Prêts - Paiement par acomptes Leasing
Service discret et rapide

SUZUKI

Suzuki Automobile AG, Brandbachstr. 11, 8305 Dietlikon, 01/833 47 47

Votre concessionnaire Suzuki vous attend pour un essai:

La Chaux-de-Fonds: Bering & Co., rue Fritz-Courvoisier 34. **Neuchâtel:** Terminus SA, faubourg de l'Hôpital 52. **Fleurier:** D. Schwab, Place-d'Armes 8. **Courtelary:** Garage des Isles, F. Zbinden.

TAPIS D'ORIENT



D.-P.-Bourquin 55
Sur rendez-vous.
☎ 039/23 34 15
La Chaux-de-Fonds

Firouzeh Miserez Mir-Emad.

Y' EN A QU'UN C'EST



LA CHAUX-DE-FONDS
D.-Jeanrichard 14, ☎ 039/23 82 06

Exposition

Eaudace

Visite commentée
mercredi 2 décembre à 20 h 15

Entrée libre

Musée d'Histoire
et Médailleur
Parc des Musées

amitié/mariage

Pourquoi être seul(e)?

Il est si simple de trouver le(la) partenaire. Vous n'êtes pas marié(e)s, âgé(e)s entre 20-70 ans, demandez aujourd'hui même, gratuitement et sans engagement, la collection de photos des personnes intéressées à faire des connaissances. Tous, dames et messieurs, peuvent nous contacter par téléphone ou par écrit.

Ami SA, av. des Jordils 4, 1000 Lausanne 6. ☎ 021/26 40 45, aussi le soir, le samedi et le dimanche.

immobilier

☎ 021 29 59 71

A louer

Saint-Imier rue de la Clef 13b

2½ pièces, rez-de-chaussée
Fr. 526.- (charges comprises)

4½ pièces, 1er étage
Fr. 926.- (charges comprises)

Garage box à disposition

Renseignements: 021/29 59 71

Visite: 039/41 38 17

DAGESCO SA
RÉGIE - PROMOTION - COURTAGE
44, avenue du Général-Guisan
1009 Pully
depuis 1958

avis officiels



Office des faillites
de La Chaux-de-Fonds

Enchères publiques d'immeuble locatif

Rue Fritz-Courvoisier 15 à La Chaux-de-Fonds.

Le vendredi 4 décembre 1987, à 15 heures, à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de vente, 2e étage, l'Office des faillites soussigné, agissant par délégation de l'Office des faillites de La Neuveville, procédera à la vente aux enchères publiques de l'immeuble ci-dessous désigné, dépendant de la masse en faillite de René-André Bessire à La Neuveville, savoir:

Cadastre de La Chaux-de-Fonds

Article 1760, rue Fritz-Courvoisier, bâtiment et dépendances de 325 m².
Subdivisions: plan folio 1, No 414, logements: 138 m²; No 415, place et trottoir: 187 m².

Le bâtiment construit avant 1887, classé dans les monuments et sites, est en cours de rénovation. La disposition intérieure est actuellement la suivante: sous-sol: caves; rez-de-chaussée: prévu un logement de 2 chambres, cuisine, bains, W.-C.; 1er au 3e étage: prévu un logement de 4 chambres, cuisine, bains, W.-C., par étage; combles: prévues une buanderie-séchoir, chambres hautes à l'usage des locataires. L'immeuble est équipé du chauffage central général et service d'eau chaude général branchés sur bâtiment mitoyen ouest.

L'immeuble, actuellement inhabitable, est situé à l'est de la ville de La Chaux-de-Fonds, dans la zone «ancienne localité» à peu de distance de la place du Marché et du centre de la ville.

Estimation cadastrale (1972): Fr. 124 000.-

Assurance incendie (1987): immeuble volume 2 205 m³, Fr. 250 000.- + 75%.

Estimation officielle (1986): Fr. 360 000.-

Pour une désignation plus complète de l'immeuble, on se réfère au Registre foncier de La Chaux-de-Fonds, dont un extrait est déposé à l'office soussigné, ainsi qu'au rapport des experts, à la disposition des intéressés. Les conditions de vente et l'état des charges sont déposés à l'Office des faillites de La Chaux-de-Fonds, dès le 11 novembre 1987, où ils peuvent être consultés.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce, ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement. Les intéressés sont rendus expressément attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante. La vente sera définitive et l'adjudication prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.

Visite du bâtiment sur rendez-vous préalable, renseignements auprès de l'Office des faillites de La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 54 64.

La Chaux-de-Fonds, le 11 novembre 1987.

Office des faillites, La Chaux-de-Fonds: le préposé, J.-P. Gailloud.

A VENDRE A SAINT-IMIER GRAND APPARTEMENT DE 5 ½ pièces

Surface 101 m² + balcon 13 m²

Vue dégagée. Situation très calme et ensoleillée.

Acquisition possible avec la participation de l'Aide fédérale.

Bureau de vente à Malleray: ☎ 032/92 28 82



HABITATIONS POUR TOUS SA

Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois: Rue des Moulins 51
2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94

Direction générale: 44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne Tél. (021) 29 61 38

Plusieurs sujets d'inquiétude

Le rapport du Service de la santé publique sous la loupe

Rendu public pour la première fois, le rapport d'activité du Service de la santé publique contient un nombre important de renseignements divers. C'est notamment la première source officielle qui fixe les déficits ou excédents de charges des hôpitaux jurassiens en 1986.

Ces déficits sont tous en augmentation: Delémont de 8,79 à 9,58 millions, Porrentruy de 7,23 à 7,74 millions, Saignelégier de 0,78 à 0,816 million. Globalement de 16,8 en 1985 à 18,14 millions en 1986, soit + 7,93%, alors que l'effectif du personnel augmente de 3% seulement à 900 personnes.

Si le rapport de la clinique dentaire scolaire montre les heureux effets qu'elle déploie dans les campagnes, spécialement en Ajoie, l'augmentation constante des consultations accordées par le centre médico-psychologique, aussi bien pour les enfants que pour les adultes, ne manque pas d'être préoccupante, d'une part en raison de la surcharge qu'elle entraîne pour le personnel de l'institution, d'autre part par la révélation qu'elle apporte des nombreuses affections névrotiques dont souffrent un nombre croissant de Jurassiens.

Dans son rapport, le chef du Centre médico-psychologique, le Dr Edouard Rey-Bellet, souligne d'ailleurs une des particularités, et une des faiblesses, du canton du

Jura, à savoir le nombre réduit de psychiatres en activité privée et l'absence aussi de psychologues en activité privée. Il en résulte que toute la charge dans ce domaine des soins retombe sur le centre.

Pour sa part, le médecin cantonal le Dr Jean-Luc Baierle révèle qu'une épidémie de salmonellose s'est produite dans le district de Delémont. Elle a nécessité de larges investigations qui ont permis de découvrir les origines du phénomène: un pâtisseries de la région qui a reçu immédiatement des soins, après quoi tout est rentré dans l'ordre.

Au sujet du SIDA, le médecin cantonal indique que 12 personnes ont été reconnues séropositives en 1985 et 7 en 1986. Il précise qu'au fil des années un certain nombre de ces patients vont développer un SIDA complet et ajoute que les seules armes à disposition contre cette maladie sont les mesures de prévention et l'information. Le service s'est en outre livré à une enquête en vue de déterminer quelles actions certains groupes profes-

sionnels jugent indispensables dans le domaine de la prévention des maladies. Les résultats de cette enquête serviront de base aux actions futures.

SERINGUES À DISPOSITION

Dans le domaine des toxicomanies, le Dr Baierle souligne qu'une dizaine de médecins participent à l'action de traitement des drogués par le biais d'un médicament de substitution, la méthadone. Un tel traitement est réservé aux sujets pour lesquels des mesures de sevrage ou d'autres traitements ont échoué. Les médecins qui participent à cette action ont des réunions régulières permettant de réfléchir à cette question, car la thérapeutique en cause a ses adeptes mais aussi ses détracteurs. Les pharmaciens ont d'ailleurs mis au point une vente de seringues et aiguilles stériles qui sont échangées contre du matériel usagé, une telle mesure devant éviter l'extension des ravages de la drogue et du SIDA.

AVORTEMENT EN HAUSSE

Le rapport fait encore état de la vive augmentation du nombre des avortements officiellement autorisés. Une vingtaine au début des années 80, 32 en 1983, 39 en 1984, 46 en 1985 et 81 en 1986. L'expli-

cation affirmant que des cas traités hors canton le sont maintenant dans le Jura ne semble pas satisfaisante. Les avis de conformité étant délivrés par un expert désigné dans chaque cas par le médecin cantonal, on peut se demander si la pratique tend bien à réduire effectivement le nombre des avortements ou au contraire à faire preuve de laxisme. La forte augmentation constatée est un élément de réponse.

Le rapport contient encore des explications du pharmacien cantonal Fritz Lüscher aujourd'hui retraité et du chimiste cantonal qui contrôle la qualité des denrées alimentaires. Ce dernier démontre que, même dans des proportions sans danger pour la santé dans le Jura, la catastrophe de Tchernobyl a provoqué une très vive augmentation de la radioactivité, quatre fois plus forte qu'en temps normal.

Le rapport se termine par des considérations du Service d'anatomopathologie dont les autopsies constituent une forme d'activité, les biopsies en étant la principale, avec plus de 3500 cas en une année. Une augmentation des cas de tumeurs cancéreuses a ainsi été enregistrée, leur proportion passant de 6,9 à 8,6% des cas analysés.

V. G.

Elections à la paroisse réformée des Franches-Montagnes

Vingt-six personnes ont pris part à l'assemblée de la paroisse réformée des Franches-Montagnes tenue sous la présidence de M. Jacob Oberli. Ces assises étaient consacrées au renouvellement des autorités paroissiales.

Ces autoités seront constituées comme suit: bureau de l'assemblée; Jacob Oberli (Soubey), président; Willy Bandi (Saignelégier), vice-président; Yolande Nesi (Saignelégier) secrétaire.

CONSEIL DE PAROISSE

Alfred Oberli (Saignelégier), président; Marie-Jeanne Houmard (La Goule), vice-présidente; Denis Tschanz (Saignelégier) secrétaire; Thérèse Donzé-Schweizer (Les Breuleux), caissière; Annie Aebischer (Muriaux); Marguerite Christ (Les Pommerats); Myriam Vonlanthen (Saignelégier); Rodolphe Ackermann (Les Cerlatz); Willy Bandi (Saignelégier); Charles Huttmacher (Soubey); Marcel Trummer (Les Breuleux); Jean Sauser (Le Cerneux-Veuil), membres, tous anciens; Christine Herren, (Les Bois); Erica Scholl (Le Noir-

mont); Pierre-Alain Kuttner (Montfaucon), nouveaux.

Les vérificateurs des comptes seront Roger Heyer (Saignelégier); Georges Schlüchter (Le Bémont), nouveau; Aldo Christen (Le Noirmont), suppléant.

Mme Thérèse Donzé, caissière, a commenté le budget 88. En raison de la bonne situation financière de la paroisse, la quotité a été ramenée de 12 à 10% de l'impôt d'Etat. Ce budget a été approuvé à l'unanimité.

Dans les divers, M. Oberli a remercié chaleureusement MM. Jean Schlüchter (Saignelégier), Jean Gerber (Montfaverger) et Max Lanz (Les Emibois), conseillers sortants, ainsi que M. Paul Jost (Saignelégier), vérificateur des comptes démissionnaire, pour tout le dévouement manifesté. C'est au mois de juin prochain que sera élu le nouveau pasteur. Pour l'instant, M. Richard Riesen dessert la paroisse tout en terminant ses études. Enfin, Mme Frieda Köhli a été remerciée pour l'inlassable dévouement qu'elle manifeste à l'animation de l'école du dimanche. (y)

Nouveau droit matrimonial: des précisions

Dans un communiqué, la Cour administrative du Tribunal cantonal, qui fonctionne comme autorité de surveillance des régimes matrimoniaux, rappelle que le nouveau droit en vigueur dès 1988 n'utilisera plus le registre des régimes matrimoniaux. Les époux seront placés sous le régime de la répartition des acquets, à moins qu'un contrat de mariage n'en stipule autrement. Le droit de consulter le registre des régimes matrimoniaux qui sera clos à fin décembre reste cependant garanti.

Jusqu'au 31 décembre, deux sortes de déclarations communes des époux seront recevables. Elles doivent être adressées aux préposés au registre des régimes matrimoniaux. D'une part les époux vivant sous le régime de l'union des biens et qui désirent y rester doivent le faire savoir dans ce délai. De même, les époux soumis à ce régime de l'union des biens modifié par contrat et qui veulent adopter le régime ordinaire de la participation aux acquets doivent également le faire savoir. (vg)

VOTATIONS FÉDÉRALES

Rail 2000, un projet fédéraliste

Le Comité jurassien en faveur de Rail 2000 communique:

Initialement, la modernisation des Chemins de fer fédéraux avait été imaginée en termes «d'axes»: deux nouvelles transversales Est-Ouest et Nord-Sud pour de grandes vitesses (NTF) devaient desservir les centres urbains du Plateau. Or la desserte des villes moyennes sur ces axes et celle des régions hors de ceux-ci restaient sans solutions satisfaisantes. A terme, les réseaux ferrés des régions mises à l'écart seraient devenus désuets et de graves déséquilibres régionaux en seraient résultés, notamment le long de tout l'Arc jurassien. «L'approche axiale» conduisait donc à la négation même d'une politique régionale équilibrée en matière d'aménagement du territoire. Par ailleurs, la structure très maillée du réseau actuel et la taille réduite du pays imposaient une conception différente, une conception «en réseau» assurant pour l'ensemble des régions une desserte de qualité.

Et dans ce sens, Rail 2000 permettra à de nombreuses régions encore éloignées d'être mieux reliées aux centres, soit par des liaisons rapides et directes, soit par des correspondances facilitées aux trains intercity et en comblant les lacunes de l'horaire. Enfin, des transports publics exploités dans un réseau cohérent sont seuls à même de décharger nos autoroutes.

Le canton du Jura devra se prononcer sur un projet qui fera de Delémont une véritable étoile de correspondances de six destinations (avec cadence à la demi-heure entre Bienne et Bâle). Les districts de Delémont, de Porrentruy et des Franches-Montagnes en bénéficieront très largement. Rail 2000 est conçu dans un esprit fédéraliste. Très souvent le Jura a dû combattre des projets centralisateurs. Cette fois, il a la possibilité de soutenir un projet qui tient compte de ses intérêts propres. Un OUI convaincu se justifie donc le 6 décembre. (comm)

Lorsque l'enfant paraît...

Le cercle de la famille s'agrandit: élémentaire mon cher Watson! Mais un enfant sert aussi à assurer la survie et le progrès d'une société. Il n'est donc pas uniquement une affaire privée. La société tout entière a le devoir d'assumer une responsabilité solidaire vis-à-vis de son propre renouvellement. Le peuple suisse l'a bien compris puisqu'en 1945 déjà, il inscrivait le principe d'une assurance-maternité dans sa constitution. On ne peut pas dire que les choses vont vite en Suisse mais, la natalité aidant, on y arrive enfin!

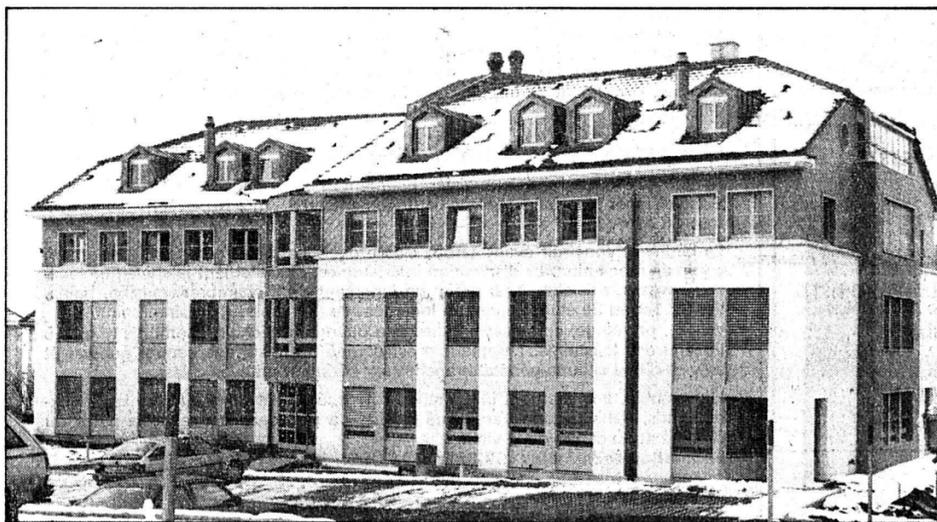
Outre la prise en charge de tous les frais liés à la grossesse et à l'accouchement et l'extension de la protection contre les licenciements, la principale innovation contenue dans la révision de la loi sur l'assurance maladie et mater-

nité concerne l'allocation de maternité allouée à toutes les femmes, professionnellement actives ou non.

Quant à l'assurance-maladie, le programme d'urgence a pris des mesures pour réduire les coûts de la santé tout en allégeant les cotisations des familles, a comblé certaines lacunes dans les prestations, notamment la prise en charge des soins à domicile et la suppression de la limite de 720 jours de prise en charge pour les malades de longue durée et à assurer un meilleur équilibre financier, grâce à l'appui des pouvoirs publics et la responsabilité des assurés.

Nous invitons les citoyennes et les citoyens du Jura à voter oui à l'assurance maternité et à la révision partielle de l'assurance-maladie le 6 décembre prochain.

Parti socialiste jurassien



Modernité oblige: le bâtiment a belle allure.

(Photo ps)

On emménage à Saignelégier

Dans les nouveaux locaux de l'Assurance immobilière

On peaufine encore aujourd'hui les alentours du nouveau bâtiment de l'Assurance immobilière qui a pris place rue Bel-Air à Saignelégier, où s'élevait auparavant l'ancienne boulangerie Jeannot à la silhouette traditionnelle des maisons francs-montagnardes: certains regretteront l'élimination de la vieille bâtisse et le firent savoir, on s'en souvient. La bataille eut lieu, mais un peu tardive, elle fut perdue. Modernité oblige, on reconnaît que le bâtiment neuf a belle allure avec ses cuivres et sa couleur bleu pastel; c'est de la belle architecture.

Modernité et fonctionnalité

pour des services qui commencent aujourd'hui même de s'installer dans les nouveaux locaux. En effet, l'Assurance immobilière, en plein déménagement, fonctionnera dès lundi 30 novembre, 3 rue Bel-Air, en remplacement de l'ancienne place sise place du 23 juin.

Les Assurances sociales, la caisse de compensation, la caisse-chômage vont bientôt suivre pour occuper les lieux aussi. Leur déménagement s'effectuera du lundi 30 novembre au vendredi 4 décembre; ces services refunctionaliseront dans le neuf dès le lundi 7 décembre.

Enfin et selon l'avis paru dans la Feuille officielle du 25 novembre, le Centre médico-psychologique de Saignelégier qui occupait deux bureaux, bon an mal an à l'hôpital sera également transféré rue Bel-Air dans un espace plus large que le précédent (trois bureaux). Rappelons que ce service ne tient pas encore de permanence continue mais qu'il fonctionne bien puisque le nombre de consultants est en constante augmentation depuis trois ans. Adultes et enfants y sont reçus régulièrement, sur rendez-vous, par un médecin-assistant (domaine psychiatrique) qui reçoit deux jour par semaine. (ps)

Assemblée du Ski-Club des Bois

Vendredi dernier s'est déroulée au Restaurant de Biaufond l'assemblée d'automne du Ski-Club Les Bois sous la présidence de M. Pierre Donzé. Ce dernier salua tous les membres présents, puis Mlle Martine Brunner donna connaissance du procès-verbal de la dernière assemblée en l'absence de M. Jean-Pierre Guenod, secrétaire, malade.

Stabilité dans l'effectif des membres du club, puisque le président n'enregistre aucune démission et aucune admission.

PROGRAMME D'ACTIVITÉ

Pour M. Pierre-André Leuenberger, responsable des nordiques, l'entraînement d'avant-saison se déroule normalement puisque ce sont déjà 30

séances en plein air ou en salle qui ont été effectuées. En ce début de saison, les entraînements sont axés principalement sur le style classique. M. Leuenberger termina son rapport en relevant avec plaisir que le président Pierre Donzé et Christiane Bilat pour les OJ 2 ont été sélectionnés dans l'équipe du Giron.

Quand à M. Jean-Marc Rebetez, il fit remarquer à l'assemblée que les entraînements reprendront dès que la neige aura fait son apparition en quantité suffisante. Ceux-ci auront lieu le mercredi après-midi sur les pentes du Cerneux-Godat et il sera aidé par Philippe Joliat.

Les rapports étant terminés, l'assemblée approuva le budget 1988, présenté par M. Michel Chappatte,

caissier, et qui laisse entrevoir un excédent de recettes d'environ 1000 francs; quand aux cotisations, elles ne subissent aucun changement.

CONCOURS 1988

Cette saison, le Ski-Club organisera trois manifestations qui seront le 9 janvier 1988, le Trophée des Franches-Montagnes avec des départs toutes les 30 secondes; le 21 février 1988 sera la 3e édition du Marathon du Jura et Coupe romande de ski de fond et enfin le concours local qui sera organisé le 30 janvier 1988 pour les nordiques et les alpins. Deux sorties seront organisées le printemps prochain soit les 16 et 17 janvier à Torgon et les 19 et 20 mars dans un lieu à déterminer. (bo)

BRAVO À...

Mme Thérèse Cattin-Chapatte

... des Breuleux qui, mercredi dernier, a fêté avec ses enfants, son 80e anniversaire dans sa maison de La Theurillate. Ce samedi, elle a reçu dans le même cadre, ses frères et sœurs pour une soirée selon une coutume bien établie dans la famille.

Née aux Breuleux, dans la famille de M. Marc Chapatte, Mme Cattin passa son enfance dans son village natal en compagnie de ses cinq frères et sœurs.

Dans sa jeunesse, elle s'était expatriée en Allemagne pour parfaire ses connaissances dans la langue. A son retour, elle fut immédiatement occupée au bureau d'une importante entreprise de la place.

C'est en 1936 que la jeune fille devait convoler en justes noces avec M. Roger Cattin, alors secrétaire communal aux Breuleux. Celui-ci devait par la suite, devenir député au Grand Conseil bernois, mais c'est surtout en tant que président de la Fédération jurassienne de musique qu'il devait se faire connaître de la population du Jura.



Lorsque la guerre éclata en 1939, le sergent trompette Cattin ayant rejoint son unité, c'est tout naturellement que la commune fit appel à son épouse pour le remplacer au bureau communal. A ce titre, Mme Cattin fut probablement la première femme à se faire asseoir à la préfecture pour la région et peut-être plus loin à la ronde. Le couple, qui avait eu le bonheur d'avoir 2 garçons et 2 filles passa dès lors une vie en parfaite harmonie, faite de travail et de joie alternés.

Depuis la mort de son mari survenue en 1973, Mme Cattin, toujours alerte et en parfaite santé, passe une paisible retraite, s'occupant de son ménage et de son parc où elle entretient encore de nombreux parterres de fleurs. Cultivée, et fidèle cliente du Bibliobus où elle se rend à chacun de ses passages pour renouveler ses lectures, Mme Cattin est l'heureuse grand-maman de 6 petits-enfants. Depuis quelque temps, elle est devenue l'arrière-grand-mère d'une petite-fille née aux Etats-Unis.

(ac - Photo ac)

NEUCHÂTEL

Un talent consacré

Inauguration de l'exposition rétrospective de Marcel Mathys à Neuchâtel

Dans les trois hautes salles du Musée d'art de Neuchâtel, Marcel Mathys expose vingt-cinq ans de travail, sculptures, dessins et gravures. La rétrospective ouverte samedi passé sera accessible jusqu'au 20 mars 88. Marbres clairs, pierres sombres, bronzes se répartissent l'espace. Ils disposent de leur territoire et de leur lumière, chaude pour les marbres, froide pour les bronzes. La visite impose un silence ému.

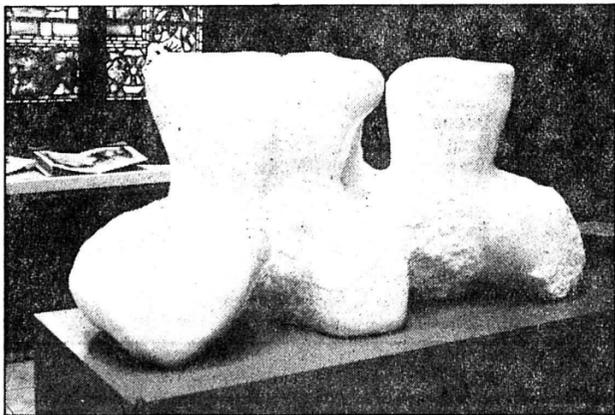
Pierre Von Allmen, conservateur du musée convoitait les sculptures de Marcel Mathys depuis longtemps. Il voulait les exposer comme la confirmation d'un talent fabuleux exercé sans ostentation. Marcel Mathys originaire du Locle a d'abord travaillé la peinture aux cours de Georges Dessouslavy, puis le modelage avec Léon Perrin. Il a exposé à la Galerie Numaga d'Auvornier, à la Galerie Visconti

de Paris et Ditesheim à Neuchâtel, et à l'Entracte de Lausanne. Ses sculptures ont été représentées dans des manifestations collectives à New-York, Dallas, et Paris. Mathys a également présenté deux œuvres à «Môtier 85». Il a illustré plusieurs recueils de poèmes, qui ont su à leur tour parler de son œuvre: à témoin l'ouvrage calligraphié et illustré pour Sappho.

L'œuvre de Mathys se voue à une perception contemplative. La main est seule guide, seul accès au corps qui porte au rêve. Cette matière charnelle palpée rejoint ses mythes lointains. Les torsos et échines arqués, leur masse imposante, sont les mues continuelles d'une sensualité musagète, et profonde comme le sommeil.

● Marcel Mathys jusqu'au 20 mars 88, au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel.

C. Ry



(Photo Schneider)

JURA BERNOIS

Légère baisse du chômage

En octobre dernier, avec 1,10% de sa population active privée totalement de travail, le Jura bernois a enregistré une très légère diminution du chômage complet, par rapport au 1,12% du mois de septembre. Ce taux demeure cependant clairement supérieur à ce qu'il était l'an passé à pareille époque (0,88%).

Durant le même laps de temps, la région Bienne-Seeland a elle aussi vu son taux de chômage baisser (de 0,68 à 0,65%).

Sur l'ensemble du canton par contre, on constate une évolution contraire, entre septembre et octobre, avec 16 chômeurs complets de plus. (de)

Pauline Julien et Anne Sylvestre en concert à Bienne

Événement musical d'importance, dans la ville de l'avenir, où Pauline Julien et Anne Sylvestre donneront un concert commun, sous le titre «Gémeaux croisés».

«Le mots, l'humour, la mort, l'amour»: c'est ainsi que ces deux femmes chanteuses bien différentes, mais unies par la même passion, de la scène, définissent leur vie. Et ensemble elles ont décidé

de la dire, cette vie, de dialoguer en public, d'exprimer sentiments et idées, dans un mélange de textes (dont certains sont inédits!) et de chansons, bien entendu.

Organisé sous l'égide de l'Oreille-Art, ce spectacle se déroulera mardi prochain 1er décembre, dès 20 h 30, à l'aula de l'Ecole professionnelle de Bienne. (comm-de)

TAVANNES

Nouveau vice-maire

C'est avec quelques semaines d'avance que le vice-maire de Tavannes, pour 1988, commencera son mandat. Il s'agit de M. Jacques Steiner, représentant du parti socialisme autonome. Il est déjà en fonction, puisque le vice-maire habituel, M. Huguenin, vient de démissionner.

(kr)

Jura bernois: tracts sur la rue

Samedi matin, les rues et trottoirs de la région étaient jonchés de tracts, distribués, durant la nuit, par le groupe Bélier. «Répression bernoise - les Jurassiens n'ont pas fini de se fendre la gueule», illustré d'un dessin: tel était le contenu de ce papillon, que les employés de la voirie ont notamment eu à ramasser par milliers, dans la plupart des localités du Jura bernois.

(de)

Collision frontale

Samedi vers 18 heures, un automobiliste, circulant de Moutier vers Roches, a perdu la maîtrise de son véhicule, à l'entrée de cette seconde localité. Il s'en est suivi une collision frontale avec un véhicule circulant en sens inverse, les conséquences ne se révélant heureusement pas trop graves. Deux personnes ont effectivement été légèrement blessées, dont l'une a d'ores et déjà pu regagner son domicile. les dommages matériels se chiffrent à quelque 25.000 francs.

Par ailleurs, samedi après-midi en ville de Moutier, un véhicule a embouti par l'arrière celui qui le précédait et voulait bifurquer, à l'intersection des rues des Gorges et du Château. Pas de blessé dans ce cas, et des dégâts pour environ 5000 francs. (de)

En cas de décès

RENÉ + J. FRANÇOIS GUNTERT

Chasseral 79

Téléphone jour et nuit 039/28 38 33

LA CHAUX-DE-FONDS

Travaux d'élégance

Exposition d'artisans au Crêt-du-Loche



De gauche à droite, G.-A. Matthey, A. Thiébaud, J.-B. Stettler et A. Choffat. (Photo Impar-Gerber)

L'atelier de poterie de Annelise Thiébaud, au Crêt-du-Loche, s'est transformé en caverne de trésors, grâce à quatre exposants. Elle y présente ses travaux de céramique; objets de formes délicates, coupes et plats ondulés, vases boules, qui ont le charme de l'inédit.

Ces poteries ont un bon voisinage avec les peintures sur soie de Anne Choffat. Elle réalise des foulards ou encore des petits tableaux d'une délicatesse seyante que seule une technique maîtrisée peut aborder.

Georges-André Matthey propose ses peintures sur porcelaine. Assiettes, service à thé chinois,

petits objets ou boîtes à pilules et broches, aucune échelle, aucun sujet ne rebute l'habile dessinateur.

Quant à J.-B. Stettler, ses photographies cachent un secret. De fabrication, pourrait-on dire, car il n'aime pas se contenter du clic-clac tout simple. Après un long travail au développement, les sujets se rapprochent plus du dessin ou de la gravure.

Vernie vendredi soir, cette exposition fort joliment présentée est à voir les week-ends jusqu'au 13 décembre; vendredi et samedi de 14 à 21 heures, dimanche de 14 à 18 heures, au Crêt-du-Loche, et c'est fléché. (ib)

AVIS MORTUAIRES

LE LOCLE

Repose en paix chère maman et grand-maman
Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.

Monsieur et Madame Gilbert Jeanneret et leur fils Florent, aux Brenets;

Monsieur Jacques Jeanneret et sa fille Anne-Lise;

Monsieur et Madame Daniel Perret-Gentil, à La Chaux-de-Fonds, leurs enfants et petits-enfants;

Madame Berthe Guinand-Jeanneret, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants;

Les descendants de feu Ernest Jeanneret,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Marguerite JEANNERET
née PERRET-GENTIL

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 77e année, après de grandes souffrances.

LE LOCLE, le 29 novembre 1987.

Le culte sera célébré le mercredi 2 décembre, dans l'intimité de la famille, suivi de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: Guinand-L'Opticien 4
2416 Les Brenets

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Madame et Monsieur Maurice Jeanmairet-Graf, à Boudry;

Madame et Monsieur Maurice Robert-Graf, au Locle;

Monsieur et Madame René Graf-Bovier, Les Planchettes,

ainsi que leurs enfants et petit-fils et les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Rosa GRAF

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, qui s'est endormie après une pénible maladie dans sa 92e année.

2017 BOUDRY, le 26 novembre 1987.

Repose en paix.

La cérémonie funèbre a eu lieu dans l'intimité de la famille le samedi 28 novembre.

Adresse de la famille:
Mme et M. Maurice Jeanmairet-Graf
Gare 23
2017 Boudry.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

AVIS MORTUAIRES

Vous aussi tenez-vous prêts.
Si tu crois, tu verras
la gloire de Dieu.

Madame Suzanne Bourquin-Girod:

Claire-Lise et Samuel Pelot-Bourquin et leurs enfants,
David, Philippe et Emmanuelle,

Jean-Frédéric et Catherine Bourquin-Brandt,

André et Linda Bourquin-Verdini et leur fils Marc,

Jacques et Martine Bourquin-Sandoz et leurs enfants
Baptiste et Camille,

Pierre et Michèle Bourquin-Jenzer et leur fils Laurent,

Anne-Françoise et Aldo Bamberger-Bourquin
et leurs enfants Isaline et Lucas;

Les descendants de feu Daniel Bourquin;

Les descendants de feu Oswald Girod,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Frédéric BOURQUIN

que Dieu a repris à Lui dimanche, à l'âge de 69 ans, après quelques jours de maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 29 novembre 1987.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mercredi le 2 décembre, à 8 h 30 suivie de l'inhumation.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 49, rue Jardinière.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Heureux ceux qui n'ont
pas vu et qui ont cru.
Jean XX, v. 29.

Les descendants de feu Willy Baume-Imer;

Les descendants de feu Droz-Imer;

Les descendants de feu Paul Huguenin-Imer;

Les descendants de feu Gustave Djuillot-Imer;

Les descendants de feu Alcide Roulet-Douillot,

ainsi que les familles parentes et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle

Jeanne IMER

leur chère et regrettée tante, grand-tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui vendredi, à l'âge de 95 ans.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 27 novembre 1987.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire le mardi 1er décembre, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile: Sombaille 4c.

Prière de ne pas faire de visite.

Au lieu de fleurs, veuillez penser à l'Eglise Réformée, Paroisse Farel, ccp 23-804-2 ou aux Missions Protestantes, ccp 20-145-3 Neuchâtel.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

REMERCIEMENTS

La famille de

MONSIEUR ROBY SANDOZ

vous remercie de tout cœur de votre sympathie et de votre affection témoignées lors de sa douloureuse épreuve.

Une fleur,
un don,
une présence,
un message,
un simple regard,
c'est tant de chaleur au cœur!
Merci!

Un merci tout spécial au Dr Walter Rutz, ainsi qu'au personnel de l'Unité hospitalière du Val-de-Travers.

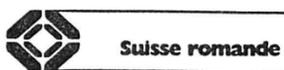
COUVET, novembre 1987.

La famille de

MONSIEUR
ANDRÉ MARCHAND

très touchée de l'affectueuse sympathie qui lui a été témoignée pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée ses sentiments de profonde et sincère reconnaissance.

Les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.



Suisse romande

- Chaîne alémanique :
- 9.55 Ski alpin
Slalom spécial dames, 1^{re} manche, en direct de Courmayeur.
12.55 2^e manche.
- 10.55 Demandez le programme !
- 11.05 Petites annonces
- 11.10 Viva
- 11.55 Petites annonces
- 12.00 Benny Hill
- 12.30 1000 fr. par semaine
- 12.45 TJ-midi
- 13.10 Cœur de diamant (série)
- 13.40 24 et gagne
- 13.45 L'homme de Suez (série) 2^e épisode.
- 14.45 Le prince et la princesse de Galles
- 15.40 24 et gagne
- 15.50 Les pionniers du Kenya (série) Dernier épisode.
- 16.40 24 et gagne
- 16.45 Imédias
- 17.20 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
- 17.35 Denis la Malice
- 18.00 TJ-flash
- 18.05 Zap hits
- 18.35 L'héritage des Guldenburg (série)
- 19.00 Journal romand
- 19.20 24 paquets
- 19.30 TJ-soir

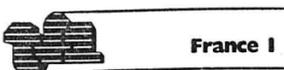


A 20 h 05 Spécial cinéma

Excalibur, film de John Boorman (1981), avec Nicol Williamson, Nigel Terry, Cherie Lunghi, etc.
Grâce à Merlin et à ses pouvoirs magiques, le féroce Uther peut passer une nuit avec la ravissante Ygraine.
Durée : 140 minutes.

Photo : un extrait du film. (tsr)

- 22.25 L'actualité cinématographique
- 23.05 TJ-nuit
- 23.20 Franc-parler
Avec H.-M. Hagmann.



France 1

- 6.45 Bonjour la France
- 9.00 Flash info
- 9.03 L'Une de miel
- 10.00 Le magazine de l'objet
- 10.35 L'affaire est dans le sac
- 11.04 Parcours d'enfer
- 11.30 On ne vit qu'une fois (série) Premier épisode.
- 12.00 Flash info
- 12.02 Tournez... manège
- 12.30 Midi trente
- 12.35 Tournez... manège
- 13.00 Journal
- 13.30 La Bourse
- 13.35 Haine et passion (série) 61^e épisode.
- 14.20 C'est déjà demain (série) 61^e épisode.
- 14.45 La chance aux chansons
- 15.15 Il était une fois des gens heureux : les Plouffe
Film de G. Carle.
- 16.45 Club Dorothée
- 17.00 Panique sur le 16
- 18.00 Mannix (série)
Pour un collier.
- 19.00 Santa Barbara (série)
Julia part pour Vienne avec Jack Lee.
- 20.00 Journal
- 20.25 Météo
- 20.28 Tapis vert



A 20 h 30 Réveillon chez Bob

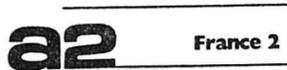
Film de Denys Granier-Deferre (1984), avec Jean Rochefort, Guy Bedos, Mireille Darc, etc.

De nos jours, en France et en Suisse. Victime d'une mystification dont son propre fils est l'auteur, un quinquagénaire se retrouve, un soir de réveillon, entraîné dans une aventure insolite.

Durée : 85 minutes.

Photo : Mireille Darc.

- 22.00 Les Trophées de l'entreprise
- 23.30 Une dernière
- 23.40 La Bourse
- 23.45 Permission de minuit



France 2

- 6.45 Télématin
- 8.30 Matin bonheur
- 11.25 Brigade criminelle (série) 51^e épisode.
- 11.55 Météo
- 12.00 Flash info
- 12.05 L'académie des 9
- 12.30 Titres du 13 heures
- 12.35 L'académie des 9
- 13.00 Journal
- 13.45 Les rues de San Francisco (série) La légion des épaves.
- 14.35 Domicile A2
- 16.40 Flash info
- 16.45 Rue Carnot (feuilleton) Au loin, une voile.
- 17.15 Récré A2
- 17.50 Un DB de plus
- 18.10 Flash info
- 18.15 Ma sorcière bien-aimée (série) L'homme descend du singe.
- 18.45 Des chiffres et des lettres
- 19.10 Actualités régionales
- 19.35 Maguy (série) L'amant comme il respire
- 20.00 Journal

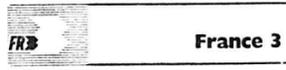


A 20 h 30 Le coup du parapluie

Film de Gérard Oury (1980), avec Pierre Richard, Gert Fröbe, Valérie Mairesse, etc. De nos jours, à Paris et sur la Côte-d'Azur. A la suite d'une méprise, un comédien de second ordre est embarqué dans une incroyable affaire d'espionnage.
Durée : 95 minutes.

Photo : Pierre Richard. (a2)

- 22.05 L'Amérique noire
Le Nord ou la fin des illusions.
- 23.05 'Strophes
- 23.25 Journal
- 24.00 Entrez sans frapper
Cette nouvelle émission quotidienne réunit ceux qui font l'événement du cinéma, du disque, du littéraire, de la peinture, du sport ou de la politique.



France 3

- 12.00 Quartier libre
- 12.57 Flash 3
- 13.00 Astromatch
- 13.30 La vie à plein temps
- 14.00 La narration
- 15.00 Flash 3
- 15.03 Cent ans de jazz Racines.
- 16.00 Modes d'emplois
- 17.00 Flash 3
- 17.03 Ne mangez pas les marguerites (série) Le roi des camps.
- 17.30 Amuse 3
- 18.30 Studio folies (feuilleton) 6^e épisode.
Olivia décide de faire parler de Studio folies dans la presse.
- 19.00 Le 19-20 de l'information
- 19.10 Actualités régionales
- 19.30 Le 19-20 de l'information
- 19.55 Il était une fois la vie La peau.
- 20.05 La classe



A 20 h 35 Holocauste

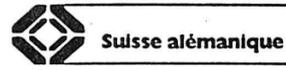
La solution finale. Hitler intensifie sa guerre contre les Juifs. En 1942, en cinq mois, quarante-cinq mille Juifs sont exécutés.

Photo : Fritz Weaver et Sam Wanamaker. (fr3)

- 22.10 Soir 3
- 22.35 Océaniques
Mircea Eliade et la redécouverte du sacré.
Une évocation de la pensée de Mircea Eliade (1907-1986), à travers ses dizaines d'ouvrages.
- 23.35 Musiques, musique
Concours Zino Francescatti.

Demain à la TVR

- 10.40 Demandez le programme !
- 10.50 Bonsoir
- 12.00 Benny Hill
- 12.30 1000 fr. par semaine
- 12.45 TJ-midi
- 13.10 Cœur de diamant
- 13.45 Les quintuplés au pensionnat, film
- 15.55 Buongiorno Italia



Suisse alémanique

- 9.55, 12.30 et 12.55 Ski alpin
- 13.55 Téléjournal
- 14.00 Les reprises
- 15.45 Pause
- 16.05 Téléjournal
- 16.10 Rendez-vous
- 16.55 Hoschehoo
- 17.25 TV scolaire
- 17.50 Lassies neue Freunde
- 18.15 Karussell
- 18.55 Actualités régionales Titres du Téléjournal
- 19.30 Téléjournal - Sport
- 20.05 Votations fédérales
- 20.10 Tell-Star
- 21.05 Kassensturz
- 21.45 Téléjournal
- 22.00 Filmszene Schweiz



Allemagne 1

- 16.00 Histoires du cirque
- 16.25 Allerhand Leute
- 17.15 Janoschs Traumstunde
- 17.45 Téléjournal
- 17.55 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Albert Schweizer
- 21.15 L'Angola entre la faim, la guerre et l'espoir
- 22.00 Dreifacher Rittberger
- 22.30 Le fait du jour
- 23.00 Diner



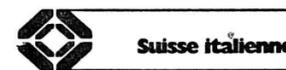
Allemagne 2

- 16.05 Onze Länder, un pays, la RFA
- 16.35 Technique 2000
- 17.00 Informations régionales
- 17.15 L'illustré-télé
- 17.50 L'homme qui tombe pic
- 19.00 Informations
- 19.30 Freigestellt
Téléfilm d'H. Kissel.
- 21.15 WISO
- 21.45 Journal du soir
- 21.50 Alberto Moravia
- 22.50 ZDF Jazz Club



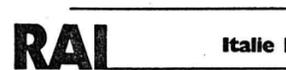
Allemagne 3

- 18.00 Rue Sésame
- 18.30 George
- 19.00 Journal du soir
- 19.30 Formule 1
- 20.15 Sonde
- 21.00 Actualités
- 21.15 Paraplégique, et alors ?
- 21.45 Katzenjammer Kids
Film de W. Ehrhardt.
- 23.15 New Jazz Meeting



Suisse italienne

- 9.55, 12.15 et 12.55 Sci
- 16.05 Rivediamoli insieme
- 17.45 Per i più piccoli
- 17.50 Per i bambini
- 18.15 I tripod
- 18.45 Telegiornale
- 19.00 Il quotidiano
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Frontiera
- 21.30 Nautilus
- 22.20 Telegiornale
- 22.30 Teleopinioni



Italie 1

- 12.05 Pronto... è la RAI ?
- 14.15 Il mondo di quark
- 15.00 L'aventure di Petey
- 15.30 Lunedì sport
- 16.00 La baia dei cedri
- 16.30 L'ispettore Gadget
- 17.35 Parola e vita
- 18.05 Ieri, oggi, domani
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Il caso Carey, film
- 22.10 Telegiornale
- 22.25 Speciale TG 1
- 24.00 TG 1-Notte
- 0.15 Premio Galileo



Sky Channel

- 11.05 Great video race
- 12.05 Eurochart top 50
- 13.05 Another world
- 14.00 Boney
- 15.00 Transformers
- 15.30 Skippy
- 16.00 Get set, go
- 17.00 The DJ Kat show
- 18.00 The green hornet
- 18.30 Hogan's heroes
- 19.00 The Paul Hogan show
- 19.30 Planet of the apes
- 20.30 Police story
- 21.30 Mobil motorsports news
- 22.05 Spanish football
- 23.05 Soul in the city
- 24.00 Top 40



Radio neuchâteloise

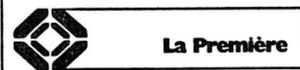
Littoral FM 90.4 — Val-de-Ruz FM 97.6 — Vidéo 2000 103.2 — Basse-Areuse 91.7 — Coditel 100.6 — Montagnes neuchâteloises 97.5.

- 5.55 Café complet
- 6.00 Flash-Infos neuchâtelois
- 6.45 Infos neuchâteloises
- 7.00 Infos SSR
- 7.15 Météo
- 7.30 Flash-Infos neuchâtelois
- 8.00 Flash-Infos SSR
- 8.15 Revue de presse
- 8.45 Naissances
- 9.00 Ouvrez le matin
- 10.00 Claire à tout faire
- 11.00 Flash-Infos SSR
- 11.30 Déjeuner-show
- 12.15 Infos neuchâteloises

Incroyable mais...

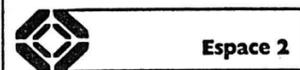
... vous connaissez le refrain, mais désormais vous ne rongerez plus votre frein. Il vous suffit d'écouter RTN 2001 pour avoir une sérieuse chance de gagner une voiture.

- 12.30 Dédicaces
- 14.00 Flash-Infos SSR
- 14.30 Phase deux
- 16.00 Flash-Infos neuchâtelois
- 17.00 Flash SSR
- 17.05 Mémento cinéma
- 17.10 Hit parade
- 18.05 Météo
- 18.30 Journal du soir
- 18.57 Régional news and events
- 19.15 Magazine des sports
- 20.00 Magazine BD
- 20.30 Rincón español
- 21.00 Jazzophil
- 22.30 Infos SSR
- 23.00 Musique de nuit



La Première

Informations toutes les heures.
9.05 Petit déjeuner. 10.05 5 sur 5.
12.30 Midi première. 13.15 Interactif. 14.30 Melody in studio.
15.35 Animalement votre. 16.05 Les histoires de l'Histoire. 16.40 Lyrique à la une. 17.05 Première édition avec S. Fabian. 17.50 Cause, commune. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Label suisse. 20.30 Polar première. 22.40 Relax. 0.05 Couleur 3.



Espace 2

9.05 C'est à vous; l'invité. 9.30 Radio éducative. 10.00 Les mémoires de la musique. 11.30 Entrée public. 12.05 Musimag. 12.55 Fraternel. 13.35 A suivre. 14.05 Suisse musique. 16.05 Silhouette: A. Rossetti ou la passion de l'art. 16.30 Cadences 16/30. 17.30 Magazine 87. 18.32 JazzZ. 20.05 L'oreille du monde; prélude. 20.30 En direct. 22.40 Démarge. 0.05 Notturmo.



France musique

6.30 Prélude. 7.07 Demain la veille. 9.08 Le matin des musiciens. 12.07 Aide-mémoire. 12.30 Concert: œuvres de Tuma, Hindemith, Rivier, etc. 14.00 Spirales. 15.00 Portraits en concert. 17.30 Le temps du jazz. 18.00 Dictionnaire. 18.30 Le billet de... 19.07 De vous à moi. 20.30 Concert: œuvres de Debussy, Maderna, Mahler. 22.30 Feuilleton. 24.00 Musique de chambre.



Fréquence Jura

6.30 L'info en bref. 7.00 Journal. 7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 8.10 D'une heure à l'autre. 9.00 L'info en bref. 9.10 D'une heure à l'autre. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05 Mister DJ. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Hors antenne. 19.30 Bluesrock. 20.00 Couleur 3. 22.30 Radio suisse romande 1.



Radio Jura bernols

9.00 Musique aux 4 vents. 10.00 Jazz. 10.30 Matinées Horizon 9. 12.15 Le coup de fil du Journal du Jura. 12.30 Midi première. 12.45 La bonne occasion. 13.15 Interactif. 15.05 Musique aux 4 vents. 16.30 Gado-manie, Gado-manie. 18.00 Journal RSR 1. 18.30 La bonne occasion et Gado-manie, Gado-manie. 19.00 Ballade pour un prénom. 19.30 Les horizons classiques.

À PROPOS

Eric Burnand, pour «Table ouverte» (dimanche 28.11.87) voulait mettre une dizaine de jeunes tous engagés politiquement face aux deux candidats au Conseil fédéral. Seul René Felber vint. «M. Ogi n'a pas pu nous rejoindre aujourd'hui»: l'explication de l'absence est un peu désinvolte! Etait-ce vraiment une bonne idée que d'interroger longuement un candidat au Conseil fédéral, à quelques jours de l'officielle élection? Pas sûr, puisque l'on se trouve en quelque sorte dans un interrègne, qu'un candidat ne sait pas tout ce qui l'attend. En ce sens, il est réconfortant d'entendre René Felber reconnaître qu'il ne connaît pas ou mal certains dossiers, une

Les sept bizuts du Conseil fédéral

franchise somme toute rare en milieu politique et j'irai jusqu'à dire rassurante, par la modestie qu'elle implique.

Les appels téléphoniques étaient admis, mais avec le filtre de Anne Burschwyler. Deux questions ont fait long feu. Oh drame, avec René Felber, il y aura une majorité de catholiques au Conseil fédéral. Le candidat a rappelé qu'il avait été élevé catholique, qu'il était catholique non-pratiquant: formule courte, sèche et claire. L'un des invités, sur ce point, mit fin au débat en parlant d'une préoccupation du XIXe siècle. Il ne se trouva personne pour en rajouter. Tant mieux. Comme fit

long feu l'opposition théorique entre les deux candidats de la dernière ligne gauche, MM. Grobet et Felber, qui s'entendent bien, s'estiment et ont déclaré à peu près la même chose devant les instances de leur parti. «Qui veut voyager loin ménage sa monture»: les Neuchâtelois ont mieux su tenir compte de ce proverbe que les Genevois.

Prenez une dizaine de quadragénaires représentants de diverses sensibilités politiques: vous saurez en général où les classer, même sans titres ou sous-titres. C'est plus difficile avec des jeunes, même s'ils affichent un parti: cette différence de comportements entre générations fut tout de même apparente à plu-

sieurs reprises, aussi entre M. Felber et les invités de Burnand, bien sages pourtant, qui renoncèrent à faire du «rentre-dedans», d'autant que M. Felber sait que «sept bizuts» ne peuvent pas tout faire et qu'ils ont besoin qu'on les aide... Car René Felber est et restera un excellent gestionnaire qui sait réfléchir, pas un visionnaire — mais où sont-ils, actuellement, les visionnaires, en Suisse? Parmi les gestionnaires, du genre Dubois, Jaeggi, Grobet, Felber, pour rester vive gauche?

Freddy LANDRY
P.S.: Selon le petit Larousse: bizut, argot scolaire: élève de première année dans une grande école!

A VOIR

Quand Rochefort reconquiert Mireille Darc

En marge d'une aimable mystification, c'est l'histoire d'une reconquête (celle de Mireille Darc par Jean Rochefort) que nous conte «Réveillon chez Bob», le film de Denys Granier-Deferre.

Rochefort y incarne un dessinateur de renommée internationale nommé Louis Alban. L'action débute une veille de Noël et Louis regagne son domicile genevois après avoir participé au festival mondial de la bande dessinée à Dallas.

A son arrivée, il trouve une cas-

sette que son fils Jérémie lui a envoyée par la poste. Dans cet enregistrement, le jeune garçon se plaint d'être souvent maltraité et brutalisé par un certain Bob, le nouvel ami de sa mère. N'écouter que son cœur, le dessinateur décide de partir aussitôt. Il se munit de son revolver pour aller demander des comptes à son ancienne femme et surtout à l'affreux personnage qui vit avec elle.

En fait (mais Louis ne le sait pas), tout cela n'est qu'un canular

monté par son fils Jérémie avec la complicité d'un gardien d'immeuble. Aussi la nuit de Noël sera-t-elle pour lui fertile en événements aussi absurdes que cocasses. Louis en effet, pour partir à la recherche du tortionnaire de son enfant, ne dispose que d'une vague adresse dans un ensemble de tours à la périphérie de Paris.

Muni de ces seuls maigres indices, il va se voir confronté à une enquête difficile en dépit de l'aide d'un garagiste, Thierry Hubert (qu'incarne Guy Bedos), flanqué

de sa nouvelle comptable Florence. De tour en tour, de réveil- lon en réveil- lon, le trio va s'égarer dans les milieux les plus divers: rapatriés d'Afrique du nord, Noirs ou Italiens.

Douglas, un dangereux maniaque des armes à feu, incarné avec fantaisie par Michel Galabru, transforme le trio en quatuor mais la recherche n'aboutit pas pour autant; on ne retrouve pas l'abominable Bob.

(TF1, 20 h 30 - ap)

L'enjeu et la nécessité

Rail 2000 pour l'Arc jurassien

Il y a quelques années encore, l'Arc jurassien se laissait – sans autre parfois – qualifier de région «périphérique» comme si dans le fond, il l'avait toujours été. En réalité, cette façon de nommer – et qui ne profite qu'à ceux qui ne sont pas dans ce cas ! – n'est pas vieille de plus de 20 ans. La construction du réseau autoroutier sur le plateau suisse a créé par rapport à nos régions un décalage d'investissements, dans le temps et dans l'espace, lequel a engendré une «grille de lecture» du développement régional conceptuellement, intellectuellement au désavantage de l'image de marque de l'Arc jurassien. Depuis peu, l'attitude est en train de changer et on commence à penser, en particulier notre équipement en infrastructure de communication et de transport, en plaçant au départ «au centre d'un espace» plutôt que de subir la définition de «l'extérieur».

Dans le secteur du rail, la réaction des milieux politiques et économiques de l'Arc jurassien face au projet de nouvelles transversales ferroviaires (NTF) a été une première expression du refus d'une marginalité consentie en proposant une approche «en réseau» plutôt qu'en termes de «lignes» des moyens de communication dont la Suisse et l'Arc jurassien ont besoin. Et dans cette perspective, la conception Rail 2000 soumise à votation le 6 décembre prochain, fédéraliste dans ses principes et par le choix des tracés de lignes nouvelles à construire, marque une mutation à l'avantage de l'Arc jurassien dans son ensemble. L'enjeu du 6 décembre est donc considérable pour l'avenir du rail dans nos régions ces vingt prochaines années et au delà.

POURQUOI RAIL 2000 ?

Il y a déjà cinq raisons essentielles à la nécessité d'une nouvelle politique des transports publics en Suisse.

La première: le réseau ferré actuel a plus de cent ans: il ne permet aucune augmentation de la vitesse commerciale et de la capacité des lignes. Le chemin de fer est handicapé par le fait que le secteur routier a pu, lui, se moderniser. Le système autoroutier qui s'est construit depuis 20 ans, c'est «Route 2000»! Le rail doit combler un retard s'il veut demeurer utilisé et utilisable.

La seconde raison du plan Rail 2000: l'environnement. La qualité de l'air par exemple, exige – on n'a pas le choix! – d'efficaces mesures d'assainissement. Il est nécessaire que les transports publics aient les moyens de leur politique.

Troisième motif: Rail 2000 doit contribuer à désengorger le système routier actuel.

Quatrièmement, des transports publics performants sont une assurance pour un pays et ses régions: ils sont certes coûteux, mais ils sont très indépendants du coût des matières énergétiques comme le pétrole. Une rarefaction de celui-ci est une certitude.

Enfin, partout en Europe on mise à nouveau sur le rail.

VERS UN USAGE COMBINÉ DE LA VOITURE ET DU TRAIN.

Par rapport à 1960, l'évolution des mentalités est sensible. A cette époque, l'usage unilatéral d'un moyen de transport allait de soi. Depuis on n'oppose moins les moyens de transport ou pour le moins on constate que favoriser une politique rail ou route conduirait à une impasse. Une politique coordonnée des transports se met en place: Rail 2000 en est une composante: la gare moderne de demain réalisera une parfaite connexion entre la voiture privée et le train. L'idée générale, c'est d'utiliser le train et/ou la voiture d'une manière plus économique et plus rationnelle. Dans chaque gare ou station, il faudra un parking suffi-

samment vaste à disposition permettant de prendre le train régional ou le train direct.

UN MÉTRO À L'ÉCHELLE DU PAYS

Rail 2000 n'est pas une conception qui vise à rechercher une augmentation très sensible des vitesses en pleine voie. La structure très maillée du réseau suisse, le nombre de jonction et la taille réduite du territoire suisse, imposent de poursuivre l'effort d'abord pour réduire les temps de correspondance dans les gares, d'optimiser le temps de voyage «domicile – domicile» et à assurer une offre plus dense (fréquence des trains toutes les 30 à 60 minutes). L'horaire actuel 1987-89 – qui est cadencé – est déjà un pas vers Rail 2000. Mais faute d'investissements, ce dernier présente encore des lacunes, les temps d'attente dans les gares sont encore trop longs et quelquefois les horaires ne peuvent être tenus. Le système actuel a atteint ses limites.

RAIL 2000 ET LES RÉGIONS, OU PENSER «RÉSEAU»

Initialement, la modernisation des Chemins de fer fédéraux avait été imaginée en termes «d'axes». Deux nouvelles transversales est-ouest et nord-sud pour grande vitesse (NTF) devaient notamment desservir les centres du plateau. Or la desserte des régions hors des axes retenus restait sans solutions satisfaisantes. A terme, les réseaux ferrés de ces régions seraient devenus désuets et de graves déséquilibres d'économie régionale en auraient résultés, par exemple le long de tout l'Arc jurassien: «l'approche axiale» conduisait donc à la négation même d'une politique régionale raisonnable en matière d'aménagement du territoire. Par ailleurs, la structure très maillée du réseau actuel, et la taille réduite du pays imposaient une conception différente, une conception «réseau», assurant pour l'ensemble des régions une desserte de qualité. Et dans ce sens, Rail 2000 permettra à de nombreuses régions encore éloignées d'être mieux reliées aux centres:

soit par des liaisons rapides et directes, soit par des correspondances facilitées aux trains intercity et en comblant les lacunes de l'horaire.

LA DESSERTE DE L'ARC JURASSIEN, HANDICAPS ACTUELS ET DÉFIS EXTÉRIEURS

L'Arc jurassien compte plus de 350 000 habitants. Il est desservi, sur le plan ferroviaire, en premier lieu par la ligne du Pied du Jura, Genève – Lausanne – Yverdon – Neuchâtel – Bienne – Bâle – Zurich.

Sur cette ligne à double antenne, véritable colonne vertébrale, se greffent un certain nombre de lignes soit à caractère régional soit international. Le réseau de l'Arc jurassien subit les effets d'une topographie marquée et accidentée: le cloisonnement des vallées a imposé souvent des lignes de transports publics, des voies ferrées exploitées pour elles-mêmes: ce qui confirme les lacunes des horaires et des correspondances parfois peu coordonnées. De plus, la Chaîne jurassienne ne bénéficie pas d'un pôle de développement important: c'est à l'inverse un ensemble de pôles d'importance petite à moyenne et par surcroît encore difficilement reliés entre eux.

Par Alain Boillat.

Président des experts techniques de la Conférence intercantonale des transports ferroviaires de l'Arc jurassien

Les moyens de communication privés ou publics ont donc tout naturellement un rôle à jouer pour corriger les effets de la géographie. Il faut avoir à l'esprit que les projets d'importance nationale ou internationale en matière de transports ont souvent cherché à contourner le massif jurassien; la vigilance est donc de rigueur et des défis extérieurs sont constamment à relever. Cependant, il n'y a pas de fatalité à cette situation.

Penser une meilleure desserte par transports publics de l'Arc jurassien, c'est en résumé de réfléchir et d'agir de manière à réaliser trois objectifs:

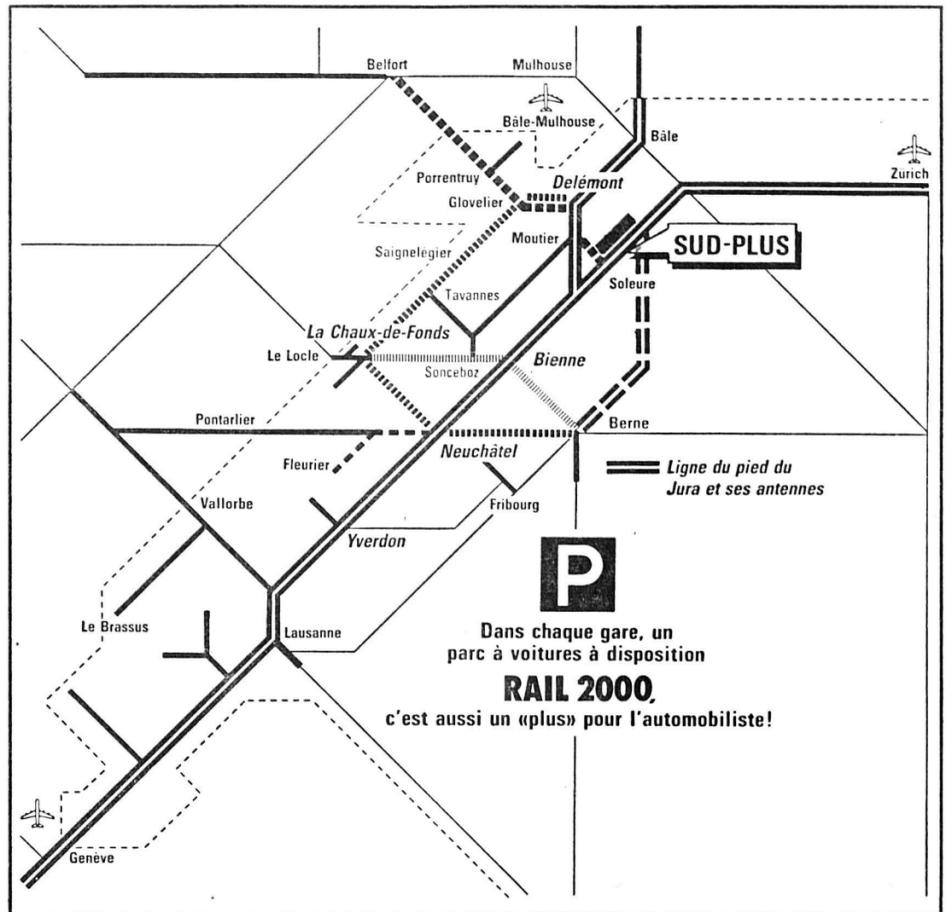
- mieux relier entre elles les villes et régions de l'Arc jurassien
- mieux relier les villes et régions à celles du plateau suisse
- demeurer sur des axes traversant longitudinalement ou perpendiculairement le massif.

A ce propos, le projet Rail 2000 dans ses principes déjà, marque un progrès plus que certain par rapport aux projets antérieurs.

UN CHOIX STRATÉGIQUE: LA VARIANTE SUD-PLUS (SOLEURE-HERZOGENBUCHSEE)

La ligne du pied du Jura (Genève-Neuchâtel-Bienne-Bâle/Zurich) fait partie intégrante du plan Rail 2000. Une fois modernisée, elle permettra des prestations équivalentes à celles du plateau par Berne: les temps de parcours Lausanne-Zurich par Berne ou Bienne seront identiques. De Bienne, on atteindra Bâle, Lausanne et Zurich en moins d'une heure, et temps concurrentiel à celui de la route.

Sur Lausanne et Bâle, la réduction des temps de parcours sera



obtenue par des rectifications et des doublages des lignes existantes. En revanche, sur Zurich, il sera nécessaire de construire une antenne Soleure-Herzogenbuchsee à la nouvelle ligne Berne-Zurich, dénommée Variante Sud-plus.

Cette antenne qui fait partie des nouveaux tronçons Rail 2000 ne sera donc pas construite à proprement parler le long de l'Arc jurassien mais elle sera pourtant capitale pour sa desserte. Cette adjonction, élément stratégique fondamental du système Rail 2000, s'est finalement imposée notamment sous l'action déterminante de la Conférence intercantonale des transports ferroviaires de l'Arc jurassien (CITAJ) présidée par M. André Brandt, Conseiller d'Etat. La variante Sud-plus fera de la ligne du pied du Jura une autoroute du rail: le contournement de l'Arc jurassien sera grâce à elle évité.

ASSURER TOUS LES MAILLONS DE LA CHAÎNE

Le transport public de demain sera une chaîne «domicile – domicile» performante: de la manière dont on réalisera chacun des maillons, dépendra en fait le succès de Rail 2000. C'est fondamental.

En d'autres termes, Rail 2000, ce n'est pas que des nouveaux tronçons à construire, mais aussi et surtout des jonctions, des connexions et des correspondances à assurer entre les divers modes de transports privés et publics.

Au niveau de l'Arc jurassien, cela se traduira progressivement:

- par un ensemble de lignes régionales parfaitement interconnectées aux lignes principales à Neuchâtel, à La Chaux-de-Fonds, à Delémont et à Bienne: ces dernières deviendront des étoiles de correspondance (CFF, PTT, etc.) autour desquelles pourront s'élaborer des conceptions régionales cohérentes de transport:
- Rail 2000 – Neuchâtel
- Rail 2000 – Jura
- Rail 2000 – Nord vaudois
- Rail 2000 – Bienne
- par l'aménagement systématique de places de parcs pour automobiles aux abords de chaque gare ou station desservie par des trains directs ou régionaux.

RAIL 2000 NEUCHÂTEL

Selon l'horaire Rail 2000, la gare de Neuchâtel bénéficiera d'un train direct toutes les 30 minutes simultanément en direction de Lausanne-Genève ou de Bienne-Zurich/Bâle. L'offre sera donc doublée sur la ligne du pied du Jura. Sur l'antenne Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds – Le Locle, la

cadence à 30 minutes est possible alternativement entre trains directs et régionaux moyennant la réalisation du projet à l'étude qui consiste à éviter le rebroussement de Chambrelieu: La Chaux-de-Fonds – Neuchâtel: 20 minutes environ. La gare de Neuchâtel assurera les correspondances dans une fourchette de 10 minutes environ dans 6 directions; celle de La Chaux-de-Fonds garantira la même prestation dans 5 directions.

INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR L'ARC JURASSIEN

- la construction de l'antenne Herzogenbuchsee-Soleure-(Bienne): 250 millions de francs (Variante Sud-plus)
- doublement de la ligne Lausanne-Bienne le long des lacs de Neuchâtel et de Bienne: 150 millions de francs
- doublement sectoriel sur la ligne Bienne-Bâle: 230 millions de francs.

Total du crédit en votation: 5,4 mia de francs.

PROJETS ENCORE À L'ÉTUDE S'INSCRIVANT DANS LE MÊME ESPRIT

- Suppression du rebroussement de Chambrelieu (ligne Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds – Le Locle), essentiel pour le maintien à terme de la ligne Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds, donc du statut de la gare de La Chaux-de-Fonds; ceci en rapport avec la mise en service du tunnel routier sous la Vue-des-Alpes.
- Ligne interjurane La Chaux-de-Fonds – Delémont – (Bâle): prolongement CJ Glovelier – Delémont
- réseau express régional RER-Bâle jusqu'à Delémont en relation avec la desserte par Rail de l'aéroport de Bâle – Mulhouse
- électrification du tronçon Dell-Belfort (RER-Belfort, RER-Jura)
- prolongement de la ligne Vallorbe – Le Brassus jusqu'aux Rousses
- liaison ferroviaire directe Yverdon – Orbe – Vallorbe en rapport avec les études de changements de tracé entre Vallorbe et Cossonay.

Il faut préciser que ces projets ne sont pas compris dans le cadre financier en votation le 6 décembre.

RAIL 2000 INTERNATIONAL

La Chaîne jurassienne est une région frontalière: il en va donc de son avenir qu'elle se soucie des axes internationaux qui la traversent.

Le maillage du système Rail 2000 avec le futur réseau européen «grande vitesse» sera possible: il est présentement étudié sous la dénomination Eurorail 2000.

Pour l'arc jurassien, concrétiser Eurorail 2000 c'est agir dans trois directions à même d'accroître les chances de nos régions dans la perspective 1992 d'un grand marché intérieur européen:

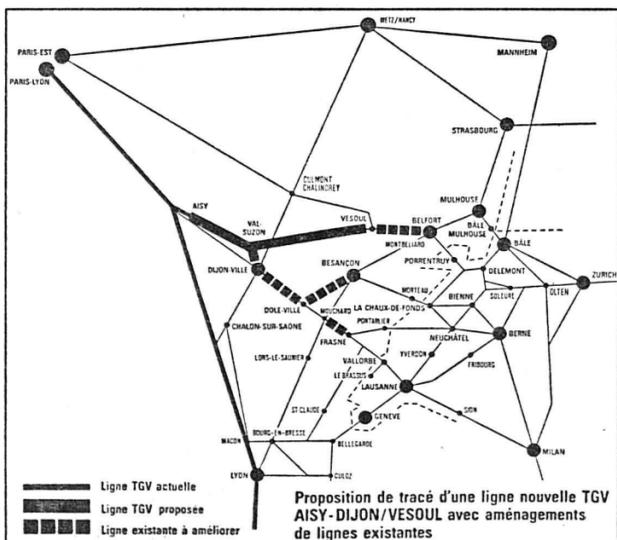
- Contribuer à la promotion d'un TGV franco-suisse (prolongement du TGV Sud-Est) plus rapide en deux branches, l'une en direction de Dijon, Lausanne, Neuchâtel, Berne, l'autre en direction de Belfort, Mulhouse, Bâle et Zurich. Ce projet s'inscrit également dans la perspective d'une nouvelle transversale alpine.
- Appuyer les efforts pour faire bénéficier la ligne Genève – Neuchâtel – Bienne – Bâle de liaisons Talgo avec l'Espagne et, à terme, de trains ICE allemands jusqu'à Genève.
- Renforcer la circulation inter-régionale des transports publics «sur la frontière», notamment:

- entre le Val de Travers et Pontarlier
- entre Le Locle et Besançon
- dans le quadrilatère Belfort – Delémont – Bâle – Mulhouse (électrification Delle – Belfort (TGV), RER – Bâle)
- entre le Jura français et le Jura vaudois (prolongement Le Brassus – Les Rousses)

Avec Rail 2000, les conditions de réalisation de ces projets seront nettement plus favorables.

CONCLUSION

L'objet de la votation sur Rail 2000 ne comporte pas bien sûr l'ensemble des projets que nous venons d'évoquer mais son acceptation marquera une condition essentielle à leur réalisation. Denis de Rougemont dit qu'il faut penser globalement et agir localement. L'avenir de l'Arc jurassien, en particulier sa desserte, se joue ces années-ci. Il faut s'intéresser à ce qui se passe à Paris, à Mannheim, à Zurich, à Milan ou à Lyon: notre polygone d'intérêt. Quant à notre zone d'action, le massif jurassien, penser et contribuer au TGV, à la Variante Sud-plus, à la suppression du rebroussement de Chambrelieu, ou au raccordement des CJ à Delémont, c'est une seule et même démarche pour mieux «se placer» en faveur d'une nouvelle prospérité culturelle et économique s'appuyant à la fois sur la nécessité de l'ouverture et le besoin de l'enracinement. A. B.



Propositions de la Communauté de travail du Jura: construire de nouveaux tronçons TGV à partir de Aisy, en direction de Dijon-Vesoul, avec amélioration des tracés actuels en direction de Besançon, Frasnay et Belfort permettant au TGV de rouler à 160 km/h. Ces nouvelles lignes permettraient ensuite de desservir Bâle et même Zurich.